

BIBLIOTHÈQUE
DE LA
FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

I
DE L'AUTHENTICITÉ
DES
ÉPIGRAMMES DE SIMONIDE

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

270 984
BIBLIOTHÈQUE

DE LA

Ino. 2076.
FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

I

DE L'AUTHENTICITÉ

DES

ÉPIGRAMMES DE SIMONIDE

PAR

AMÉDÉE HAUVETTE

Professeur adjoint de langue et de littérature grecques
à la Faculté des lettres de Paris



PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET C^{ie}

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1896

Tous droits réservés.

1956

CONTROL 1953

re 256/03

Biblioteca Centrala Universitara
Bucuresti
Cota 2895
Inventar 70790

Doublet

B.C.U. Bucuresti

C70790

AVANT-PROPOS

Le présent mémoire a pris naissance, sous la forme que nous lui laissons aujourd'hui, dans nos conférences de la Faculté des lettres (second semestre de l'année classique 1894-1895).

A mesure que se marque davantage dans nos programmes la tendance à engager les étudiants dans la voie des recherches et des travaux personnels, il devient aussi plus nécessaire de les guider, de les éclairer, dans cette direction nouvelle de leurs études. Même sans sortir de la période classique de l'histoire de la littérature grecque, et sans aborder les régions moins explorées de ce vaste domaine, les problèmes ne manquent pas, qui peuvent éveiller la curiosité d'un apprenti helléniste, solliciter sa critique, exercer son jugement et son goût. C'est ce que nous avons voulu montrer à nos élèves, en traitant devant eux, et avec eux, une question souvent débattue, mais toujours ouverte :
De l'authenticité des épigrammes de Simonide.

Plusieurs d'entre eux ont pris une part active à ces conférences : nous devons en particulier des remerciements à MM. A. Chauvin, Dèz, Fouyé, Godefroy, Guntzberger, Harter, licenciés ès lettres, qui nous ont prêté un utile concours, en rédigeant à notre intention des notes, souvent fort intéressantes, sur le vocabulaire, le dialecte, la syntaxe, la métrique, enfin la valeur littéraire des épigrammes généralement attribuées à Simonide.

Juin 1896

Am. HAUVETTE.

100



DE L'AUTHENTICITÉ

DES

ÉPIGRAMMES DE SIMONIDE

INTRODUCTION

La question qui nous occupera dans le cours de cette étude est de celles que les historiens de la littérature grecque ne peuvent ni complètement négliger, parce qu'elle touche à l'œuvre d'un grand poète, ni examiner à fond, parce qu'elle comporte des développements qui ne semblent pas en rapport avec l'étendue des pièces dont il s'agit.

Voici comment s'exprime à ce sujet M. Alfred Croiset : « Il nous a été conservé sous le nom de Simonide un peu plus de quatre-vingts épigrammes. Je ne parle pas de celles qui sont unanimement considérées comme apocryphes, ni de quelques autres petites pièces qui ne sont pas écrites en distiques élégiaques. Sur ces quatre-vingts épigrammes, la moitié à peu près sont des épitaphes, les autres des inscriptions votives ; quelques-unes, en petit nombre, sont de simples jeux d'esprit. *L'authenticité de toutes ces pièces est fort loin d'être incontestable.* On a poussé quelquefois le scepticisme à cet égard au delà de toute mesure ; mais *il est certain que beaucoup d'entre elles méritent peu de confiance.* Quoi qu'il en soit, et sans entrer dans une discussion qui ne saurait être que minutieuse et longue, ce qu'il est du moins permis d'affirmer, c'est que les pièces dont l'authenticité est tout à fait certaine, ou très vraisemblable, sont en nombre suffisant pour que l'on puisse se faire une idée très nette de leur auteur ¹. »

En dépit de cette conclusion, les doutes exprimés d'abord par M. A. Croiset paraissent d'autant mieux fondés, que l'une

1. Croiset (Alfred et Maurice), *Histoire de la littérature grecque*, t. II, p. 163-164.

des épigrammes qu'il mentionne parmi les plus belles (fragm. 99 de Bergk¹) est au nombre de celles que condamne le dernier éditeur de l'*Anthologia lyrica*, Ed. Hiller².

M. H. Ouvré, l'auteur distingué d'une thèse récente sur *Méléagre de Gadara*³, éprouve plus de méfiance encore à l'égard des épigrammes de Simonide. « Il y a, dit-il, bien des fleurs artificielles dans la *Couronne* de Méléagre.....⁴. » Et, après avoir parlé des pièces attribuées à Archiloque, Sappho, Anacréon, il ajoute : « Simonide, plus illustre, a souffert encore davantage. Son recueil est un chaos, que les efforts de Bergk, Sittl⁵ et Flach⁶ n'arrivent pas à débrouiller. » Il est vrai que le même critique apprécie ailleurs en ces termes la beauté de ces épigrammes : « N'y a-t-il pas de l'Homère dans ces chefs-d'œuvre, dont la brièveté suffit à la grandeur des guerres médiques⁷? » Le lecteur n'en demeure que plus inquiet sur l'authenticité de ces pièces qu'il voudrait pouvoir admirer en toute confiance.

En Allemagne, pour ne parler que du plus récent historien de la littérature grecque, Christ se contente d'écrire cette phrase, qui laisse place à toutes les discussions : « De bonne heure on a mis de fausses épigrammes sur le compte du grand épigrammatiste⁸. »

Qui faut-il donc croire? Otfried Müller, qui signale parmi les œuvres les plus caractéristiques du génie de Simonide l'épithaphe des guerriers morts à Marathon⁹? ou Preger, qui nie que ce soit là une épithaphe, et que cette pièce appartienne à Simonide¹⁰?

1. *Poetae lyrici graeci*, rec. Theod. Bergk, t. III, 4^e édition (1882). — Le fragm. 99 de Simonide dans l'édition de Bergk est l'épigramme que nous donnons ci-dessous, n. 29.

2. *Anthologia lyrica*, post Theod. Bergkium, quartum edidit Ed. Hiller, Lipsiae, Teubner, 1890 (*Simonid.*, fragm. 84).

3. Ouvré (Henri), *Méléagre de Gadara*, Paris, Hachette, 1894.

4. Id., *ibid.*, p. 79.

5. Sittl, *Geschichte der griechischen Literatur*, Munich, 1884-1887, t. III, p. 38 et sqq.

6. Flach, *Geschichte der griechischen Lyrik*, Tübingue, 1884, p. 441-447.

7. Ouvré, *Méléagre*, p. 76.

8. Christ (W.), *Geschichte der griechischen Litteratur*, 2^e édit., Munich, 1890, p. 140, note 1.

9. Müller (O.), *Histoire de la littérature grecque*, trad. française de K. Hillebrand, 3^e éd. (1883), p. 267.

10. Preger (Theod.), *Inscriptiones graecae metricae ex scriptoribus praeter Anthologiam collectae*, Lipsiae, Teubner, 1891, n. 199. — Cf. n. 22.

Dans ce conflit d'opinions, il arrive que les juges ordinairement les plus sévères admettent l'attribution à Simonide d'une épigramme contestée, tandis que d'autres, plus conservateurs en général, se demandent si la pièce est vraiment du v^e siècle¹. On pourrait multiplier les exemples de ces dissentiments.

Aussi le nombre des épigrammes considérées comme authentiques varie-t-il, suivant les éditeurs, dans des proportions considérables. Schneidewin reconnaît 84 pièces dont l'attribution à Simonide ne lui semble pas douteuse; il en ajoute 7 autres, d'une authenticité incertaine². Bergk en publie 101; mais il en distingue 12 qui certainement n'appartiennent pas à Simonide, et il doute de l'authenticité de 9 autres, ce qui ferait, en somme, 80 épigrammes authentiques. Hiller réduit sensiblement ce nombre³, et, sur les 94 pièces qu'il publie, 51 seulement ne sont pas marquées d'un astérisque ou de tel autre signe qui révèle les doutes de l'éditeur. Cette gradation descendante irait encore en s'accroissant, si l'on faisait le total des épigrammes que Kaibel, à la suite de Junghahn, attribue à Simonide. La brochure de Junghahn⁴ et les articles de Kaibel⁵ ont eu le mérite de signaler à l'attention de la critique quelques faits jusque là laissés dans l'ombre, et de modifier même certaines données du problème, par la comparaison plus méthodique des épigrammes attribuées à Simonide avec celles que nous ont conservées les monuments épigraphiques. Mais nous ne pensons pas que les résultats de l'enquête ainsi renouvelée puissent être acceptés de tout point. Si Bergk nous paraît montrer parfois trop de confiance dans la validité des témoignages antiques, Kaibel en revanche dépasse, à notre avis, la mesure en les récusant presque tous.

Aussi bien Kaibel et Hiller n'ont-ils étudié, dans leurs articles, que des *Quaestiones Simonideae*, sans considérer le problème

1. Fragm. 133 de l'éd. Bergk, 121 de Hiller. — Cf. n. 61.

2. *Simonidis Cei carminum reliquiae*, edidit Schneidewin, Brunsvigae, 1835. — On trouvera dans le livre de Schneidewin l'énumération et la critique des éditions antérieures à la sienne (*ibid.*, p. LIII-LIV).

3. Hiller a justifié quelques-uns de ses doutes dans un important article du *Philologus*, t. XLVIII (1889), p. 229 et suiv. : *Zu den Simonideischen Epigrammen*.

4. Junghahn, *De Simonidis Cei epigrammatis quaestiones*, progr. Berlin, 1869.

5. Kaibel (G.), *Quaestiones Simonideae*, dans le *Reinisches Museum*, t. XXVIII (1873), p. 436-460. — Cf. *Jahrbücher für Philologie und Pädagogik*, t. CV (1873), p. 793 et suiv.

dans son ensemble. Bergk lui-même, préoccupé surtout de publier une édition complète de Simonide, n'a ni épuisé la question des sources d'où découle pour nous la connaissance des épigrammes, ni consacré une étude particulière à chacune des pièces contestables¹.

Nous nous proposons donc d'examiner d'abord la valeur des textes auxquels nous devons les épigrammes, complètes ou non, de Simonide. Cette critique des sources sera le point de départ de toute discussion ultérieure : elle permettra de déterminer un certain nombre de pièces d'une authenticité bien établie, et de classer dans une seconde catégorie celles dont l'attribution à Simonide apparaîtra comme possible, quoique appuyée sur des témoignages insuffisants. L'étude approfondie des épigrammes authentiques servira ensuite de base à la critique de celles qui reposent sur une tradition douteuse, et ainsi pourra être, en fin de compte, appréciée avec quelque certitude une œuvre dont l'intérêt historique n'est pas moindre que la beauté littéraire.

1. Avons-nous besoin de dire que nous devons beaucoup à l'excellente édition de Bergk, et au riche commentaire qui accompagne chaque pièce ? En outre, la 4^e édition du t. III des *Poetae lyrici graeci* contient, comme introduction aux épigrammes de Simonide, une dissertation de vingt pages (p. 426-448) sur la question qui nous occupe. C'est à cette étude que nous renverrons souvent le lecteur.

EXAMEN CRITIQUE DES SOURCES

§ I. LES INSCRIPTIONS. — Les épigrammes grecques, en général, qu'il s'agisse d'épithaphes ou de dédicaces, peuvent être réparties en deux classes : 1^o les inscriptions réelles, gravées sur le marbre, le bronze ou toute autre matière, et placées sur un tombeau ou sur un monument quelconque ; 2^o les épigrammes qui n'ont d'une inscription que la forme, ayant été composées à l'occasion d'un événement présent ou passé, à l'adresse d'un contemporain, ou en souvenir d'un personnage depuis longtemps disparu.

Sans doute les épigrammes de la seconde catégorie, d'un caractère tout artificiel, ont été inconnues à l'origine, plus rares au v^e et au iv^e siècle, nombreuses enfin et presque innombrables durant la période alexandrine et les siècles qui ont suivi. Mais Simonide n'en avait-il pas déjà lui-même composé de cette espèce ? C'est ce qu'il serait téméraire de nier *a priori*. Seulement, dans ce cas, ces épigrammes, s'il en existe parmi celles qui nous sont parvenues sous son nom, ne nous ont été transmises que par une seule tradition, la tradition littéraire, soit que l'auteur lui-même avant sa mort, ou quelqu'un de ses héritiers, ait pris soin de les réunir, soit qu'elles aient été conservées isolément, et comme par hasard, dans l'œuvre de quelque autre écrivain. Pour les épigrammes de la première catégorie, au contraire, il existait dans l'antiquité, et il existe encore pour nous dans une certaine mesure, une source plus ancienne, qui est la série des monuments originaux, des inscriptions réelles, lues et copiées de bonne heure par des voyageurs et des érudits¹. On sait que beaucoup de ces

1. Philochore paraît avoir le premier entrepris ce travail : Suidas, au mot Φιλόχορος, parle d'un livre intitulé Ἐπιγράμματα ἀττικά. — Polémon le Périégète composa un véritable *Corpus* d'inscriptions (Athen., X, p. 436 D et 442 E).

inscriptions ont reparu de nos jours à la lumière, grâce à d'heureuses découvertes. A cette source ont pu puiser, directement ou indirectement, nombre d'écrivains anciens, et le texte des pièces qui semblent provenir d'une lecture faite sur l'original mérite assurément plus de crédit que le texte des autres.

Mais la question de l'authenticité, c'est-à-dire de l'attribution d'une pièce à un auteur déterminé, ne trouve pas, comme on pourrait le croire, sa solution dans la découverte même du monument original. En effet, les inscriptions métriques, funéraires ou votives, à l'époque classique, ne portent jamais le nom du poète. La règle sur ce point est absolue : elle ressort clairement du recueil de Kaibel¹, et mieux encore du livre récent d'Ernest Hoffmann². Cet ouvrage permet d'établir la statistique suivante : à Athènes, pour la période qui s'étend depuis la plus haute antiquité jusqu'au milieu du III^e siècle avant notre ère, nous connaissons 143 épigrammes funéraires, 96 épigrammes votives. Dans les autres contrées de la Grèce, le même recueil nous donne pour la même période les chiffres suivants : 77 épitaphes, 93 dédicaces. Or ces 409 monuments ne présentent pas une seule exception à la règle : jamais ne figure, à côté ou dans le corps même de l'inscription métrique, le nom du poète qui l'avait composée³.

Est-ce à dire qu'une tradition digne de foi n'ait pas pu se perpétuer autour de quelques-uns au moins de ces monuments épigraphiques ? Et faut-il conclure du silence des inscriptions, qu'un voyageur ancien ait été aussi peu renseigné que nous-mêmes à cet égard ? A l'encontre de cette opinion, Bergk remarque, non sans raison⁴, qu'une épigramme relative aux exploits des Thespiens pendant les guerres médiques nous est parvenue, dans Etienne de Byzance, sous le nom d'un poète d'ailleurs inconnu, Philidas de Mégare⁵. Si c'était là une donnée

1. Kaibel, *Epigrammata graeca ex lapidibus conlecta*, Berlin, Reimer, 1878. — Ce recueil contient environ 1.200 épigrammes : cinq seulement, toutes d'époque romaine, portent le nom d'un poète (n. 810, 993, 1009, 1015, 1026).

2. Hoffmann (Ernest), *Sylloge epigrammatum graecorum quae ante medium saeculum a. Chr. n. tertium incisa ad nos pervenerunt*, Halis Saxonium, Kaemmerer, 1893.

3. Il vient de paraître récemment (juillet 1895) un nouveau volume du *Corpus inscriptionum atticarum* : c'est la 2^e partie du t. IV ; elle contient les suppléments au t. II. Nous y relevons 9 épigrammes qui ne figurent pas dans le recueil de Hoffmann : aucune d'elles, bien entendu, n'est signée.

4. Bergk, *Poetae lyriici graeci*, t. III, 4^e édit., p. 428 et 431.

5. Stephan. Byzant., v. Θέσπεια.

sans fondement; si l'épigramme, anonyme à l'origine, ne devait cette attribution qu'à la fantaisie de quelqu'un des auteurs d'où dérive le témoignage d'Etienne de Byzance, n'est-ce pas plutôt le nom de Simonide lui-même, le chanteur fameux des guerres médiques, ou du moins le nom d'un poète thespien, qui aurait été mis en avant? Si, à Thespies même, on disait que l'épigramme était l'œuvre d'un poète mégarien, et si on nommait ce poète, n'est-ce pas la preuve qu'il existait sur ce point une tradition locale? Et quelle raison pourrions-nous avoir de la récuser?

Cet argument de Bergk s'applique bien sans doute au cas particulier de l'épigramme thespienne. Mais il a beaucoup moins de force quand il s'agit de savoir sur quoi repose l'attribution à Simonide d'une inscription copiée directement sur un marbre. On ne prête qu'aux riches, et de bonne heure en Grèce dut se manifester la tendance à voir des poésies de Simonide sur tous les monuments des guerres médiques.

Nous n'hésitons pas à soupçonner une illusion de ce genre dans l'attribution à Simonide d'une épigramme qui nous est connue seulement par un marbre. Cette épigramme, publiée par Bœckh dans le *Corpus*¹, d'après une copie assez mauvaise de Fourmont, a été trouvée à Mégare; elle était inscrite sur un monument funéraire, élevé en l'honneur des héros morts dans la guerre contre les Perses. Aucun voyageur n'a, depuis la publication de Bœckh, revu ce monument; mais il suffit de jeter les yeux sur la copie de Fourmont pour y reconnaître des lettres de très basse époque. Cette première impression est aussitôt confirmée par la lecture de l'intitulé de l'inscription: nous y apprenons que l'épigramme a été gravée par les soins d'un personnage nommé Helladios, qui porte le titre d'ἀρχιερέως, et qu'elle était destinée au tombeau restauré des Mégariens. A la suite de ces mots, une lacune, de quelques lettres seulement, à ce qu'il semble, précède le mot Σιμωνιδῆς, entièrement lisible. Tous les éditeurs ont pensé que les lettres effacées désignaient Simonide comme l'auteur de la pièce, et il est difficile en effet de leur donner un autre sens, quoiqu'une restitution soit impossible. Mais sur quoi se fondait Helladios pour justifier cette attribution? L'existence du monument et des sacrifices solennels qui avaient lieu en cet endroit² ne suffit pas à prouver que les Mégariens avaient conservé une

1. *Corpus Inscr. Graec.*, I, 1031. — Cf. n. 34.

2. A la suite de l'épigramme, on lit dans l'inscription: μέγρις ἐφ' ἡμῶν δὲ ἡ πόλις καὶ ταῦρον ἐνήγιζεν.

tradition authentique au sujet du poète primitif. Plusieurs raisons même permettent d'en douter. Pour mériter quelque confiance, cette tradition devrait remonter jusqu'à une époque assez voisine des événements. Or comment se fait-il que ni les voyageurs qui s'appliquèrent de bonne heure à recueillir les inscriptions, ni les historiens qui racontèrent les guerres médiques, ni les grammairiens qui composèrent les plus anciens recueils d'épigrammes, n'aient entendu parler de cette inscription et de son illustre auteur? Sans doute quelques monuments de ce genre ont pu échapper à la connaissance des anciens; mais le nom de Simonide, s'il avait été dès le v^e et le iv^e siècle attaché à ce tombeau de Mégare, aurait dû, ce semble, sauver de l'oubli l'épigramme qu'une restauration récente nous a seule fait connaître. Bien plus, nous trouvons dans Pausanias une allusion directe, et très claire, au tombeau qui s'élevait à Mégare en l'honneur des héros de la guerre médique¹, et cette indication se rattache, dans le livre du périégète, à toute une série de renseignements, non pas historiques (l'origine de ce genre d'informations est souvent assez douteuse chez Pausanias), mais vraiment *périégétiques*². Comment expliquer l'omission des exégètes? Il n'y a là, il est vrai, que des raisons de douter, non de nier; car bien des faits, passés sous silence par Pausanias, ont été mis en lumière par des fouilles. Il n'en est pas moins singulier, et presque incompréhensible, qu'une tradition aussi ancienne se soit maintenue à Mégare, sans avoir jamais franchi les limites de cette petite ville, et sans être parvenue jusqu'aux oreilles des nombreux auteurs qui s'intéressèrent à la gloire poétique de Simonide.

A l'appui de l'authenticité, Schneidewin faisait valoir une note du scoliaste de Théocrite : Simonide, dit cette note, fait l'éloge des Mégariens³. Mais Bergk lui-même rejette cet argument, en observant que, d'après la fin de la note, l'éloge de Simonide portait sur l'habileté des Mégariens comme marins⁴. Peut-être Kaibel n'a-t-il pas tort de remarquer que cet éloge même a pu donner naissance à l'opinion qui attribuait à Simonide une épithète ancienne, demeurée longtemps anonyme⁵.

1. Pausan., I, 43, 3.

2. Id., I, 41, 2 : ἐντεῦθεν ὁ τῶν ἐπιγραμμάτων ἡμῖν ἐξηγητῆς ἡγεῖτο ἐς χωρίον Ἰωνν, ὡς ἔφασκεν, ὀνομαζόμενον.

3. Schol. Theocr., XII, 27.

4. Bergk, *op. cit.*, p. 523 (*Simonid.*, fragm. 199).

5. Kaibel, *Quaest. Simonid.*, p. 434-435.

Il se rencontre cependant, dès le v^e siècle, sur quelques monuments funéraires, une mention qui n'est pas sans intérêt pour la question qui nous occupe : c'est, à la suite de l'épigramme, un nom propre, accompagné ou non d'un verbe : [ὁ δεῖνός] με ἐπέθηξε¹. Le personnage ainsi désigné est celui qui a pris soin de faire élever le tombeau et graver l'épigramme. Cet usage, qui devint ensuite plus fréquent², est utile à signaler dès le v^e siècle : peut-être en découvrirons-nous la trace dans le plus ancien auteur qui ait cité des épigrammes attribuées à Simonide, Hérodote.

§ II. HÉRODOTE. — Il y a deux passages d'Hérodote où se trouve le nom de Simonide de Céos : dans l'un de ces passages³, l'historien, rappelant l'expédition des Athéniens et des Érétriens contre Sardes au début de la révolte de l'Ionie, signale la mort du général érétrien Evalcides, « qui avait remporté des victoires dans les concours où le prix est une couronne : Simonide de Céos a fait de lui un grand éloge. » La liaison étroite des deux membres de phrase (στεφανηφόρους τε ἀγῶνας ἀναραιρητότα καὶ ὑπὸ Σιμωνίδειω τοῦ Κηίου πολλὰ αἰνεθέντα) donne à penser que les louanges de Simonide se rapportaient aux ἀγῶνες στεφανηφόροι du héros : il ne s'agit donc pas d'une épigramme funéraire où Simonide aurait célébré le courage et les vertus du mort. Mais le texte d'Hérodote n'exclut ni la possibilité d'une épitaphe de ce genre, ni l'hypothèse d'une épigramme votive destinée à la statue du vainqueur aux jeux olympiques⁴, ni l'existence d'un recueil des œuvres de Simonide où fussent comprises, avec les pièces lyriques, les élégies et les épigrammes. Hérodote a-t-il eu directement connaissance de ces poésies de Simonide ? ou bien l'allusion à ce poète provient-elle seulement, dans son livre, de la tradition qu'il avait recueillie sur la défaite des Ioniens à Éphèse ? C'est ce qu'il nous est impossible de décider.

Plus positive est la conclusion qui se tire du passage où Hérodote cite les épigrammes des Péloponnésiens, des Spartiates et

1. Hoffmann, *Sylloge*, n. 67 et 171. La seconde de ces inscriptions est classée par Hoffmann parmi les plus anciennes du iv^e siècle. Mais Kaibel, *Epigr. gr.*, n. 488, l'attribuait à la fin du v^e siècle.

2. Hoffmann, *Sylloge*, n. 77, 83, 126, 145.

3. Herod., V, 102.

4. Pausanias mentionne les victoires olympiques d'un Éléen nommé Evalcides (VI, 16, 6). Malgré la différence de l'ethnique, Schneidewin admet l'identité de ce personnage et du chef érétrien dont parle Hérodote.

du devin Mégistias aux Thermopyles¹. Ici nous pouvons affirmer que l'historien dépend, directement ou indirectement, des monuments originaux eux-mêmes, et non d'un recueil d'épigrammes. En effet, Simonide n'est pas donné dans ce passage pour l'auteur des trois pièces : il apparaît seulement comme l'ami qui a pris soin de faire graver une inscription sur le tombeau du devin Mégistias. Évidemment, cette inscription, il l'a lui-même composée ; mais ce n'est pas là le renseignement qu'Hérodote a recueilli, et qu'il a voulu reproduire : tandis que les Amphictyons ont fait officiellement les frais des stèles et de la gravure des épigrammes pour les deux premiers monuments (ἐπιγράμμασι καὶ στήλησι..... οἱ ἐπιχοσμήσαντες), c'est en son propre nom que Simonide a rendu les mêmes honneurs à son hôte². Il n'est donc pas juste de dire avec Kaibel : « Hérodote a connu et nommé l'auteur de l'épithaphe du devin ; s'il n'a pas nommé l'auteur des deux autres, c'est qu'il ne l'a pas connu, et s'il ne l'a pas connu, c'est que ces épithaphes n'étaient pas, comme celle du devin, l'œuvre de Simonide. » Cette conclusion repose sur une explication fautive de la phrase d'Hérodote. En réalité, l'observation de l'historien se rapporte seulement à la différence des personnes qui ont élevé les tombeaux. Or, ce renseignement, ce n'est pas dans un recueil de poésies qu'Hérodote a dû le rencontrer ; il l'a puisé dans une tradition qui se rattachait aux monuments eux-mêmes. Preger³ suppose que le nom de Simonide était gravé sous l'épigramme de Mégistias, comme nous avons vu que c'était quelquefois l'usage pour les personnages qui avaient pris soin d'un tombeau⁴. On

1. Herod., VII, 228. — Cf. n. 1, 2, 3.

2. Malgré l'opinion de Bergk (*op. cit.*, p. 438, note), nous ne pensons pas que les mots τὸ τοῦ μάντιος... ὁ ἐπιγράφας (Herod., VII, 228) équivalent à τὸ τοῦ μάντιος [σῆμα].... ὁ ἐπιγράφας. Il serait sans exemple que l'on trouvât, au ^ve siècle, ἐπιγράφειν σῆμα pour dire : orner un tombeau d'une inscription. De même qu'Hérodote écrit dans le même chapitre ἐπιγέγραπται γράμματα, il dit ici τὸ τοῦ μάντιος... ἐπιγράφας en sous-entendant le substantif ἐπίγραμμα, qui se trouve dans le membre de phrase précédent. Cette observation nous oblige à conserver les mots ἔξω ἢ τὸ τοῦ μάντιος ἐπίγραμμα, condamnés par Krüger et par M. Tournier (*Revue de philologie*, t. X (1886), p. 69). — Mais, en adoptant cette interprétation, nous ne croyons pas avec Kaibel que Simonide se soit borné à faire graver l'épithaphe de Mégistias, sans avoir personnellement contribué à l'élévation du tombeau (*Quaest. Simonid.*, p. 437). Les deux choses nous paraissent inséparables dans la pensée d'Hérodote et dans les idées des anciens.

3. Preger, *Inscr. gr. metr.*, n. 20.

4. Cf. ci-dessus, p. 9.

peut faire quelque hypothèse analogue pour expliquer comment Hérodote a eu connaissance du rôle joué par les Amphictyons dans les honneurs rendus aux héros des Thermopyles. Quoi qu'il en soit, ce qui est hors de doute, c'est que le texte d'Hérodote laisse le droit de soutenir que les deux autres inscriptions étaient, elles aussi, l'œuvre de Simonide.

Ne doit-on pas aller plus loin? Et, du même texte, l'authenticité de ces deux autres pièces ne ressort-elle pas avec évidence? Ainsi ne pense point Preger, qui s'appuie seulement sur un mot de Cicéron¹ et sur le témoignage conforme de l'Anthologie Palatine², pour attribuer à Simonide la fameuse épitaphe des Spartiates : Ὡ ξεῖν', ἀγγέλλειν Λακεδαιμονίοις..... Quant à l'épigramme des Péloponnésiens (Μυριάσιν ποτὲ τῆδε.....), Preger, ne la trouvant attribuée à Simonide que dans l'Anthologie, conserve des doutes sur l'auteur³. C'est là, selon nous, s'attacher trop strictement à la lettre d'un texte. Quelle est, en effet, l'observation que fait Hérodote? C'est que les Amphictyons, qui se réunissaient, comme on sait, aux Thermopyles⁴, avaient pris à leur charge le soin d'honorer dignement les morts tombés près du siège de leurs assemblées solennelles. Il leur appartenait donc de régler officiellement la question des sépultures en cet endroit; et ils durent s'acquitter de cette tâche, non pas au lendemain de la bataille, mais après la victoire définitive de la Grèce, après la retraite des Perses. C'est alors qu'ils décidèrent de consacrer deux monuments, l'un aux Spartiates, l'autre à tous les alliés de Sparte. Déjà sans doute s'élevait, sur la colline où Léonidas avait combattu jusqu'à la mort, le lion de pierre qui marquait la place de son tombeau⁵. On ne toucha pas à ce monument, d'une éloquente simplicité; mais on associa dans un même hommage tous les Spartiates, et on se contenta aussi d'un monument unique pour tous les alliés. Cette mesure, contraire peut-être à l'instinct particulariste de certaines villes grecques, était inspirée, ce semble, par le sentiment de l'unité nationale. Comment donc, dans la même circonstance, une exception fut-elle faite en faveur, non d'une ville, mais d'un homme? Comment le devin Mégistias eut-il, à lui seul, un monument isolé? Nul doute qu'il n'ait dû cette

1. Cicer., *Tusc.*, I, 42, 401.

2. Anthol. Pal., VII, 249.

3. Preger, *Inscr. gr. metr.*, n. 200

4. Herod., VII, 200 et 243.

5. Id., VII, 225.

faveur à l'intervention de Simonide, et que Simonide lui-même ne soit intervenu dans l'affaire précisément en raison du concours qu'il apportait de son côté, comme poète, à l'œuvre des Amphictyons. Appelé à célébrer officiellement les héros des Thermopyles, l'ami de Mégistias voulut distinguer entre toutes l'une des victimes les plus nobles de la bataille, et il obtint le droit de lui élever un monument à part, qu'il décora, comme il avait fait les autres, d'une de ces épigrammes où il était passé maître.

Certains savants croient, il est vrai, relever chez Hérodote, au sujet de ces deux épigrammes, une erreur qui pourrait faire douter de leur commune origine. Kirchhoff soupçonne l'inscription *Μυριάσιν ποτὲ τῆδε*.... de n'être pas une épitaphe¹, et Preger la classe parmi les inscriptions gravées sur des trophées ou des monuments commémoratifs². Si cette hypothèse était valable, rien ne prouverait que l'épigramme datât du même temps que les honneurs funèbres rendus aux morts par les Amphictyons. Mais c'est rejeter, ce semble, un peu trop aisément le témoignage d'Hérodote : l'historien ne parle dans ce passage que de tombeaux, et il distingue expressément celui de tous les combattants morts aux Thermopyles (*ταῦτα μὲν δὴ τοῖσι πᾶσι ἐπιγέγραπται*) et celui des Spartiates seuls (*τοῖσι δὲ Σπαρτιήτησι ἰδίῃ*). Qu'est-ce donc qui s'oppose à l'exactitude de cette information si précise et si claire ? C'est, dit-on, que l'épigramme des Péloponnésiens ne porte en elle-même aucune indication qui révèle l'existence d'un tombeau : il y est question d'une bataille, et voilà tout. Or toutes les épitaphes authentiques du v^e siècle, telles que nous les lisons sur les marbres, contiennent l'idée, formellement exprimée, que le monument renferme les restes d'un ou de plusieurs morts ; en outre, ces morts mêmes y sont désignés soit par leur nom, soit par le pronom démonstratif *οἶδε*, soit par un verbe à la première personne³. Rien de tout cela ne se rencontre dans la prétendue épitaphe de Simonide.

Cette objection *épigraphique* n'a qu'un tort : c'est d'ériger en loi une observation appuyée seulement sur un nombre assez restreint d'exemples. Nous accordons que le recueil d'E. Hoffmann, qui contient en tout 67 épigrammes funéraires pour le vi^e et le v^e siècle, justifie en apparence cette règle. Mais encore faudrait-il considérer que les épitaphes destinées à des *πολυάνδρια*, c'est-à-

1. *Monatsber. d. Berl. Akad.*, 1878, p. 3, note.

2. Preger, *Inscr. gr. metr.*, n. 200.

3. *Id.*, *ibid.*, p. xiv-xv.

dire à la sépulture commune de guerriers tombés ensemble sur le champ de bataille, sont seules ici en cause, et que nous possédons seulement quatre spécimens de cette espèce¹. Dans ce nombre, le n. 37, presque complètement mutilé, n'offre que quelques mots, d'où il est impossible de rien conclure; le n. 64 est dans le même état, et Kirchhoff lui-même propose pour cette épitaphe une restitution qui se rapprocherait beaucoup de l'épigramme qui nous occupe : [τοῖδε ποκ' ἐν Ταν]άγραι Λα[κεδαιμονίοις ἐμάχοντο]². Il faut enfin tenir compte de ce fait, que les sépultures des Thermopyles, étant réunies au même endroit, avaient moins besoin que d'autres d'être désignées comme des tombeaux à l'attention du passant, et que le poète, appelé à célébrer dans plusieurs épigrammes les morts tombés dans la même affaire, a dû s'ingénier à varier un éloge qui ne comportait pas, quoi qu'on puisse dire, une formule en quelque sorte hiératique.

Ainsi le témoignage d'Hérodote nous paraît devoir être interprété comme il suit : il existait aux Thermopyles trois stèles funéraires, érigées dans une circonstance solennelle, avec le concours de Simonide, par les soins ou avec l'autorisation des Amphictyons.

Que si Strabon parle de cinq stèles³, et s'il mentionne sur l'une d'elles une épitaphe des Locriens d'Oponte, cette donnée authentique d'un témoin oculaire ne doit pas cependant prévaloir contre l'assertion d'Hérodote. Aucune indication de date ni d'auteur n'étant fournie par Strabon, c'est après le temps d'Hérodote que le monument a dû être élevé. Nous en dirons autant de l'épigramme des Thespiens, due au poète inconnu Philiadas de Mégare⁴, épigramme qui d'ailleurs ne se rapporte pas sûrement à la bataille des Thermopyles⁵.

On sera tenté peut-être d'attribuer de même une origine tardive à certains monuments de Platées, que ne mentionne pas Hérodote, ainsi qu'aux épigrammes « de Simonide » signalées en cet endroit par Pausanias, sur les tombeaux des Lacédémoniens et des Athéniens⁶. Cette conclusion serait excessive. Ne prêtons

1. Hoffmann, *Sylloge*, n. 34, 36, 37 et 64.

2. Kirchhoff, *Corp. Inscr. Attic.*, t. IV, p. 107.

3. Strab., IX, p. 425.

4. Stephan. Byzant., v. Θέσπεια.

5. Les Thespiens prirent part aussi à la bataille de Platées (Herod., IX, 30).

6. Pausan., IX, 2, 5. — Pausanias parle d'élégies, ἐλεγεία; mais il ajoute γεγραμμένα ἐπ' αὐτοῖς (c'est-à-dire ἐπὶ τοῖς τάφοις). Des élégies gravées sur des tombeaux, c'est ce que nous appelons des épigrammes en distiques élégiaques.

pas à Hérodote des procédés d'exposition toujours identiques à eux-mêmes : pour avoir cité les épigrammes des Thermopyles, il ne s'ensuit pas qu'il ait cru devoir rapporter de même les épigrammes de Platées. Il faut ici considérer la raison qui semble l'avoir déterminé à s'exprimer comme il a fait dans l'un et dans l'autre cas. A propos des Thermopyles, ce qu'il a voulu distinguer, c'est le rôle des Amphictyons et la part de Simonide dans l'hommage public rendu aux morts; ce qui l'a frappé, et ce qu'il s'est plu à faire remarquer (parce que d'autres peut-être s'y étaient trompés avant lui, et parce qu'il avait recueilli à ce sujet une information particulièrement sûre), c'est la différence d'origine des tombes réunies au même lieu. A Platées, une différence plus profonde lui avait été signalée entre des tombeaux qui tous d'ailleurs provenaient des villes intéressées elles-mêmes : c'est que les uns contenaient réellement des morts, tandis que les autres, simples cénotaphes, étaient là seulement pour l'effet et la parade¹. Les inscriptions ne pouvaient pas révéler ce fait à l'historien : les unes et les autres devaient affecter la même forme. Il s'est donc appliqué à justifier son dire, en indiquant l'auteur de cette espèce de supercherie, et en insistant sur l'intervalle de temps écoulé entre la bataille et la prétention tardive des Éginètes. Dans ces conditions, son silence sur les prétendues épigrammes de Simonide ne saurait être logiquement interprété contre l'authenticité de ces pièces.

Le même raisonnement s'applique au silence d'Hérodote sur l'autel de Zeus Eleuthérios. L'historien n'a pas entrepris de décrire les monuments de Platées, non plus que les fêtes solennelles qui, dès le lendemain de la bataille, au témoignage de Plutarque², avaient été instituées dans cette ville. Sur un seul point, il y a contradiction formelle entre Hérodote et Pausanias : c'est au sujet du tombeau commun à tous les Grecs (τοῖς λοιποῖς ἐστὶν Ἑλληνσι μνημα κοινόν, selon Pausanias)³. Hérodote insiste, au contraire, sur la distinction des tombes (ἑθαπτον τοὺς ἑωυτῶν χωρὶς ἕκαστοι)⁴. Mais ici l'autorité d'Hérodote peut demeurer intacte, soit que l'on considère le μνημα κοινόν de Pausanias comme un tombeau élevé longtemps après les événements, lorsque les tombes primitives avaient disparu, soit qu'on le regarde, avec

1. Herod., IX, 85.

2. Plut., *Aristid.*, 21.

3. Pausan., IX, 2, 5.

4. Herod., IX, 85.

Bergk, comme un monument commémoratif, analogue à l'autel de Zeus; dans ce cas, Hérodote aurait pu négliger de le mentionner.

Une autre épigramme votive est rapportée par Hérodote, mais sans nom d'auteur¹; l'attribution à Simonide ne repose que sur un témoignage douteux d'Aristide le Rhéteur².

En résumé, Hérodote n'a pas, tant s'en faut, cité toutes les épigrammes funéraires ou votives qu'il a pu connaître; dans le nombre de celles qu'il a omises, il pouvait y en avoir de Simonide. Mais il en a rapporté trois dont l'attribution à Simonide, sans être formelle, ressort, selon nous, avec certitude de tout le passage. Ces épigrammes, il ne les tirait pas d'un recueil littéraire. Mais l'existence d'un recueil de ce genre, dès le milieu du v^e siècle, n'est en aucune façon contredite par le fait qu'Hérodote ne semble pas l'avoir consulté. Si même on se rappelle que le même historien parle ailleurs des louanges données par Simonide à Evalcides d'Erétrie, on pourra penser que les œuvres de ce poète, y compris les élégies et les épigrammes, avaient été répandues en Grèce peu de temps après sa mort.

§ 3. THUCYDIDE. — Deux épigrammes figurent dans Thucydide sans nom d'auteur : c'est l'építaphe de la fille d'Hippias, Archédicé³, et le distique inscrit par le vainqueur de Platées, Pausanias, sur le trépied de Delphes⁴. Nous examinerons l'authenticité de ces deux pièces à propos des auteurs qui les attribuent expressément à Simonide. Mais il est nécessaire de remarquer ici que le silence ou l'ignorance de Thucydide ne constitue pas d'avance un préjugé contraire ou même défavorable à la validité de ces témoignages. Sans oser affirmer avec Preger⁵ que Thucydide ait vu de ses propres yeux le tombeau d'Archédicé à Lampsaque, nous croyons que son témoignage dérive, directement ou indirectement (comme c'était déjà le cas pour Hérodote), du monument lui-même. L'historien, qui ne cite dans tout le cours de son livre que deux poètes, Homère et Hésiode, avait-il donc quelque raison pour sortir de sa réserve ordinaire, et pour rappeler à ses compatriotes athéniens que l'auteur de l'éloge accordé à la fille du tyran Hippias était leur poète en quelque sorte

1. Herod., V, 77. — Cf. n. 68.

2. Cf. plus bas, p. 36-37.

3. Thucyd., VI, 59. — Cf. n. 4.

4. Id., I, 132. — Cf. n. 9.

5. Preger, *Inscr. gr. metr.*, p. xx et xxii.

national, Simonide? N'allons pas jusqu'à soutenir que Thucydide ait ménagé dans cette circonstance l'amour-propre des Athéniens; mais il ne mentionnait cette épigramme que comme un document historique, sans en considérer le mérite littéraire, sans en discuter l'origine. A supposer que la pièce, qui compte parmi les plus belles de toute l'antiquité, fût déjà conservée dans un recueil avec d'autres poésies de Simonide, pourquoi Thucydide l'y aurait-il été chercher, s'il la connaissait *de visu*, ou s'il l'avait trouvée dans quelque ouvrage comme les $\epsilon\Omega\rho\sigma\iota$ $\Lambda\alpha\mu\psi\alpha\kappa\tau\eta\gamma\omega\acute{\nu}$ de Charon de Lampsaque? Quant à l'inscription du trépied de Delphes, elle était aussi célèbre en Grèce que l'histoire même du Lacédémonien Pausanias : l'occasion de cette dédicace intéressait plus Thucydide que la question de savoir quel ami complaisant avait prêté au vaniteux vainqueur de Platées l'appui de son talent poétique.

§ 4. ARISTOTE. — Il nous faut arriver jusqu'à Aristote pour trouver un premier témoignage direct et formel en faveur d'une épigramme authentique de Simonide. Mais cette fois le témoignage est irrécusable¹; du moins ne saurait-on le récuser sans compromettre du même coup tous les témoignages ultérieurs. Evidemment, Aristote lui-même a pu se tromper en citant, comme de Simonide, un vers célèbre, et Hiller, plus sceptique cette fois que Kaibel lui-même², insinue qu'Aristote a pu prendre son information dans un écrit en prose, ou encore citer de mémoire³. Mais, si le plus savant, le mieux informé des connaisseurs de l'antiquité n'est pas un témoin suffisant, à qui nous fier désormais? Plutôt que d'accuser gratuitement Aristote de légèreté, voyons s'il ne se trouve pas, dans le passage de la *Rhétorique* où il rapporte le vers de Simonide, une indication qui puisse nous rendre toute confiance dans la solidité de son témoignage. Dans un chapitre précédent du même livre⁴, Aristote cite une autre épigramme, la dédicace gravée sur la statue d'un vainqueur aux jeux olympiques, qui avait commencé par porter misérablement sur ses épaules des paniers de poissons, d'Argos à

1. Aristot., *Rhetor.*, I, 9, p. 1367 B. — Il s'agit du v. 3 de l'épithaphe d'Archédicé, citée en entier par Thucydide.

2. Kaibel, *Quaest. Simonid.*, p. 453 : (Aristoteles) cum non soleat inexplorata pro certis vendere nobis testis esse debet locupletissimus.

3. Hiller, *Zu den Simonid. Epigr.*, p. 245, note 33.

4. Aristot., *Rhetor.*, I, 7, p. 1365 A.

Tégée (Πρόσθε μὲν ἀμφ' ὄμοισιν ἔχων....) Voilà bien une pièce qui devait être célèbre, elle aussi : Aristote pourtant ne l'attribue pas au grand faiseur d'épigrammes, à Simonide ! Il la donne sans nom d'auteur, et, quand il y fait de nouveau allusion dans le même livre, il la distingue si bien des pièces de Simonide que les mots τὸ τοῦ Ἀλυμπιονίκου, qui servent à la désigner, s'opposent visiblement aux mots τὸ τοῦ Σιμωνίδου, par lesquels il amène la citation de l'épithaphe d'Archédicé. Dans ces conditions, il faut admettre, suivant nous, aussi bien l'authenticité de cette dernière pièce que la non-authenticité de la première.

Dira-t-on avec Bergk que l'épigramme Πρόσθε μὲν ἀμφ' ὄμοισιν... a pu venir sans nom d'auteur à la connaissance d'Aristote, et qu'elle a été reconnue plus tard pour appartenir à Simonide ? Il est certain qu'Aristophane de Byzance, au témoignage d'Eustathe, l'attribuait à ce poète¹. Mais, loin de puiser cette information dans des catalogues ou des recueils authentiques, c'est tout simplement au passage de la *Rhétorique* qu'Aristophane nous paraît avoir emprunté sa citation ; car, de cette épigramme incomplète, il ne reproduit que les vers rapportés par Aristote. Une légère faute d'attention lui aura fait attribuer au même auteur les deux pièces citées à côté l'une de l'autre dans la *Rhétorique*, et, suivant la remarque de Kaibel², il aura d'autant plus aisément accepté cette attribution inexacte qu'elle venait confirmer à ses yeux l'antiquité de certains termes que d'autres grammairiens considéraient comme des néologismes.

Nous saisissons là sur le fait une des erreurs que les Alexandrins, malgré leur érudition, ont dû commettre le plus souvent dans la suite. Mais du moins, par l'exemple d'Aristote, sommes-nous assurés qu'il y avait moyen, dans la seconde moitié du IV^e siècle, de savoir si une épigramme était, oui ou non, l'œuvre de Simonide.

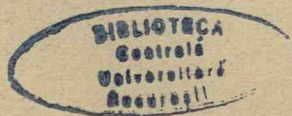
Cette conclusion nous autorise à continuer nos recherches, et à poursuivre les traces de cette tradition chez les contemporains et les successeurs d'Aristote.

§ 5. CHAMÉLÉON D'HÉRACLÉE. — Le péripatéticien Chaméléon d'Héraclée est, à notre connaissance, le plus ancien auteur qui

1. Eustath., *ad Odys.*, p. 1761, 25.

2. Kaibel, *Quaest. Simonid.*, p. 452.

1. — HAUVETTE. — *Épigrammes de Simonide.*



ait écrit tout un livre sur Simonide¹. A ce titre c'est lui qu'on rend volontiers responsable d'une foule d'anecdotes suspectes, répandues sur le compte de notre poète. Sans prétendre justifier de tout point Chaméléon, il est permis d'affirmer que les citations de son ouvrage, dues à Athénée, nous ont conservé des pièces authentiques de Simonide, avec un commentaire précieux. Ainsi ne saurait-on mettre en doute l'authenticité des deux énigmes qu'il rapporte², et dont il donne plusieurs explications curieuses, quoique contestables. Outre l'intérêt que peuvent offrir par eux-mêmes ces deux γρίφοι, le témoignage de Chaméléon prouve que Simonide avait écrit des παίγνια, et que ces petites pièces, recueillies avec soin, avaient fourni de bonne heure aux savants une ample matière à discussion. Remarquons en outre qu'Athénée, sans doute d'après Chaméléon, donne inexactement le nom d'épigramme à l'une des deux pièces que nous venons de mentionner³ : cette confusion nous porte à penser que ces γρίφοι, sans présenter la forme d'un ou de plusieurs distiques élégiaques, avaient cependant pris place dans le recueil de Simonide à côté des épigrammes. Si des compositions de ce genre, véritables jeux de société, avaient survécu, rien ne s'oppose à ce que de simples improvisations aient été, elles aussi, respectées par le temps : telle cette parodie d'Homère que Chaméléon attribuait à Simonide assis à la table du tyran Hiéron⁴. Si l'on se rappelle l'éloge que fait Pindare de l'esprit déployé par le tyran lui-même à sa table hospitalière⁵, on ne s'étonnera pas qu'il ait trouvé dans Simonide un convive tout prêt à briller par d'heureuses réparties.

L'étude des trois citations empruntées au livre de Chaméléon περί Σιμωνίδου⁶ conduit à reconnaître que l'auteur disposait de

1. Athen., XIV, p. 656 C : περί δὲ λαγῶν Χαμαιλέων φησὶν ἐν τῷ περί Σιμωνίδου... — Id., X, p. 456 C : γριψόδη δ' ἐστὶ καὶ Σιμωνίδη ταῦτα πεποιημένα ὧς φησι Χαμαιλέων ὁ Ἡρακλεώτης ἐν τῷ περί Σιμωνίδου.

2. Athen., X, p. 456 C et 456 E. — Cf. n. 14 et 15.

3. Athen., X, p. 456 E : πεποίηκε δὲ καὶ ἕτερον ὁ Σιμωνίδης ἐπίγραμμα, ὃ παρέχει τοῖς ἀπείροις τῆς ἰστορίας ἀπορίαν.

4. Athen., XIV, p. 656 C. — Cf. n. 17.

5. Pind., *Olymp.*, I, v. 40-47.

6. Dans un autre passage (XIII, p. 611 A), Athénée emprunte au livre de Chaméléon sur Simonide une pensée qui paraît provenir de Platon (*Protag.*, p. 316 D). Enfin, d'après le livre XIV, p. 656 D, d'Athénée, Chaméléon justifiait, ce semble, l'épithète de χιμδίξ (avare, ladre) donnée, disait-on, par Xénophane à Simonide. Cf. à ce sujet : Sternbach (S. L.), *Meletemata graeca*, Vindobonae, 1886, p. 441.

documents littéraires authentiques, et qu'il possédait même, sur les pièces de Simonide dont il avait le texte sous les yeux, des données assez abondantes, où des renseignements exacts devaient se trouver mêlés à des hypothèses et à des fables. Une conclusion analogue se tire d'une quatrième citation que fait Athénée, et qui contient cette fois une épigramme. Pour être extrait du livre de Chaméléon sur Pindare, ce témoignage n'en mérite pas moins la même confiance que les précédents¹.

L'épigramme dont il s'agit, inscrite sur un tableau consacré à Aphrodite dans le temple de Corinthe, ne nous est pas connue seulement par Chaméléon; elle est citée, d'après Théopompe, par le scoliaste de Pindare², et mentionnée aussi par Plutarque³. Entre ces trois témoignages, quel rapport convient-il d'établir? Bergk a compliqué et obscurci la question, en supposant une faute de texte dans le scoliaste de Pindare et en proposant une correction⁴. D'après lui, le scoliaste de Pindare, au lieu de rapporter l'épigramme telle que la donnait Théopompe, avec l'indication fournie par l'historien lui-même sur la place de ce tableau à l'entrée du temple (εἶναι δὲ καὶ νῦν ἀναγεγραμμένον ἐλεγείον εἰσιόντι εἰς τὸν ναὸν τῆς ἀριστερᾶς χειρὸς), le scoliaste, dis-je, donnait ce dernier renseignement en son propre nom (ἔστι δὲ καὶ νῦν.....), et l'empruntait à Chaméléon. Mais Chaméléon, d'après Athénée, se contentait de dire que le monument subsistait encore de son temps⁵: l'indication du scoliaste est beaucoup plus précise, et ne peut pas dériver de Chaméléon. En réalité, d'après le texte actuel, qu'il n'y a pas lieu de corriger, le scoliaste de Pindare reproduit, jusqu'à la fin de la citation, le témoignage de Théopompe, et c'est Théopompe, non le scoliaste, qui doit être considéré comme ayant vu le monument « à droite en entrant dans le temple ». S'il en est ainsi, Théopompe, témoin oculaire, a pu donner de l'épigramme un texte excellent; mais il n'a

1. Athen., XIII, p. 373 C : νόμιμόν ἐστιν ἀρχαῖον ἐν Κορίνθῳ, ὡς καὶ Χαμαιλέων ὁ Ἡρακλεώτης ἱστορεῖ ἐν τῷ περὶ Πινδάρου.... — Pour le texte de l'épigramme, cf. n. 8.

2. Schol. Pind., *Olymp.*, XIII, 33 : Θεόπομος δὲ φησι καὶ τὰς γυναῖκας αὐτῶν εὔξασθαι τῇ Ἀφροδίτῃ ἔρωτα ἐμπέσειν τοῖς ἀνδράσιν αὐτῶν μάχεσθαι ὑπὲρ τῆς Ἑλλάδος τοῖς Μήδοις.....

3. Plut., *De Her. mal.*, 39.

4. Bergk, *op. cit.*, *Simonid.*, fragm. 137.

5. Athen., XIII, p. 373 C : διὸ καὶ Σιμωνίδης ἀναθέντων τῶν Κορινθίων πίνακα τῇ θεῷ τὸν ἔτι καὶ νῦν διαμένοντα ... συνέθηκε τότε τὸ ἐπίγραμμα ...

recueilli sur l'offrande elle-même qu'une tradition locale, défigurée peut-être par des serviteurs subalternes du temple¹, et surtout il n'a pas connu le nom du poète, nom qui ne figurait pas sur le monument². Tout autre est le cas de Chaméléon : les mots *ἐπιζήσιν ἄν διζμύροντα*, qui lui appartiennent³, ne prouvent pas nécessairement qu'il ait vu de ses propres yeux l'inscription ; car il a pu, à la rigueur, connaître le témoignage de Théopompe ; mais, sans aucun doute, il ne dépend de Théopompe ni pour le texte de l'épigramme, qu'il rapporte avec des variantes considérables, ni pour l'attribution à Simonide, ni pour l'explication du monument. Le texte et le nom du poète, il les a trouvés dans un recueil ; l'explication de l'offrande, il ne l'a pas inventée davantage. Contrairement à l'opinion de Wilamowitz-Möllendorff⁴, nous croyons qu'il a puisé à bonne source, dans une tradition digne de foi, la donnée suivant laquelle le tableau représentait, non les mères de famille, mais les courtisanes de Corinthe adressant leurs prières à Aphrodite⁵. Cette donnée, historiquement vraisemblable, a répugné sans doute au sens moral de Plutarque ; aussi a-t-il adopté la version de Théopompe, et reproduit les termes mêmes de cet historien⁶, en y ajoutant toutefois une erreur⁷ ; mais en même temps il a eu entre les mains soit le texte de Chaméléon soit un recueil de poésies identique à celui où Chaméléon avait trouvé l'épigramme ; car il a nommé Simonide, et reproduit la pièce elle-même, à très peu de chose près, comme Chaméléon.

1. D'après cette tradition (cf. ci-dessus, p. 19, n. 2), le tableau représentait les femmes de Corinthe, demandant à la déesse d'inspirer à leurs époux le courage de combattre et de vaincre les Mèdes.

2. Le scoliaste ne nomme pas l'auteur de l'épigramme.

3. Au temps d'Athénée, il y avait longtemps que les temples de Corinthe avaient été détruits et incendiés. Ce n'est donc pas à lui qu'on peut rapporter ces mots.

4. Wilamowitz (cité par Preger, *Inscr. gr. metr.*, p. 33) soutient que Chaméléon n'a eu sur cette offrande aucune autre donnée que l'épigramme même, accompagnée peut-être des mots : *Κορίνθιοι Ἀφροδίτῃ εὐχάν.* Le biographe de Simonide aurait donc imaginé toute l'explication qu'il donne de ce tableau.

5. On peut croire, avec Wilamowitz, qu'il s'agit spécialement des courtisanes sacrées, hiérodules de la déesse.

6. Cf. ci-dessus, p. 19, n. 2, et Plut., *de Her. mal.*, 39 : *αἱ Κορίνθιοι εὐξάντο* ... *ἔρωτα τοῖς ἀνδράσι τῆς πρὸς τοὺς βαρβάρους μάχης ἐμβαλεῖν τὴν θεὸν* ...

7. Plutarque parle de statues de bronze, non d'un tableau.

Les résultats de cette enquête nous confirment, on le voit, dans l'idée que le plus ancien biographe de Simonide a eu sous les yeux des documents et même des traditions authentiques. Ce qu'il faut regretter, c'est que la nature de son livre et la tournure de son esprit lui aient fait, ce semble, choisir, parmi les données dont il disposait, celles qui avaient un caractère anecdotique et moral plutôt que vraiment historique.

§ 6. CALLISTRATOS. — A l'école des grammairiens d'Alexandrie, qui continuèrent les études d'histoire littéraire inaugurées par Aristote et ses disciples, appartient Callistratos, élève d'Aristophane de Byzance, et auteur de *Σύμμικτα* dont Athénée cite le VII^e livre, avec six vers de Simonide¹ : il s'agit, ici encore, d'une de ces pièces de circonstance, d'un de ces jeux d'esprit, qui n'ont pu se conserver que dans une tradition littéraire. Hiller classe cette pièce parmi les élégies, mais sans raison suffisante : le sujet est vraiment trop mince, et la plaisanterie trop visiblement répandue dans tout le morceau, pour qu'on y voie autre chose qu'une improvisation, suivant le témoignage formel de Callistratos.

L'élève d'Aristophane de Byzance vécut sans doute vers le milieu du II^e siècle avant notre ère. Vers la fin de ce siècle se produisit un événement littéraire des plus intéressants pour le problème que nous étudions.

§ 7. MÉLÉAGRE ET L'ANTHOLOGIE PALATINE. — La vie, l'œuvre et le caractère de Mélagre, après avoir inspiré à Sainte-Beuve des pages devenues classiques², ont été récemment l'objet d'un travail aussi solide qu'élégant de M. H. Ouvré. La fameuse *Couronne* y est finement étudiée dans ses traits généraux et dans son esprit. Mais il s'en faut de beaucoup que l'auteur ait cherché à résoudre toutes les questions de détail que soulève la première Anthologie.

En ce qui regarde l'authenticité des pièces de Simonide, M. Ouvré exprime l'opinion que la *Couronne* prêtait déjà « bien des pauvretés à l'illustre poète³ », et que tous les efforts de la critique n'arrivent pas à débrouiller « le recueil de Simonide⁴ », c'est-à-dire sans doute la collection des épigrammes qui portent ce

1. Athen., III, p. 123 C. — Cf. n. 16.

2. Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. V, p. 407 sqq.

3. Ouvré, *Mélagre*, p. 70.

4. Id., *ibid.*, p. 79.

nom dans l'Anthologie Palatine. Il est vrai que M. Ouvré ajoute : « D'ailleurs, dans ce fatras, tout ne vient pas de Méléagre. » Toute la question est là, ce semble. Est-ce Méléagre, est-ce Constantin Céphalas, est-ce le scribe du *Palatinus*, est-ce le réviseur ou le *lemmatiste*, est-ce Planude, qu'il faut accuser des erreurs commises dans l'attribution à Simonide de certaines pièces qui ne peuvent pas ou ne doivent pas lui appartenir ?

Le problème ainsi posé pourra paraître peu intéressant en lui-même. S'il est prouvé, dira-t-on, qu'il y a eu des erreurs commises, qu'importe de savoir si ces erreurs remontent au 1^{er} siècle avant Jésus-Christ, ou au x^e siècle de notre ère ? Sans doute ; mais, pour la valeur des témoignages formels que nous allons rencontrer dans la suite de cette étude, et qui ne dérivent pas de la *Couronne*, il est pourtant nécessaire de poser au moins et d'examiner la question que voici : Méléagre lui-même avait-il entre les mains des recueils déjà si mauvais, que des pièces sûrement fausses fussent attribuées par lui à Simonide ? S'il en était ainsi, quelle valeur accorder aux témoignages ultérieurs ?

Nous avons déjà en partie répondu à cette question, à propos d'Aristote et de Chaméléon : il nous a paru que ces deux écrivains s'appuyaient l'un et l'autre sur des recueils littéraires, dont l'existence est attestée à nos yeux par la nature même des extraits ou des citations qui proviennent de ces auteurs. Weisshäupl affirme, il est vrai, que les épigrammes de Simonide ont été réunies seulement par les grammairiens d'Alexandrie¹ ; mais il n'apporte aucune preuve à l'appui de cette assertion. Si telle avait été la condition faite aux Alexandrins, qu'ils n'eussent entre les mains d'autres documents que les textes gravés sur le marbre ou le bronze sans nom de poète, il est évident que leur autorité en matière d'authenticité serait très faible, et on devrait en dire autant de Méléagre. Car un point justement mis en lumière par M. Ouvré, d'après les études pénétrantes de Weisshäupl, c'est que la *Couronne* de Méléagre était formée de pièces recueillies bien plutôt dans des livres que sur les grandes routes de la Grèce : Méléagre n'a été ni un Philochore ni un Polémon ; il ne semble pas même avoir eu, comme Céphalas, un collaborateur comme Grégorios². Dans ces conditions, la question pour nous n'est pas précisément de savoir comment Méléagre a pu connaître des épi-

1. Weisshäupl (Rudolf), *Die Grabgedichte der griechischen Anthologie*, Vienne, 1889, p. 34.

2. Ouvré, *Méléagre*, p. 68-69. — Cet ami, d'ailleurs inconnu, de Céphalas avait copié pour lui quelques inscriptions.

grammes authentiques de Simonide (sauf quelques erreurs possibles, dont nous avons donné plus haut un exemple¹, les recueils alexandrins méritaient toute confiance); il s'agit plutôt d'expliquer pourquoi nous n'attribuons pas au témoignage de l'Anthologie, qui dérive de Méléagre, une égale valeur.

C'est que nous ne possédons point, en réalité, la *Couronne* de Méléagre. Ne nous laissons pas tromper par les apparences. Sans doute Weisshäupl, après les travaux de Passow² et de Weigand³, a pu dresser des tableaux où il distingue, dans le recueil de Céphalas, les extraits des *Couronnes* de Méléagre, de Philippe et d'Agathias. Mais, en admettant la rigoureuse exactitude de ces tableaux, devons-nous croire que Méléagre ait attribué à Simonide toutes les pièces qui figurent sous ce nom dans les fragments de la *Couronne*?

Il s'en faut de beaucoup. Dans un grand nombre de cas, on ne peut pas même assurer que l'attribution à Simonide vienne de Céphalas, et c'est déjà là toute une série de pièces qui, sans devoir être nécessairement condamnées, ne se présentent pas d'abord avec une garantie suffisante d'authenticité; d'autres épigrammes portent certainement l'estampille de Céphalas; mais un exposé même sommaire de la manière dont Céphalas a utilisé la *Couronne* de Méléagre nous fera comprendre combien de chances d'erreur s'offraient à lui, combien de raisons permettent de récuser son témoignage plutôt que de le confondre avec celui de Méléagre. Ainsi sera singulièrement réduit, il est vrai, le nombre des pièces qui reposent sur un témoignage certain; mais du même coup sera maintenue l'autorité de Méléagre, c'est-à-dire celle des recueils alexandrins où il a puisé.

Le contrôle que nous voudrions appliquer ici aux épigrammes de Simonide ne peut se faire avec une entière certitude que pour la partie de l'Anthologie qu'a déjà rééditée Stadtmüller d'après une étude nouvelle, et cette fois définitive, du manuscrit Palatin⁴. Car nous voyons que cette réédition corrige quelques-unes des

1. Cf. ci-dessus, p. 17. — Voir aussi plus bas, p. 30, n. 4.

2. Passow, *Quaestio de vestigiis coronarum Meleagri et Philippi in Anthologia Constantini Cephalae*, Vratislav., 1827.

3. Weigand, *De fontibus et ordine Anthologiae cephalanae*, dans le *Rhein. Mus.*, t. III (1845), p. 161 et 341; t. V (1847), p. 276.

4. *Anthologia graeca epigrammatum Palatina cum Planudea*, edidit Hugo Stadtmüller, vol. I, Lipsiae, Teubner, 1894.

indications, pourtant fort minutieuses, données par Weisshäupl¹. Nous bornant donc d'abord aux livres V et VI de l'Anthologie Palatine, nous constatons que, dans les séries qui proviennent de la *Couronne* de Méléagre, treize épigrammes portent le nom de Simonide². Combien dans ce nombre avaient déjà cette attribution chez Céphalas? On sait que le scribe du *Palatinus* (les éditeurs l'appellent A) a eu sous les yeux un manuscrit qui, sans être l'original de Céphalas, en dérivait indirectement; le correcteur (C) a disposé d'un exemplaire de Michel le Chartophylaque, copié sur le manuscrit même de Céphalas; enfin le moine Planude, dont nous possédons le manuscrit original, a souvent, en puisant à de bonnes sources, retrouvé des pièces qu'avaient omises soit les copistes de Céphalas soit Céphalas lui-même. Du simple énoncé de ces faits, il résulte que l'accord des trois sources A. C. Pl. nous donne, avec une très grande vraisemblance, la tradition de Céphalas lui-même. Or deux épigrammes seulement, sur les treize que nous avons distinguées, présentent cet accord en ce qui concerne le nom du poète : V, 159 (Stadtmüller 158) et VI, 50. Dans une autre, VI, 214, le nom du poète vient de A. C., et dans deux autres (VI, 2 et VI, 52), de A et de Pl. Cette coïncidence donne encore une grande probabilité à l'origine *céphalienne* de cette indication. Pour six autres, c'est le scribe A qui est la seule autorité (VI, 144, 212, 213, 215, 216, 217) et déjà des doutes sont permis. Mais ces doutes s'accroissent, bien entendu, quand il y a contradiction entre A et Pl., comme dans l'épigramme V, 161 (Stadtmüller 160). Enfin la note τὸ ἀγνώστου, que le correcteur C a jointe à l'épigramme VI, 145, s'applique dans l'ordre actuel des épigrammes, à une pièce que le scribe A attribue à Simonide; mais il y a tout lieu de croire que cette pièce était primitivement dans Céphalas à l'endroit où elle se trouve répétée dans le manuscrit Palatin, après VI, 213. Les mots τὸ ἀγνώστου de C ne représentent donc peut-être pas Simonide.

Passons maintenant au livre VII de l'Anthologie, auquel appartiennent toutes les autres épigrammes dites de Simonide qui proviennent de la *Couronne*³. Sur les 31 pièces de cette série, 2 seulement (VII, 20 et VII, 77) portent le mot Σιμωνιδου écrit de

1. Par exemple, à propos du nom de Simonide inscrit en tête de l'épigramme VI, 50, Weisshäupl dit : Σιμωνιδου C in ras. Stadtmüller fournit une indication différente : Σιμωνιδου A. C. Pl.

2. Anthol. Pal., V, 159 (Didot) ou 158 (Stadtmüller), 161 (Didot) ou 160 (Stadtmüller), VI, 2, 50, 52, 144, 145, 212, 213, 214, 215, 216, 217.

3. Nous suivons ici les indications paléographiques de Weisshäupl.

la main même du scribe A, et, pour la première de ces deux pièces, cette attribution est contredite par la note de C : ἀδέσποτον. En tête d'une autre épigramme, c'est le *lemmatiste* seul qui écrit Σιμωνίδου (VII, 24). Dans les 28 autres pièces l'attribution à Simonide vient de C, et cette note peut, nous l'avons vu, représenter la tradition de Céphalas; dans ce cas le correcteur aurait simplement réparé l'omission du scribe A, lequel a presque constamment négligé, à partir du livre VII, d'indiquer les noms des poètes. Mais on peut aussi soutenir que l'attribution à Simonide vient, non de Céphalas, mais du correcteur lui-même ou de son prédécesseur Michel le Chartophylaque, suivant l'opinion, fortement motivée, de Finsler¹. C'est donc avec quelque doute qu'on doit rapporter à Céphalas l'attribution à Simonide des 20 pièces suivantes : VII, 25, 248, 249, 254, 258, 270, 296, 300, 301, 302, 442, 443, 496, 509, 510, 511, 513, 514, 515, 516. Les doutes prennent un peu plus de force quand la même épigramme, attribuée par C à Simonide, est *adespote* dans Planude : VII, 250, 251, 253, 508, 512, ou quand elle est attribuée par Planude à un autre poète (VII, 507). Deux fois enfin le correcteur lui-même exprime des doutes : ἀδελόν εἴ δὲ Σιμωνίδου (VII, 431), ou Σιμωνίδου εἴ δὲ Σιμωνίου (VII, 647) et ces doutes sont confirmés par le fait que Planude ne cite aucun nom de poète (VII, 431), ou en nomme un différent des deux que nommait C (VII, 647).

On voit que nous sommes loin de pouvoir, d'après le manuscrit Palatin, reconstituer le recueil de Céphalas, du moins en ce qui concerne l'attribution des pièces à Simonide. Mais considérons les épigrammes mêmes qui, suivant la plus grande vraisemblance, figuraient sous le nom de ce poète dans le recueil de Céphalas. Qu'est-ce que cela prouve? Est-ce que Céphalas, en prenant ces pièces dans la *Couronne* de Méléagre, les trouvait déjà classées sous la même rubrique, ou même rapprochées les unes des autres, parmi les œuvres de poètes à peu près contemporains de Simonide? Nous croyons pouvoir affirmer tout le contraire. Méléagre, d'après le témoignage précis du *lemmatiste*, avait disposé les fleurs de sa *Couronne* κατὰ στοιχεῖον², c'est-à-dire par ordre alphabé-

1. Finsler, *Kritische Untersuchungen über die Geschichte der griechischen Anthologie*, Zurich, 1876, p. 135.

2. La note entière du *lemmatiste*, relative à la *Couronne* de Méléagre, est exactement reproduite par Stadtmüller (*Anthologia graeca*, p. 68). — Nous devons ajouter que ce témoignage, généralement considéré comme incontestable, est pourtant rejeté par l'auteur d'un récent article sur la *Couronne* de Méléagre : C. Radinger, *Der Stephanos des Meleagros von Gadara*, dans le *Philologus*, t. LVI (1895), p. 297-310.

tique, et ces mots signifient, non pas que les différents auteurs y figuraient dans l'ordre de leur lettre initiale, mais que chaque pièce était rangée suivant la lettre qui commençait le premier mot du premier vers. Quelque singulière que nous semble aujourd'hui cette disposition, elle ressort avec évidence de plusieurs séries alphabétiques, qui reparaissent encore dans les fragments de la *Couronne* de Méléagre, et surtout dans les fragments de la *Couronne* de Philippe, son imitateur ¹. M. Ouvré a présenté une spirituelle apologie de cet ordre artificiel ².

Le travail de Constantin Céphalas a donc consisté à répartir en des catégories distinctes, d'après le sujet, des poésies qui se trouvaient confondues chez Méléagre; puis, dans l'intérieur même des grandes divisions où se classaient les ἐπιγράμματα ἐρωτικά, ἀναθηματικά, ἐπιτύμβια, etc...., à grouper les pièces qui se ressemblaient le plus pour le fond des idées ou pour la forme; enfin, dans ces groupes mêmes, à rapprocher les œuvres d'un même poète, de manière à en former des séries. Pour exécuter sans erreur ce travail de classement, il eût fallu une attention et un soin minutieux, qui ne semblent pas avoir été dans les habitudes de Céphalas. Bien des épigrammes non funéraires se rencontrent dans le livre VII de l'Anthologie ³; de même, des dédicaces se glissent au milieu des pièces érotiques ⁴. Mais ce sont surtout les notes relatives aux noms des poètes qui ont dû souffrir de ces remaniements méthodiques. Supposons, par exemple, que deux ou plusieurs pièces du même poète aient par hasard figuré l'une à côté de l'autre dans la *Couronne* de Méléagre; si la mention τοῦ αὐτοῦ précédait la seconde de ces pièces, ainsi que les suivantes, on s'explique aisément que cette mention ait été transcrite quelquefois par Céphalas au lieu d'un nom propre, et qu'ainsi une pièce en réalité anonyme ait paru attribuée ensuite au poète qui se trouvait expressément nommé dans une épigramme précédente. A ces fautes presque inconscientes on peut en ajouter d'autres, auxquelles auront été entraînés soit Céphalas lui-même soit les copistes ses successeurs: plusieurs pièces de même genre, de même inspiration et presque de même forme étant rap-

1. Ouvré, *Méléagre*, p. 91.

2. Id., *ibid.*, p. 92-95.

3. Weisshäupl a fait le relevé de ces erreurs, *op. cit.*, p. 43-51.

4. Tel est le cas de la dédicace attribuée faussement à Simonide, V, 159, (Stadtmüller 158). Les courtisanes Βολιδιον et Πυθιάς, dont il est question dans cette pièce, sont connues par deux autres épigrammes du poète Asclépiade.

prochées les unes des autres, il fallait encore grouper celles qui venaient du même auteur; c'est alors que la tentation et le danger devaient être grands, d'attribuer une épigramme anonyme à l'auteur de plusieurs pièces auxquelles celle-ci se trouvait mêlée, ou même de transformer, en copiant, un nom propre en un autre, sans autre raison qu'une ressemblance fortuite ou une réminiscence involontaire. Nous n'essaierons pas de relever ici toutes les erreurs de ce genre qu'a commises Céphalas : il nous suffit d'avoir montré les écueils qui menaçaient l'auteur d'une pareille compilation. Ces écueils, Céphalas ne les a pas toujours évités, et c'est assez pour que la responsabilité de Méléagre ne soit pas toujours mise en cause. Plusieurs épigrammes authentiques de Simonide ont dû nous être transmises par cette voie, et c'est à Méléagre sans doute que nous les devons; mais s'il y en a aussi de fausses dans l'Anthologie, celles-ci ont de grandes chances pour venir de Céphalas ou de ses successeurs.

N'allons pas jusqu'à prétendre que Méléagre n'ait jamais pu se tromper : il y avait bien quelques erreurs aussi dans la collection des Alexandrins. Mais hésitons du moins à lui prêter gratuitement de trop grossières bévues. Il est absurde de dire qu'une dédicace gravée sur une offrande du poète Sophocle ait été écrite par Simonide¹; mais aussi n'est-il pas sûr que Céphalas même soit coupable de cette attribution fautive. L'épithaphe du même Sophocle² ne porte le nom de Simonide que d'après le copiste A; le correcteur n'en cite pas l'auteur. Enfin, le culte de Cybèle n'étant pas connu en Grèce au temps de Simonide, il est impossible que ce poète soit l'auteur d'une dédicace faite par un prêtre de cette déesse³. Mais, dans ce cas encore, l'erreur provient bien plutôt de Céphalas que de Méléagre, et nous croyons même entrevoir la cause directe de cette confusion : parmi les pièces de l'Anthologie qui figuraient, suivant Weisshäupl, dans la *Couronne* de Méléagre, deux seulement commencent par l'adjectif *χειμέριον* (VI, 221 et 217), une autre par *χειμέριον* (XII, 167). L'épigramme VI, 221, étant attribuée à Léonidas, il est possible que l'ép. 217 (dédicace du prêtre de Cybèle) vint après dans la *Couronne*, avec la mention *τοῦ ἀδελφοῦ*. Cette mention aura été ensuite conservée par Céphalas dans son classement, et c'est elle qui figure indûment dans l'Anthologie à une place où elle

1. Anthol. Pal., VI, 143.

2. Ibid., VII, 20.

3. Ibid., VI, 217.

paraît désigner Simonide, tandis qu'elle se rapportait à Léonidas.

En résumé, Méléagre avait tressé parmi les fleurs de sa *Couronne* « le jeune pampre de la vigne de Simonide ¹ ». C'est ce qui nous donne le droit de rechercher dans l'Anthologie les épigrammes qui peuvent appartenir à ce poète. Mais nous n'avons aucune idée du nombre des pièces qu'il y avait admises, et trop de causes d'erreur ont pu troubler la transmission régulière de ces œuvres pour que le témoignage de l'Anthologie nous semble à lui seul une garantie suffisante d'authenticité.

La même réserve s'impose, à plus forte raison, quand il s'agit de pièces qui, dans les recueils de Céphalas et de Planude, ne paraissent pas provenir de la *Couronne*. Ces pièces sont nombreuses aussi : il y en a 12 dans l'Anthologie de Céphalas ², 9 dans Planude ³, une enfin dans l'appendice de l'Anthologie Palatine ⁴. Plusieurs d'entre elles, dont l'origine nous échappe, peuvent être authentiques, puisque dans le nombre figure l'épigramme la plus sûrement attribuée à Simonide par Hérodote, l'épigramme du devin Mégistias (VII, 677). Mais des erreurs non moins certaines se sont glissées dans cette partie de l'Anthologie, comme dans les autres : Planude attribue à Simonide une épigramme gravée sur une statue de Scopas ⁵, et une autre relative au colosse de Rhodes ⁶. De même l'épigramme conservée dans l'appendice de l'Anthologie est certainement du IV^e siècle, puisqu'elle était gravée sur la statue de l'Athénien Néoptolémus, contemporain de l'orateur Lycurgue.

Enfin une place à part doit être faite dans l'Anthologie au livre XIII, intitulé *ἐπιγράμματα διαφόρων μέτρων*, qui ne faisait pas partie du recueil de Céphalas. Les 31 épigrammes qui composent ce livre n'ont entre elles qu'un point commun : elles ne sont pas écrites dans le mètre élégiaque. On y trouve d'ailleurs toutes sortes de mètres et de sujets, ainsi que les poètes les plus différents, depuis Anacréon jusqu'à Philippe de Thessalonique, auteur de la deuxième Anthologie et contemporain de l'empereur

1. *Prooemium Coronae Meleagri*, v. 6 : καὶ νέον οἰνάνθη; κληῖμα Σιμωνίδεω (*Anthologia graeca*, ed. Stadtmüller, p. 69).

2. *Anthol. Pal.*, VI, 197; VII, 177, 187, 254*, 344, 347, 348, 677; IX, 700, 757, 758; X, 105.

3. *Anthol. Plan.*, 2, 3, 23, 24, 26, 60, 82, 204, 232.

4. *Anthol. Pal.*, éd. Didot, t. III, ch. I, n. 25.

5. *Anth. Plan.*, 60.

6. *Ibid.*, 82.

Caligula. Une date précise ne saurait être assignée à ce recueil, qui n'est peut-être qu'un extrait d'une collection plus étendue; mais, en disant que cette collection est postérieure à celle de Philippe et antérieure à celle de Céphalas, Susemihl risque de faire croire à une origine beaucoup trop récente¹: Philippe est le plus jeune des poètes cités dans ce livre, et c'est peu de temps après le début de notre ère qu'en ont dû être réunis les éléments. Quant aux notes qui accompagnent chaque pièce, écrites de la même main que le texte, elles nous paraissent, en ce qui concerne l'attribution à tel ou tel poète, mériter une sérieuse attention, sans pouvoir cependant prétendre à une autorité absolue. D'une part, en effet, il est curieux de noter que deux de ces épigrammes se sont retrouvées sur des marbres, à Athènes et à Olympie², et que l'une et l'autre figurent dans l'Anthologie comme ἀθέσπαστα. Sans prétendre que le collectionneur ait lui-même copié les pièces sur place, on conçoit une idée avantageuse des livres où il avait puisé. Ces livres étaient sans doute des traités de métrique, περὶ μέτρων, comme ceux où étaient réunis, suivant Marius Victorinus, les plus anciens exemples de *versus reciproci*³. Aussi ne voyons-nous pas qu'il y ait lieu de rejeter, par exemple, les deux distiques de ce genre attribués par le copiste à Simonide et à Timocréon⁴. Mais, d'autre part, une pièce au moins sur les sept qui portent le nom de Simonide, doit lui être sûrement refusée⁵, et la découverte de cette erreur autorise tous les doutes au sujet des autres. Dans ces conditions, c'est isolément qu'il nous faudra considérer toutes ces pièces, et rechercher à propos de chacune d'elles, si, pour des raisons intrinsèques, elle peut, oui ou non, être de Simonide.

§ 8. GRAMMAIRIENS ET POLYGRAPHES : APION, HÉRODIEN, HÉPHESTION, STOBÉE, PS.-TRYPHON, POLLUX ET DIOGÈNE LAËRCE. — Si l'autorité de Méléagre n'est pas sérieusement ébranlée, suivant nous, par les erreurs dont fourmille l'Anthologie, nous pouvons accepter

1. Susemihl, *Geschichte der griechischen Literatur in der Alexandrinerzeit*, t. II, p. 568.

2. L'épigramme 13 du livre XIII de l'Anthologie a été découverte, en 1872, sur l'acropole d'Athènes (Hoffmann, *Sylloge*, n. 269); l'épigr. 16, à Olympie, en 1879 (Hoffmann, *Sylloge*, n. 381).

3. Bergk, *op. cit.*, *Simonid.*, fragm. 170.

4. Anthol. Pal., XIII, 30 et 31. — Cf. n. 90.

5. Anthol. Pal., XIII, 11, dédicace de Dorieus de Rhodes. Ce personnage fut vainqueur à Olympie pendant la guerre du Péloponnèse (Pausan., VI, 7, 1).

comme très vraisemblablement authentiques les pièces qui proviennent du recueil où les grammairiens d'Alexandrie avaient réuni les épigrammes de Simonide. Ce recueil, nous en avons jusqu'ici démontré indirectement l'existence, en soutenant que Méléagre avait dû trouver dans une tradition littéraire la plupart des pièces qu'il citait; voici maintenant, chez des grammairiens postérieurs à Méléagre, des témoignages formels qui confirment cette démonstration.

Dans un écrit sur la langue latine (ἐν τῷ περὶ τῆς Ῥωμαϊκῆς διαλέκτου), Apion, d'après Athénée, rapportait deux vers qu'il tirait des épigrammes de Simonide (καθὼς ἐν τοῖς Σιμωνίδου ἐπιγράμμασιν ἰδεῖν ἔστιν)¹.

Hérodien est aussi explicite : ἦν καὶ πλήθυντικῶς ὡς Σιμωνίδης ἐπὶ πρώτου προσώπου, ὡς καὶ ἐν ἐπιγράμμασιν².

Chez Héphestion, un témoignage formel (τοιαῦτα Σιμωνίδου ἐκ τῶν ἐπιγραμμάτων) nous paraît inattaquable³; mais le même auteur commet une erreur non moins certaine, dans l'attribution à Simonide d'une autre épigramme, qui date du IV^e siècle⁴. Peut-être la confusion vient-elle d'Héphestion, selon l'opinion de Bergk; peut-être aussi remonte-t-elle jusqu'à la source où il a puisé. Nous avons dû reconnaître déjà que des pièces suspectes s'étaient glissées dans le recueil alexandrin; mais l'autorité que nous accordons en général à cette source permet de considérer les erreurs comme l'exception.

Les deux pièces que rapporte Stobée n'ont pas, malheureusement, par elles-mêmes un vif intérêt⁵; mais la source d'où elles proviennent est pour l'une et pour l'autre clairement indiquée : Σιμωνίδου ἐπιγραμμάτων⁶, et ἐκ τῶν ἐπιγραμμάτων⁷. C'est donc par pure hypothèse que Kaibel rattache ces deux distiques à des

1. Athen., XV, p. 680 D. — Cf. n. 20.

2. Herodian., περὶ μονήρους λέξεως, 43, p. 950, ligne 48 de l'édition Lentz. — Cf. n. 13.

3. Hephaest., *Enchir.*, 29 (*Script. metr. graec.*, ed. Westphal, t. I, p. 16). — Cf. n. 6.

4. Hephaest., *Enchir.*, 116 (*ibid.*, p. 61). Le personnage auquel se rapporte cette épigramme avait été vainqueur à Olympie dans l'ol. 98 (388-385 av. J.-C.).

5. Cf. n. 18 et 19.

6. Stob., *Ecl. Phys.*, I, 8, 22.

7. Id., *ibid.*, I, 8, 15. « Citare hos versus ἐκ τῶν ἐπιγραμμάτων Johannem Stobaeum testis est Ursinus, *Carm. nov. illustr. fem.*, p. 335 » (Note de Meineke).

élégies, et cette hypothèse est d'autant plus contestable, qu'elle a pour but de confirmer une théorie douteuse : pour Kaibel, la grande renommée de Simonide comme poète élégiaque aurait eu pour effet de lui faire attribuer à tort une foule d'épigrammes. Mais il y a quelque abus, et même un véritable cercle vicieux, à ôter à Simonide des épigrammes qui sont clairement données comme telles, pour en faire honneur au poète élégiaque. En outre, si les mots ἐπιγράμματα et ἐλεγείων ont pu souvent se confondre, comme dans certaine phrase déjà citée de Pausanias¹, ce n'est pas dans des formules aussi précises que celles-ci : ἐκ τῶν ἐλεγείων, ἐκ τῶν ἐπιγράμματων.

Pour une raison analogue, dans la scolie récemment publiée de Grégoire de Nazianze², nous ne croyons pas avec Bergk que le vers fameux, Μηδὲν ἀμαρτεῖν ἔστι θεοῦ καὶ πάντα κατορθοῦν, soit un reste de l'élégie de Simonide sur Marathon³. Le scoliaste parle d'une épigramme, et c'est bien à une épigramme en effet que le vers est emprunté. Mais l'erreur du scoliaste consiste à rapporter ce vers à l'építaphe de Marathon, alors qu'il figurait, comme on le sait par Démosthène⁴, dans l'építaphe des morts de Chéronée. Hiller, Preger et d'autres critiques nous paraissent avoir vu juste dans cette question, plutôt que Kirchhoff et Kaibel, qui proposent des corrections arbitraires au texte de Démosthène⁵.

Les mêmes doutes ne planent pas sur la nature des épigrammes suivantes, non plus que sur leur authenticité : le texte publié dans les *Anecdota* de Boissonade, et attribué à Tryphon, contient ces termes d'une précision parfaite : ὡς καὶ Σιμωνίδης ἐν ἐπιγράμματι⁶. C'est une dédicace⁷. De même Diogène Laërce rapporte expressément à Simonide l'épigramme inscrite sur une statue du sculpteur Arcésilas⁸. Enfin c'était une pièce célèbre de Simonide

1. Cf. ci-dessus, p. 13, n. 6.

2. Schol. Gregor. Naz., *Or. II in Julianum*, p. 169 D, ap. *Hermes*, t. V, (1871), p. 489 : λέγει δὲ καὶ Σιμωνίδης (εἰς δ' οὗτος τῶν θ' ἑλληνικῶν) ἐν ἐπιγράμματι ῥηθέντι αὐτῷ ἐπὶ τοῖς Μαραθῶνι πεσοῦσιν Ἀθηναίων τὸν στίχον τοῦτον· μηδὲν ἀμαρτεῖν ἔστι θεοῦ καὶ πάντα κατορθοῦν.

3. Bergk, *op. cit.*, p. 422.

4. Demosth., *Pro coron.*, 290.

5. Voir sur cette question la discussion approfondie de Preger, *Inscr. gr. metr.*, n. 271.

6. Boissonade, *Anecdota*, t. III, p. 274. — Ps.-Tryphon., *περὶ τρόπων*, ap. *Rhet. graec.*, ed. Spengel, t. III, p. 218.

7. Cf. n. 12.

8. Diog. Laert., IV, 45. — Cf. n. 11.

que l'épithape de la chienne Lycas, rapportée par Pollux¹.

§ 9. PLUTARQUE² ET LE PSEUDO-DION CHRYSOSTOME. — L'origine des épigrammes qu'il nous reste à considérer est moins aisée à définir, parce qu'elles ne dérivent pas, ce semble, d'une source commune : Plutarque, l'auteur du λόγος Κορινθιακός attribué à Dion Chrysostome, Pausanias, Aristide le Rhéteur et son scoliaste, fournissent des témoignages de valeur diverse, qui exigent chacun une étude particulière.

Bergk n'hésite pas à placer Plutarque et le Ps.-Dion Chrysostome parmi les auteurs qui ont eu sous les yeux une édition des poésies de Simonide. Tous deux, dit-il, ont pu rapporter des épigrammes non authentiques; mais la faute en est moins à eux-mêmes qu'aux grammairiens alexandrins³.

La question ne nous semble pas, tant s'en faut, aussi simple. Pour commencer par Plutarque, nous rencontrons chez lui 12 pièces que Bergk range parmi les épigrammes. Il faut d'abord retrancher de ce nombre la citation du traité *de cohibenda ira*⁴, parce que ces deux vers ne sont attribués à Simonide que par Tzetzés, et que Tzetzés lui-même les tire d'un morceau lyrique (ᾄσμα)⁵. Sur les 11 autres épigrammes, trois seulement sont expressément données pour être l'œuvre de Simonide⁶, tandis que les huit autres figurent sans nom de poète⁷. Appliquera-t-on ici au silence de Plutarque le même raisonnement que nous avons appliqué déjà au silence d'Hérodote et de Thucydide? Et dirons-nous que l'historien, considérant ces pièces comme des documents, n'avait pas à se soucier d'en rechercher l'auteur? Il y a pourtant ici une différence notable à signaler. Dans les deux passages où Thucydide cite une épigramme, il le fait chaque fois sans en désigner l'auteur, et, si Hérodote nomme une fois Simonide sur

1. Pollux, V, 47. — Cf. n. 5.

2. Nous ne revenons pas ici sur la question de savoir si Plutarque est bien l'auteur du traité sur la *Malignité d'Hérodote*. Cette question nous paraît résolue dans le sens de l'affirmative. Voir, à ce sujet, notre livre sur *Hérodote historien des guerres médiques*, Paris, Hachette, 1894, p. 98-112.

3. Bergk, *op. cit.*, p. 437.

4. Plut., *de cohib. ira*, 6.

5. Tzetz., *Chil.*, I, 372 : τὴν δ' ἔριν ταύτην πού φησιν ᾄσματι Σιμωνίδης χρουσθ... (fragm. 177 de Bergk).

6. Plut., *de Her. mal.*, 36 et 39; *an seni sit ger. resp.*, 3.

7. Plut., *de Her. mal.*, 34, 36, 39, 42; *Them.*, 9; *Aristid.*, 19; *de orac. def.*, 47.

trois citations, ce n'est pas à titre de poète qu'il le nomme. Plutarque, au contraire, dans l'hypothèse où il aurait pris ses 11 épigrammes dans le même recueil, aurait eu cette singulière fantaisie de nommer trois fois Simonide et de le passer huit fois sous silence, sans aucune raison appréciable : il aurait cru bon, pour justifier Corinthe contre les accusations d'Hérodote, de citer quatre épigrammes sans nom d'auteur, et de dire à propos de la cinquième qu'elle était l'œuvre de Simonide. Une explication, beaucoup plus naturelle de cette apparente contradiction nous est fournie par l'observation suivante : la dédicace des femmes de Corinthe, que Plutarque attribue formellement à Simonide, se présente chez lui avec un texte identique à celui que Chaméléon donne de la même pièce¹. Or, au lieu de supposer (comme nous avons vu plus haut qu'on pouvait le faire) une source commune à Plutarque et à Chaméléon, c'est-à-dire un recueil des poésies de Simonide, n'est-il pas préférable de voir dans Chaméléon même la source (directe ou indirecte) de Plutarque ? La chose nous semble d'autant plus permise, que, s'il peut paraître singulier de voir Plutarque emprunter le texte d'une pièce à un auteur sans lui prendre aussi le commentaire de cette pièce, cette objection tombe devant le fait incontestable que le même Plutarque, dans la même circonstance, prend à Théopompe l'explication de l'épigramme sans lui en emprunter aussi le texte.

La même source nous paraît avoir fourni à Plutarque la citation de Simonide qui se rencontre dans le traité *An seni sit gerenda respublica*² : il convenait bien à Chaméléon, dans une biographie de Simonide, de rappeler l'une des pièces les plus directement relatives à la vie de cet auteur.

Quant au troisième témoignage formel de Plutarque³, il porte sur la dédicace du Naxien Démocritos, et dérive visiblement de ces *ὠρογράφου Νάξιων* que Plutarque cite dans le même chapitre. Ces auteurs, qui avaient sans doute une tendance excessive à justifier leur patrie, et qui en ont trop souvent imposé à Plutarque, avaient pourtant recueilli des documents locaux, dont la valeur est inattaquable. L'attribution à Simonide est toutefois moins sûre que l'authenticité de la pièce elle-même. Mais il serait excessif de rejeter l'idée que des chroniqueurs naxiens, antérieurs à Plutarque, aient pu recueillir à ce sujet une tradition digne de foi.

1. Cf. n. 8.

2. Plut., *an seni sit ger. resp.*, 3. — Cf. n. 10.

3. Plut., *de Her. mal.*, 36. — Cf. n. 7.

1. — HAUVETTE. — *Épigrammes de Simonide.*

Il semble, au contraire, que les écrivains suivis par Plutarque dans son apologie de Corinthe n'aient pas nommé les auteurs des pièces qui attestaient la bravoure des Corinthiens à Salamine, et ce sont aussi des épigrammes anonymes qu'il a recueillies sur Artémisium et Platées¹. Quelques-unes de ces pièces peuvent être de Simonide; mais le silence de Plutarque sur ce point nous oblige à les classer toutes au nombre de celles qui reposent sur des témoignages douteux.

Ce qui met tout d'abord en garde contre l'autorité du λόγος Κορινθιακός du Ps.-Dion Chrysostome, c'est que les deux épigrammes citées dans ce discours² sont déjà dans le traité de Plutarque, et qu'elles y servent d'argument à l'appui d'une thèse toute semblable. Or le sophiste qui prend ainsi en main, comme Plutarque, la cause de Corinthe contre Hérodote écrit après Plutarque, dont il connaît le plaidoyer. La première conclusion à tirer de là n'est-elle pas qu'il y a emprunt de l'un à l'autre? — Non, dit Bergk; reprocher au sophiste d'avoir ajouté de sa seule autorité le nom de Simonide à une pièce que Plutarque laissait anonyme, c'est le calomnier. L'auteur du Κορινθιακός a eu sous les yeux les poésies de Simonide, et c'est à ce recueil qu'il doit de connaître le nom du poète. La preuve en est, ajoute Bergk, dans les variantes que présente la double version des deux épigrammes³. — Ces variantes ne sont pourtant point si importantes : dans l'épithaphe des Corinthiens à Salamine⁴, il s'agit d'un ἐθάζεσς changé en ῥεῖα δέ; mais l'absence d'une liaison entre les deux distiques, si l'on conserve ἐθάζεσς, peut bien avoir amené le sophiste lui-même à faire la correction, d'ailleurs détestable : ῥεῖα δέ. Dans l'épithaphe d'Adeimantos⁵, la variante semble un peu plus grave : οὐ διὰ βουλάς, au lieu de ὄν διὰ πᾶσα ... Mais, outre que cette variante, qui se retrouve dans l'Anthologie⁶, peut venir, elle aussi, du sophiste, nous devons remarquer que dans l'Anthologie l'épigramme n'est pas donnée comme de Simo-

1. Nous ne comptons pas comme une épigramme le fragment que Bergk (*op. cit.*, p. 424) rattache à une élégie sur la bataille de Platées. L'attribution de cette pièce à Simonide ne paraît pas incontestable (cf. Junghahn, *op. cit.*, p. 22-25), et le sens en est fort douteux.

2. Ps.-Dion. Chrys., XXXVII, p. 109 R (t. II, p. 298, ed. Dind., coll. Teubner). — Cf. n. 25 et 27.

3. Bergk, *op. cit.*, p. 437.

4. Cf. n. 25.

5. Cf. n. 27.

6. Anthol. Pal., VII, 347.

nide¹. Donc, à supposer même que le sophiste l'eût prise dans un recueil qui eût servi ensuite aux rédacteurs de l'Anthologie, il n'y aurait aucune raison pour admettre que ce recueil lui-même attribuât déjà la pièce à Simonide. Aussi ne croyons-nous pas sortir du rôle d'un *bon juge* (*boni judicis partes*, selon l'expression de Bergk²) en soutenant que le Ps.-Dion, de bonne foi peut-être, a rapporté à Simonide des épigrammes qu'il trouvait chez Plutarque, dans un traité où plusieurs autres pièces portaient effectivement le nom de ce poète.

§ 10. PAUSANIAS. — Trois textes formels de Pausanias paraissent à Preger de nature à prouver que le périégète a utilisé une édition des épigrammes de Simonide. Nous ne partageons pas cette manière de voir.

Lorsque, dans la description d'Olympie, Pausanias mentionne la statue de Philon, œuvre du sculpteur éginète Glaucias, il ajoute que Simonide a fait pour cette statue une épigramme très habile, et il la cite en entier³. N'est-ce pas au monument même, commenté par un exégète, que se rattache un tel témoignage? Admettons, si l'on veut, que Pausanias ait pris ce renseignement dans un périégète antérieur; ce n'en est pas moins une tradition locale, qui n'a rien à voir avec une tradition littéraire. Or cette tradition locale, qui ne reposait nullement sur une signature originale du poète, est fort suspecte. Ici d'ailleurs l'Anthologie n'a pas même recueilli l'épigramme.

L'Anthologie contient les deux autres pièces citées par Pausanias⁴; mais ni l'une ni l'autre ne fait partie d'une série de Méléagre. Elles ont donc été prises ailleurs, et l'une d'elles peut-être dans le livre de Pausanias. Ainsi c'est ce témoignage lui-même dont il faut apprécier la valeur. Or, pour ce qui regarde l'épigramme de Polygnote, écrite sur les murs de la *lesché* de Delphes, c'est en présence du monument que Pausanias en a eu connaissance; il en indique exactement la place. Il reproduit donc la tradition des prêtres de Delphes, et cette tradition a peu

1. Les mots *Σιμωνίδου τοῦ Κίχου* écrits par le correcteur à côté de cette épigramme, se rapportent en réalité à l'ép. suivante (VII, 348). Cf. Preger, *Inscr. gr. metr.*, n. 4, note.

2. Bergk, *op. cit.*, p. 437, note.

3. Pausan., VI, 9, 9.

4. Pausan., X, 27, 4, et Anthol. Pal., IX, 700. — Pausan., III, 8, 2, et Anthol. Pal., VI, 197.

de valeur, puisqu'il s'agit d'un nom qui n'avait jamais figuré sur le tableau.

Assez différent est le témoignage du périégète au sujet de l'épigramme fastueuse inscrite par le vainqueur de Platées sur le trépied de Delphes. Ce n'est pas de Delphes que vient ce témoignage. L'auteur, sans citer l'épigramme maintes fois reproduite avant lui par les historiens, est amené à la mentionner à propos de cette fille du roi de Sparte Archidamos, Cynisca, qui avait remporté une victoire olympique¹. Ayant rappelé cette victoire, Pausanias ajoute qu'un poète dont il ne sait pas le nom (ὄστις δὴ) avait composé pour Cynisca une épigramme, et que cette pièce, avec l'épigramme de Simonide destinée au vainqueur de Platées, est la seule qu'on ait jamais écrite pour les rois spartiates. Ce qui nous permet de prêter à cette tradition une certaine valeur, c'est l'ignorance de l'écrivain en ce qui touche le nom du poète qui avait célébré la reine Cynisca; car de cet aveu même nous pouvons conclure que le nom de Simonide n'a été inventé en cet endroit ni par lui ni par la tradition qu'il rapporte.

§ 11. ARISTIDE LE RHÉTEUR ET SON SCOLIASTE. — Enfin, s'il faut en croire Bergk, c'est aussi une édition des épigrammes de Simonide qu'Aristide le Rhéteur avait sous les yeux en écrivant un passage souvent cité de son discours Περὶ τοῦ παρασθέγγματος². Sept épigrammes figurent dans ce morceau³; une seule y est formellement attribuée à Simonide⁴. Mais les six autres, qui toutes ont trait aux exploits accomplis par les Grecs dans les guerres médiques, semblent à Bergk provenir de la même source : le sophiste, les prenant toutes dans le même recueil, n'aurait pas jugé nécessaire d'en rappeler chaque fois l'auteur. Cette hypothèse, si elle était juste, constituerait une preuve sérieuse à l'appui de l'authenticité des six pièces en question, et dans le nombre il y en a trois dont l'attribution à Simonide ne repose sur aucun autre témoignage.

L'argumentation de Bergk n'a pas convaincu Hiller, qui, dans une réfutation serrée, en a montré les points faibles⁵. Il nous

1. Pausan., III, 8, 2. — Cette épigramme a été retrouvée dans les fouilles d'Olympie, en 1879 (Hoffmann, *Sylloge*, n. 381).

2. Aristid., t. II, p. 510 et suiv. de l'éd. G. Dindorf.

3. Cf. n. 3, 22, 26, 39, 66, 68, 82.

4. Cf. n. 82.

5. Hiller, *Zu den Simonid. Epigr.*, p. 232-238.

paraît inutile de reprendre ici toute la discussion. Voici seulement les raisons les plus fortes qui justifient, selon nous, l'opinion de Hiller.

Aristide le Rhéteur, pour se défendre du reproche de trop bien parler de lui-même, invoque des exemples divers, qu'il emprunte surtout, il est vrai, à des écrivains, tels que poètes épiques, didactiques ou lyriques, historiens ou orateurs, mais qu'il tire aussi parfois d'une tradition différente : ainsi s'autorise-t-il quelque part d'un oracle¹, ailleurs d'un mot de Socrate², ou bien encore d'inscriptions qui se lisaient sur des tableaux de peintres célèbres³. C'est à cette seconde catégorie d'exemples qu'appartiennent les épigrammes que Bergk a en vue; elles ne sont pas données par Aristide pour des citations de Simonide (bien que dans le nombre il puisse y en avoir de ce poète), mais comme des témoignages de la vanité que les villes ne craignent pas d'étaler quand il s'agit de célébrer leurs victoires. Aussi sont-elles amenées dans ce passage, non pas, comme le croit Bergk, par la citation de Simonide, relative à sa puissante mémoire⁴, mais bien plutôt par la pensée des éloges que se décernent à eux-mêmes les hommes qui dressent des trophées : *κατηγορήσαις δ' ἄν ἀλαζονίαν καὶ τῶν τὰ τρόπαια ἰστάντων, ὡς ἔοικεν*. Cette phrasé est suivie d'abord des inscriptions les plus simples, mais non les moins fières, comme *Ἀθηναῖοι ἀπὸ Θηβαίων ἢ Περσῶν*, puis des épigrammes métriques où la même idée est développée en un, deux ou plusieurs distiques. Mais qu'on ne s'y trompe pas : Aristide n'avait pas besoin, pour citer ces épigrammes, de les trouver dans un recueil de Simonide; elles étaient fameuses dans toute la Grèce, puisque cinq d'entre elles, sur six, nous sont connues par une ou plusieurs autres citations d'historiens ou d'orateurs.

Dans ces conditions, les règles d'une sage critique nous obligent à ne pas attribuer à Simonide des pièces qu'Aristide ne donne pas comme l'œuvre de ce poète; nous retrouverons ces six épigrammes dans la suite de ce travail, et c'est alors que nous aurons à examiner si quelque raison intrinsèque, historique ou philologique, doit les faire rayer décidément du recueil de Simonide, ou si elles peuvent en faire partie.

1. Aristid., *loc. cit.*, p. 507.

2. Id., *ibid.*, p. 518.

3. Id., *ibid.*, p. 520.

4. Cette épigramme même, malgré le témoignage formel d'Aristide, nous paraît d'une authenticité douteuse. — Cf. n. 82.

Quant au scoliaste d'Aristide, qui, lui aussi, rapporte en différents passages six épigrammes du même genre, il est plus affirmatif sur l'attribution de ces pièces à Simonide¹; mais son témoignage manque d'autorité. Dans l'un de ces passages, en effet, il a certainement sous les yeux le texte d'Aristide², et c'est à ce texte qu'il emprunte, avec l'épigramme elle-même, les mots qui lui servent à amener la citation; seulement, au lieu de ὁμοίως τις ὑμνησεν αὐτῶν εἰς ταῦτα....., il écrit : εἰς τὰς ἀθροισμῶν ταύτας νίκας Σιμωνίδης ὑμνησε λέγων.... Pour les autres pièces que le scoliaste attribue avec plus ou moins d'assurance à Simonide, on remarque qu'elles se présentent chez lui dans un ordre assez voisin de celui où elles figurent dans l'Anthologie Palatine³; il arrive même que, pour l'une de ces épigrammes⁴, le scoliaste d'Aristide et le correcteur du *Palatinus* donnent tous les deux la même historiette, évidemment d'après une source commune. Mais quelle est cette source? et à quelle date peut remonter cette anthologie où l'on doit admettre avec Hiller qu'a puisé le scoliaste, et qui ressemblait assez à celle de Céphalas? C'est ce qu'on ne saurait dire. Aussi n'y a-t-il pas lieu d'accorder *a priori* plus de confiance aux indications du scoliaste qu'aux corrections et aux scolies du *Palatinus*.

Les résultats positifs de l'étude que nous venons de faire peuvent se résumer dans les deux tableaux ci-joints :

1. Schol. Aristid., p. 289, éd. Frommel = n. **22**; t. III, p. 136, éd. Dind., = n. **26**; III, p. 154 = n. **28**; III, p. 155 = n. **62**; III, p. 533 = n. **54**, III, p. 209 = n. **66**.

2. Cf. Aristid., t. II, p. 209 Dind., et Schol. Aristid., t. III, p. 209 Dind.

3. Hiller, *Zu den Simonid. Epigr.*, p. 229-232.

4. Cf. n. **54**.

TABLEAU A

ÉPIGRAMMES AUTHENTIQUES

Les épigrammes comprises dans ce tableau doivent être, selon nous, considérées comme authentiques en raison des témoignages anciens qui les attribuent à Simonide.

Voir ci-dessus p.	TÉMOIGNAGES ANCIENS (1)	PREMIERS MOTS DE L'ÉPIGRAMME	Bergk n.	Hiller n.	Voir ci- dessous n.
10	Herod., VII, 228.	Μνήμα τόδε κλεινοῖο.....	94	79	2
11	id., <i>ibid.</i>	᾿Ω ξεῖν', ἀγγέλλειν.....	92	78	1
12	id., <i>ibid.</i>	Μυριάσιν ποτὲ τῆδε.....	91	77	3
16	Aristot., <i>Rhetor.</i> , I, 9, p. 1367 B.	᾿Ανδρὸς ἀριστεύσαντος.....	111	94	4
18	Chamaeleont., ap. Athen., X, p. 456 E.	Φημί τὸν οὐκ ἐθέλοντα.....	173	164	14
18	Id., <i>ibid.</i> , X, p. 456 C.	Μεξονόμου τε πατῆρ.....	172	163	15
18	Id., <i>ibid.</i> , XIV, p. 656 C.	Οὐδὲ γὰρ οὐδ' εὐρύς περ εἶόν.	171	162	17
19	Id., <i>ibid.</i> , XIII, p. 573 C.	Αἴδ' ὑπὲρ Ἑλλάνων.....	137	124	8
21	Callistrat., ap. Athen., III, p. 125 C.	Τὴν βᾶ ποτ' Οὐλύμποιο.....	167	73	16
30	Apion., ap. Athen., XV, p. 680 D.	Φοῖτος ἐξαγείται.....	174	166	20
30	Herodian., περὶ μὲν. λέξεως, 45.	᾿Ην ἑκατὸν φιᾶλαι.....	165	143	13
30	Hephaest., <i>Enchir.</i> , 29.	᾿Η μέγ' ᾿Αθηναίοισι.....	131	120	6
30	Stob., <i>Ecl. phys.</i> , I, 8, 22. ὅ τοι χρόνος ὄξυς ὀδόν- τας.....	176	159	18
30	Id., <i>ibid.</i> , I, 8, 15.	Οὐκ ἔστιν μεζῶν βάσανος... ..	175		19
34	Ps. — Tryph., ap. Boisso- nade, <i>Anecd.</i> , III, 274.	Τόνδ' ἀνέθηγ' Ἐρμῆν.....	159	138	12
34	Diog. Laert., IV, 54.	᾿Αρτέμειδος τόδ' ἄγαλμα... ..	157	136	11
32	Pollux, V, 47.	᾿Η σεῦ καὶ φθιμένας.....	130	109	5
33	Plut., <i>de Her. mal.</i> , 36.	Δημόκριτος τρίτος ἤρξε.....	136	123	7
33	Id., <i>an seni sit ger. resp.</i> , 3.	᾿Ηρχεν ᾿Αδειμαντος.....	147	129	10
36	Pausan., III, 8, 2.	Ἑλλήνων ἀρχηγός.....	138	125	9

1. Nous indiquons dans cette colonne, pour chaque épigramme, non pas tous les auteurs qui la citent, mais celui dont le témoignage nous paraît en garantir l'authenticité.

TABLEAU B.

ÉPIGRAMMES APOCRYPHES

Les épigrammes comprises dans ce tableau doivent être considérées comme apocryphes, en raison soit d'erreurs manifestes dans la tradition ancienne soit de certains détails matériels qui trahissent une origine postérieure au temps de Simonide¹.

Voir ci-dessus p.	TÉMOIGNAGES ANCIENS	PREMIERS MOTS DE L'ÉPIGRAMME	Bergk n.	Hiller n.
17	Aristot., <i>Rhetor.</i> , I, 7, p. 1363 A, et I, 9, p. 1367 B.	Πρόσθε μὲν ἀμφ' ὄμοισιν....	163	141
30	Hephaest., <i>Enchir.</i> , 116.	"Ἴσθμια δῖς, Νεμέζ δῖς.	188	149
31	Schol. Gregor. Nazianc. (<i>Hermes</i> , VI, 489).	Μηδὲν ἀμαρτεῖν ἔστι θεοῦ...	82	76
27	Anthol. Pal., VI, 145.	Βωμοῦς τοῦδε θεοῖς Σοφοκλῆς	181	153
27	» VII, 20.	Ἐσθέσθης, γηραιὲ Σοφοκλέης..	180	116
27	» VI, 217.	Χειμερίην νικητοῖο.....	179	154
28	Anthol. Plan., 60.	Τίς ἄδε; Βάχχα.....	183 A	156
28	» 82.	Τὸν ἐν Ῥόδῳ κολοσσόν.....	185 B	157
28	Anthol. Pal., t. III (éd. Didot), ch. I, n. 25.	Δῆμος Ἀθηναίων.....	186	148
29	Anthol. Pal., XIII, 11.	Τίς εἰκόνα τάνδε.....	187	158
26	» V, 159.	Βοῖδιον γόλητρὶς καὶ Πυθιάς..	178	153

1. La pièce n° 177 de Bergk (n° 167 Hiller), qui ne figure dans aucun de nos tableaux, n'est pas une épigramme. Cf. ci-dessus, p. 32, n. 5.

ÉTUDE DES ÉPIGRAMMES

QUE DES TÉMOIGNAGES DIGNES DE FOI

NOUS FONT CONSIDÉRER

COMME AUTHENTIQUES

Les vingt épigrammes qui figurent dans le tableau A peuvent se décomposer de la manière suivante :

- 1° Cinq épigrammes funéraires;
- 2° Huit épigrammes votives;
- 3° Sept épigrammes diverses, à savoir : deux énigmes; deux pièces de circonstance, citées comme des improvisations; trois fragments dont le caractère ou le sens reste douteux.

Les deux premières séries sont de beaucoup les plus intéressantes, soit que l'on considère les épigrammes en elles-mêmes, soit que l'on cherche, d'après l'étude de ces morceaux authentiques, à reconnaître, parmi les épigrammes d'une authenticité douteuse, celles qui peuvent en effet appartenir à Simonide.

§ 1. ÉPIGRAMMES FUNÉRAIRES.

Il y en a cinq seulement qu'un témoignage autorisé nous permette d'attribuer sûrement à Simonide. Aussi serait-il téméraire de prétendre définir, avec un si petit nombre d'exemples, la manière propre du poète dans le genre de l'épithaphe. Loin de nous la pensée de refuser *a priori* l'authenticité à toutes les pièces qui s'écarteraient d'un type conçu d'après ces seuls spécimens! Mais encore faut-il que nous examinions, d'après les pièces authentiques de Simonide, dans quelle mesure le poète s'est conformé, en rédigeant ses épithaphes, à un type tradition-

nel, et dans quelle mesure il s'en est, au contraire, dégagé, pour suivre son inspiration originale.

Une étude complète et minutieuse de ces épigrammes doit reposer, ce semble, sur un texte rigoureusement établi d'après les principes qui nous ont déjà guidés dans l'examen critique des sources.

1. Sur le tombeau des Spartiates aux Thermopyles (n. 92 B., 78 H.).

Ω ξεῖν', ἀγγέλλειν Λακεδαιμονίοις ὅτι τῆδε
κείμεθα τοῖς κείνων ῥήμασι πειθόμενοι.

Herod., VII, 228. — Hérodote est ici la plus ancienne et la meilleure autorité; son témoignage dérive, directement ou indirectement, du monument original. Les manuscrits n'offrent pour ces deux vers aucune variante. Toutefois, comme d'autres écrivains anciens citent la même épigramme avec un texte assez différent, il est nécessaire de montrer comment ces variantes mêmes, loin de prévaloir contre la leçon d'Hérodote, n'en sont que des transformations postérieures.

v. 1. Strabon (IX, p. 429) écrit ὦ ξέν', ἀπάγγελτον. La substitution de la forme commune, ξένε, à la forme dialectale, ξεῖνε, s'est produite suivant une loi générale, et cette substitution a rendu nécessaire, à cause du mètre, la correction ἀπάγγειλον. Quant à ἀγγεῖλον, au lieu de ἀγγέλλειν, c'est une variante qui se trouve chez tous les auteurs à l'exception d'Hérodote (Lycourg., *adv. Leocrat.*, 109; Diod., XI, 33; Anthol. Pal., VII, 249; Arsen., 118; Suidas, v. Λεωνίδης). Mais, ici encore, la forme de l'impératif s'est substituée à celle de l'infinitif, pour une raison de clarté; l'hypothèse inverse n'est pas admissible.

v. 2. Sauf Hérodote et l'Anthologie Palatine, tous les auteurs anciens écrivent τοῖς κείνων πειθόμενοι νομίμοις, et c'est aussi la leçon que traduit Cicéron (*Tuscul.*, I, 101 : *dum sanctis patriae legibus obsequimur*). A l'appui de cette leçon, Bergk croit pouvoir citer un hémistiche du poète Phaenno, πατέρων ἄζόμενος νόμιμα, dans un éloge de Léonidas (Anthol. Pal., VII, 437). Mais cette épigramme de l'Anthologie ne trahit d'ailleurs aucune imitation de Simonide. Comment donc expliquer la variante πειθόμενοι νομίμοις? C'est, à notre sens, une correction, faite peut-être sur le marbre même, à la suite de quelque restauration du monument, mais à coup sûr introduite dans les recueils posté-

rieurs à Hérodote; et cette correction peut provenir, soit d'une simple inadvertance de copiste, soit d'une préoccupation de lettré. Dans ce dernier cas, il faut supposer que l'auteur de la correction a voulu rendre plus précise une expression qui lui paraissait vague. Simonide, en effet, ne faisait pas dire aux Spartiates qu'ils étaient tombés victimes « des lois », ni même qu'ils avaient obéi aux « ordres » de Sparte; car le mot *ρήματα* ne signifie pas proprement « ordres »¹. L'expression *ρήμασι* *πειθεσθαι* est à la fois plus générale et plus simple : elle répond, ce semble, à la formule homérique *ἔπεισι* ou *μύθοις* *πειθεσθαι*, et se rencontre deux fois, avec une signification analogue, chez Théognis (v. 1238 *b* et 1262)².

Si le texte donné par Hérodote reproduit exactement les termes de l'épigramme originale, devons-nous croire que les formes ioniennes (*ἔεινε*, *τῆδε*, *κείνων*) viennent de Simonide? Et ne faut-il pas les attribuer aux copistes d'Hérodote, habitués à transcrire de l'ionien? Schneidewin incline vers cette opinion : tout en conservant les deux formes *ἔεινε* et *κείνων*, nécessaires au mètre, il corrige *τῆδε* en *τῆδε*, de manière sans doute à donner quelque teinte dorienne à l'épithaphe de ces héros doriens. Mais les copistes ne sont pas toujours aussi coupables qu'on le suppose : dans le même chapitre d'Hérodote, l'épithaphe des Péloponnésiens nous offre un exemple d'une forme dorienne *Πελοποννήσου*, quoique la forme ionienne et vulgaire *Πελοποννήσου* convienne aussi bien au mètre. Il nous paraît évident que Simonide, comme tous les poètes et écrivains de son temps, s'est fait à lui-même son dialecte, plus teinté d'ionisme dans les vers élégiaques, de dorisme dans les chants lyriques. Rien ne s'oppose donc à ce que la copie d'Hérodote reproduise ici avec exactitude les formes dialectales elles-mêmes de l'inscription, et nous ne nous étonnerons pas qu'une épithaphe de Spartiates composée par un poète ionien n'ait pas été écrite en dorien. Ajoutons que l'épigramme était destinée à un monument érigé par les Amphictyons, non pas à Sparte, mais aux Thermopyles, pour être vue et lue par tous les Grecs.

Si du dialecte nous passons au style, nous observons d'abord

1. Il ne faut pas davantage, avec Hermann, voir dans *ρήμασι* une expression empruntée au langage lacédémonien et synonyme de *ρήτραι*. Les *ρήτραι* sont, on le sait, les textes non écrits de la constitution de Lycurgue.

2. La correction de Bergk, *τήνων* *νέματα* *πειθόμενοι*, est donc une conjecture inutile.

que le beau mouvement de la phrase (ω ξειν', ἀγγέλλειν....) est une très heureuse adaptation, mais en somme une adaptation directe, d'une formule usitée dans les plus anciennes inscriptions funéraires : l'apostrophe au passant est fréquente sur les marbres. Voici les exemples que nous en trouvons dans le recueil d'Hoffmann, pour la période la plus ancienne :

[Εἴτ' ἀστό]ς τις ἀνὴρ εἴτε ξένος ἀλ(λ)οθεν ἐλθὼν,

Τέτ(τ)ιχον οἰκτίρας ἀνδρ' ἀγαθὸν παρίτω,

ἐν πολέμοι φθίμενον νεαρὰν ἦβην ὀλέταντα·

ταυτ' ἀποδουράμενοι νεῖσθε ἐπὶ πρᾶγμ' ἀγαθόν¹.

Ἄνθρωπε, ὅς (σ)τείλεις καθ' ὁδὸν φρασίν ἄλ(λ)α μενονῶν,

στῆθι καὶ σῆκτιρον σῆμα Θράσωνος ἰδὼν².

[Σῆμά μ' ἐπ' Εὐκλεῖ, ξεῖ]νε, [πα]τήρ Κάλ(λ)αιστρος ἔθ[ηκε]³.

Παι[δὸς ἀπο]φθιμένοιο Κ[λει]οῦ του τοῦ Μενεσαίμου

μνημ' ἐσορῶν οἰκτιρ' ὡς κελὸς ὦν ἔθανε⁴.

Καλλία Αἰγίθ(θ)οιο· τὸ δ' εὖ πρᾶσ(σ)', [ῶ] παροδῶτα⁵.

Χαίρετε οἱ παριόντες· ἐγὼ δὲ Ἀντιστάτης ὑὸς Ἀτάρθου⁶

κειμὶ τῆδε θανὼν πατρίδα γῆν πρόλιπών⁷.

Le plus souvent, il est vrai, dans ces exemples, c'est le poète qui implore la pitié du passant (n. 2, 13, 22) ; ailleurs c'est la stèle qui est censée prendre la parole (n. 18) ; mais, dans l'inscr. n. 66, et sans doute aussi dans l'inscr. n. 58, c'est bien le mort lui-même qui parle, comme dans Simonide⁸. Est-il nécessaire de remarquer d'ailleurs ce qui distingue ces formules touchantes, mais banales, de la noble et simple fierté qui caractérise les paroles des Spartiates ? Ils n'implorent pas un regard de pitié ; ils n'expriment pas non plus, à l'adresse du passant, un de ces vœux de bonheur qui ressemblent encore à une plainte : avec

1. Hoffmann, *Sylloge*, n. 2.

2. Id., *Ibid.*, n. 13.

3. Id., *Ibid.*, n. 18.

4. Id., *Ibid.*, n. 22.

5. Id., *Ibid.*, n. 58.

6. Les exemples de vers faux, comme celui-ci, sont nombreux sur les marbres. — Cf. Hoffmann, *Sylloge*, n. 12 et 88.

7. Id., *Ibid.*, n. 66.

8. Dans une autre épitaphe archaïque (Hoffmann, *Sylloge*, n. 7), la jeune Φρασικλεία s'exprime ainsi : Σῆμα Φρασικλείας· κόρυη κελύσσομαι αἰεί, ἀντὶ γάμου παρὰ θεῶν τοῦτο λαχούσ' ὄνομα.

un juste sentiment d'orgueil, mais sans la moindre ostentation, ils laissent entendre qu'ils sont tombés jusqu'au dernier pour obéir à la volonté de Sparte, et ils dissimulent presque l'annonce de leur sacrifice sous l'ingénieux prétexte de faire savoir la nouvelle que nul d'entre eux n'a pu porter en personne.

En même temps que Simonide présente cette pensée grandiose sous une forme d'épithaphe presque traditionnelle, il ne néglige pas d'indiquer que ces vers sont destinés à un tombeau (ὅτι τῆδε κείμεθα). Il ne nomme pas les morts; mais il les désigne assez clairement par le mot *Λακεδαιμονίοις*, qui occupe dans le vers une place en vue; la coupe ennéhémimère, assez rare quand elle est suivie comme ici d'une forte pause, a précisément pour effet d'arrêter un instant le lecteur sur ce nom propre.

2. Sur le tombeau du devin Mègistias aux Thermopyles (n. 94 B., 79 H.).

Μνήμη τόδε κλεινοῖο Μεγιστία, ὃν ποτε Μήδοι
 Σπερχειῶν ποταμῶν κτεῖναν ἀμειψάμενοι,
 μάντιος, ὃς τότε χάρης ἐπερχομένως σάφα εἰδὼς
 οὐκ ἔτλη Σπάρτης ἡγεμόνας προλιπεῖν.

Herod., VII, 228. — L'Anthologie, qui reproduit l'épigramme (VII, 677), n'offre d'autre variante que *Μεγιστίου*, forme commune, au lieu de *Μεγιστία*, forme éolo-dorienne. Parmi les manuscrits d'Hérodote, les uns (mss. α d'après la classification de Holder) donnent *κλεινοῖο*, les autres (mss. β) *κλειτοῖο*. Cette dernière forme est plus homérique, l'autre plus fréquente chez Pindare et Eschyle. De ces deux leçons, plausibles l'une et l'autre, nous préférons celle que recommandent les manuscrits réputés les meilleurs.

Le dialecte employé par Simonide pour célébrer son hôte et ami, l'Acarnanien Mègistias, est donc, comme dans l'inscription précédente, un dialecte, sinon purement ionien (la forme *Μεγιστία*, qui n'est pas ionienne, pouvait seule entrer dans un hexamètre; — il n'en était pas de même de *Μεγιστίας* ou *Μεγιστίεω*), du moins fortement teinté d'ionisme. Le poète écrit une langue littéraire, qui répond à la fois au dialecte de sa propre patrie et aux usages traditionnels du genre élégiaque.

Comme particularité métrique, c'est à peine s'il est nécessaire de signaler la prédominance des dactyles, notamment au v. 3 : c'est là un des caractères les plus connus du mètre épique, et aussi de l'élégie. Remarquons plutôt la place donnée au mot

Μεγίστις : le vers coupé en cet endroit même fait bien ressortir le nom du héros. Le nom propre Λακεδαιμονίους produisait un effet analogue dans l'inscription des Lacédémoniens. Il convient aussi d'observer que le mot μάντις, au v. 3, quoique se rapportant grammaticalement au début du premier distique, ne constitue pas un rejet; car il n'est pas nécessaire au sens des deux premiers vers : l'épigramme se compose en réalité de deux distiques rattachés l'un à l'autre, mais non pas inséparables.

Chacun de ces distiques a aussi, pour le sens, sa valeur propre : tandis que le premier, affectant la forme ordinaire d'une épitaphe (μνημα τόδε..... Μεγίστις...), rappelle simplement les circonstances de la mort de Mégistias, le second met en lumière l'héroïsme du personnage, et cet héroïsme consiste, pour un devin, à braver une mort qu'il prévoit, qu'il attend, plutôt que d'abandonner ses chefs militaires¹. En s'exprimant en ces termes, Simonide proclame à la fois l'inspiration prophétique et le dévouement de Mégistias. Il résume en quelques mots le glorieux sacrifice de son ami, et donne à cet éloge une couleur presque épique, en employant, pour désigner cette mort, le terme si souvent appliqué aux héros d'Homère (κῆρας ἐπερχομένας).

3. Sur le tombeau des alliés de Sparte morts aux Thermopyles² (n. 91 B., 77 H.).

Μυριάσιν ποτὲ τῆδε τριακοσίαις ἐμάχοντο
ἐκ Πελοποννήσου γιλιάδες τέτορες.

Herod., VII, 228. — Les manuscrits d'Hérodote ne diffèrent entre eux que sur la forme Πελοποννήσου (leçon des mss. α) ou Πελοποννήσου (mss. β). Comme la substitution d'une forme commune à une forme dialectale s'explique plus aisément que la substitution contraire, nous gardons ici Πελοποννήσου, forme dorienne, qui annonce en quelque sorte et prépare le dorisme τέτορες, nécessaire au mètre. Mais ce n'est pas, selon nous, une raison pour écrire, au v. 1, τῆδε τριακοσίαις : tous les auteurs qui citent

1. Mégistias ne fait pas preuve de *loyalisme* à l'égard du roi seul; il refuse de trahir ses chefs (ἡγεμόνας). Stein a donc tort de corriger ce mot en ἡγεμόνα.

2. Voir plus haut, p. 12-13, les raisons qui nous décident à regarder cette épigramme comme l'inscription d'un tombeau, et non comme celle d'un monument commémoratif.

l'épigramme après Hérodote (Diod., XI, 33; Aristid., t. II, p. 512 éd. Dindorf; Anthol. Pal., VII, 248) donnent la leçon τῆδε, que corrige seul Schneidewin; quant à τριακοσίαις, c'est une variante qui se trouve seulement dans le texte de Planude.

Le texte de Diodore offre une autre variante, διηκοσίαις des διακοσίαις, qui réduit de trois à deux millions le nombre des Mèdes; mais nous ne pensons pas qu'il faille adopter cette leçon sous prétexte qu'elle se rapproche plus de la vérité historique. A plus forte raison ne corrigeons-nous pas avec Bergk τριακοσίαις en τριακόντοις, conjecture qui ramènerait l'armée perse au chiffre de 300.000 hommes. Les 300 myriades dont parle ici le poète n'étonnent pas le lecteur d'Hérodote, après l'énumération détaillée des hordes barbares (2.641.610 combattants, et autant de non-valeurs!). Simonide, se faisant l'écho d'une légende analogue, a voulu seulement faire entendre que les héros des Thermopyles avaient lutté contre l'armée entière de Xerxès. Le chiffre χιλιάδες τέτορες peut être pris plus rigoureusement à la lettre; dans le dénombrement des forces péloponnésiennes de Léonidas, Hérodote arrive au total de 3100 hoplites (VII, 202), et il faut ajouter à ce contingent celui des hommes que le roi de Sparte avait entraînés à sa suite en traversant la Grèce centrale.

Ces quatre mille hommes n'étaient pas tous tombés sur le champ de bataille, et ceux qui avaient succombé ne venaient pas tous du Péloponnèse. Aussi l'építaphe, qui se distingue en effet des formules ordinaires, rappelle-t-elle moins la mort que la lutte de ces guerriers, moins la patrie de chacun d'eux que le pays où s'était formé le gros de l'armée conduite par Léonidas. Si, comme nous l'avons dit plus haut, les Amphictyons voulurent, dans les honneurs officiels rendus aux morts, distinguer seulement les trois cents Spartiates et confondre dans un même hommage tous les autres combattants des Thermopyles, il faut reconnaître que Simonide s'est habilement acquitté d'une tâche difficile, en célébrant avant tout la lutte héroïque d'une poignée de Grecs contre des myriades de barbares.

C'est en effet l'opposition des mots μυριάσιν et χιλιάδες τέτορες qui donne à ce distique toute sa force et tout son éclat: les chiffres sont éloquentes par eux-mêmes, et le poète n'a eu recours, pour évoquer le souvenir de la bataille, qu'à l'expression la plus unie et la plus simple, ἐμάχοντο. Un autre élément essentiel de l'épigramme occupe dans le distique une place en vue: c'est le nom propre ἐκ Πελοποννήσου, qui se détache comme en relief au début du second vers. Nous avons remarqué de même, dans les

deux précédentes épigrammes, la place donnée par le poète aux mots *Λακεδαιμονίοις* et *Μεγιστίχ*. Ainsi, sans la moindre monotonie, chacune de ces trois pièces désignait clairement, et distinguait les uns des autres, les trois monuments où elles étaient gravées.

4. Sur le tombeau d'Archédicé, fille d'Hippias, à Lampsaque (n. 411 B., 94 H.).

Ἄνδρός ἀριστεύσαντος ἐν Ἑλλάδι τῶν ἐφ' ἑαυτοῦ
 Ἴππίου Ἀρχεδίκην ἦδε κέκευθε κόνας·
 ἦ πατρός τε καὶ ἀνδρός ἀδελφῶν τ' οὐσα τυράννων
 παίδων τ' οὐκ ἦρθη νοῦν ἐς ἀτασθαλίην.

Thucyd., VI, 59. — Le v. 3 cité par Aristote (*Rhetor.*, I, 9, p. 1367 B) confirme le texte de Thucydide, et ce texte est le même dans tous les manuscrits, sans aucune variante, même dialectale. Aussi le dialecte de l'inscription est-il sûrement établi : seule la forme ionienne *ἀτασθαλίην* distingue ce dialecte du pur attique, auquel appartient notamment le génitif *Ἴππίου*. Simonide célèbre donc Archédicé dans une langue qui convient tout ensemble à la patrie originelle de son héroïne, Athènes, et à sa patrie d'adoption, Lampsaque. Mais il reste en même temps fidèle à sa propre langue et aux traditions du genre.

La construction de l'épigramme appelle une remarque que nous avons déjà faite : c'est que les deux distiques sont ici, comme dans l'épithaphe de Mégistias, indépendants l'un de l'autre : à la rigueur le premier suffirait au sens ; mais le second complète et achève la pensée contenue dans le premier. Il n'y a d'enjambement que du v. 3 au v. 4 : le rejet *παίδων τ'* se rattache à une énumération qu'il était impossible de présenter avec plus de concision et de force.

La souplesse de la construction grammaticale a permis aussi au poète de graduer, pour ainsi dire, dans une seule phrase l'éloge de son personnage : c'est d'Hippias, le tyran d'Athènes, qu'Archédicé tient le jour ; la gloire de ce héros fameux a rejailli sur toute la famille, et c'est lui que rappelle d'abord Simonide ; mais ensuite se présentent à la pensée du poète le mari, les frères, les fils d'Archédicé, qui tous ont régné dans leur ville, et c'est à la fin seulement, pour couronner l'épigramme, que se place la louange discrète d'Archédicé elle-même : dans cet éclat de sa naissance et de sa vie, « elle n'a pas laissé son âme s'exalter jusqu'au vertige ». Litote heureuse, qui peint mieux que le plus

pompeux éloge la vertu modeste d'une femme attachée à tous ses devoirs.

Ainsi l'épigramme se développe en termes magnifiques, par une énumération grandiose de titres royaux, souvent imitée chez les modernes, et elle aboutit à une pensée morale de la plus touchante délicatesse. Il y a vraiment dans ces quatre vers toute la finesse et toute la force, tout le charme et toute la gravité sereine des plus belles œuvres de la sculpture attique, un peu raide encore au début du v^e siècle, mais déjà d'une élégance et d'une harmonie souveraines.

5. Sur le tombeau de la chienne Lycas (n. 130 B., 109 H.).

Ἡ σεῦ καὶ φθιμένως λεῦκ' ὀστέα τῶδ' ἐν' τύμβῳ
 ἴσχω ἔτι τρομέειν θήρας, ἄγρωσσα Λυκάς·
 τὴν δ' ἀρετὴν οἶδεν μέγα Πήλιον ἅ τ' ἀρίδηνλος
 *Ὅσσα Κιθιαρῶνός τ' οἰονόμοι σκοπιαί.

Pollux, V, 47. — Conservé seulement par Pollux, le texte de l'épigramme est incontesté. Une correction, proposée par Jacobs, σάν au lieu de τάν, au v. 3, á paru généralement inutile. Plusieurs conjectures portent sur le mot ἄγρωσσα, qui est un ἀπαξ λεγόμενον (ἀγρῶστι, ἀγρῶστα, ἀγρῶσα). D'autres corrections, dues à Schneidewin, n'ont pour objet que de donner au dialecte une couleur plus franchement éolo-dorienne : Πάλιον et ἀρίδαλος. Mais, pour cette raison même, elles nous semblent peu justifiées. Le poète qui a écrit σεῦ, ὀστέα, τρομέειν, et employé des expressions homériques comme ἴσχω, ἀρίδηνλος, a certainement voulu laisser à l'építaphe qu'il composait un caractère épique et ionien. Il est vrai que les dorismes φθιμένως, τὴν δ' ἀρετάν, ἅ τ', ne proviennent pas ici d'une nécessité métrique. Peut-être, en multipliant ces formes dialectales, Simonide a-t-il tenu compte du pays d'où la chienne Lycas était originaire, la Thessalie.

Il n'y a pas lieu d'ailleurs de soupçonner le poète d'avoir composé, pour un tombeau imaginaire, une épigramme du genre *démonstratif*. Des építaphes analogues à celle de la chienne Lycas se rencontrent sur des monuments authentiques¹, et les relations bien connues de Simonide avec les Scopades et les Aleuades de Thessalie permettent d'imaginer dans quelles circonstances

1. Kaibel, *Epigr. gr.*, n. 329, 332, 626, 627.

I. — HAUVETTE. — *Épigrammes de Simonide.*

l'hôte de ces familles princières a pu écrire pour l'une d'elles l'éloge d'une chienne favorite.

Aussi bien est-ce surtout la composition et le tour de cette épigramme qui méritent notre attention. Les deux distiques, comme dans les épigrammes précédentes, sont indépendants l'un de l'autre; mais ici le premier exprime l'idée la plus forte, évoque l'image la plus hardie : « les os blanchis de Lycas font encore trembler d'épouvante les bêtes sauvages qu'elle a poursuivies jadis dans les bois »; le second énumère, sous une forme à la fois poétique et oratoire, les montagnes qu'elle a fait retentir du bruit de ses exploits. Le mouvement τᾶν δ' ἀρετᾶν οἶδεν a de la noblesse, de la simplicité et de la grandeur; il rappelle un peu l'épithaphe composée pour le poète Eschyle : ἀλκίην δ' εὐδόκιμον Μαραθῶνιον ἄλσος ἄν εἴποι¹. Le second hémistiche et le pentamètre qui suit ont une couleur plus descriptive, chaque nom propre étant accompagné d'une épithète de nature : l'expression οἰονόμοι σκροπιαί semble particulièrement heureuse pour peindre les sommets solitaires d'où la chienne épiait les bêtes fauves. Mais c'est le mouvement du premier distique qu'il faut surtout remarquer : l'apostrophe à Lycas, réservée pour la fin, mais annoncée dès le second mot, donne à l'épithaphe une allure vive et comme emportée : les inscriptions attiques du v^e siècle ne fournissent pas un seul exemple d'un tour analogue². Plus rare encore est l'intervention directe du poète, sous la forme de la 1^{re} personne ἔσκω. C'est un nouvel exemple de la variété et de l'originalité qu'offrent les épitaphes authentiques de Simonide, comparées aux formules qui se rencontrent généralement sur les marbres.

§ 2. ÉPIGRAMMES VOTIVES.

Quatre de ces épigrammes se rapportent à des événements historiques; les quatre autres ont un caractère privé.

1. *Vit. Æschyli*, ap. Æschyl., *Trag.*, ed. H. Weil, coll. Teubner, 1884, p. 311.

2. Le n. 39 de Hoffmann (Σῆς ἀρετῆς μνημεῖα, Θεοφίλη, οὐποτε λήσει) n'est connu que par une copie de Bœckh : quoique publiée par Kœhler dans le tome II du *Corp. Inscr. Att.*, n. 3790, l'épigramme appartient peut-être à la fin du v^e siècle. — Le n. 53 est très mutilé à l'endroit même où l'on croit reconnaître une apostrophe au mort.

6. Sur la base du monument restauré des tyrannicides Harmodius et Aristogiton (n. 131 B., 120 H.).

Ἡ μὲγ' Ἀθηναίοισι φάως γένεθ' ἤνικ' Ἀριστο-
γείτων Ἰππαρχόν κτεῖνε καὶ Ἀρμόδιος.

Hephaest., *Enchir.*, 29. — Eustath., *ad Iliad.*, p. 984, 7 (sans variante). La forme épique φάως et la locution homérique φάως γένεθ' sont ici les seules traces d'ionisme. L'inscription a, comme il convient, un caractère nettement attique. Mais une double question se pose : 1^o l'épigramme est-elle complète? 2^o est-ce là une inscription réelle, gravée sur un monument?

Suivant Preger¹, ce distique n'est qu'une partie de la dédicace composée par Simonide. Quoique l'auteur de cette hypothèse n'ait pas cru devoir en exposer les raisons, il nous est facile de les deviner, sans qu'il nous paraisse d'ailleurs nécessaire de les approuver.

Héphestion et Eustathe ne citent ces deux vers qu'en raison de la particularité métrique qu'ils présentent, à savoir la place donnée au nom propre Ἀριστογείτων. L'un et l'autre de ces auteurs (à supposer que le second ne dérive pas simplement du premier) n'avaient aucun motif pour rapporter aussi les vers qui faisaient reconnaître cette épigramme pour une dédicace destinée au monument des tyrannicides; mais cette indication ne devait pas manquer. Voilà l'objection.

Il y a des cas, en effet, où les citations faites par des grammairiens se bornent à des phrases manifestement tronquées. Mais alors ce n'est pas un vers ou un distique entier qui s'offre à nous; c'est, par exemple, comme il arrive pour deux autres épigrammes de Simonide (cf. n. 12 et 13), un vers et demi ou un demi-vers. Ici au contraire le distique est complet, et pourtant l'observation du métricien exigeait seulement la fin du premier vers et le commencement du second : n'est-ce pas là un indice suffisant pour croire qu'Héphestion a rapporté une épigramme qui tenait tout entière en deux vers?

Aussi bien, que manque-t-il au sens de l'inscription? Rien d'essentiel, sinon pour faire entendre qu'il s'agit d'une dédicace, du moins pour vanter l'exploit d'Harmodius et d'Aristogiton. Aucun mot sans doute ne révèle que le peuple athénien ait érigé le monument. Mais pourquoi cette indication serait-elle néces-

1. Preger, *Inscr. gr. metr.*, n. 132.

sairement contenue dans l'épigramme? Les découvertes archéologiques permettent ici moins encore que pour les inscriptions funéraires d'établir une loi¹. Car, dans la série des *Hominum honores* du recueil d'Hoffmann, il n'existe pas une seule dédicace métrique du v^e siècle, et, de l'aveu même de Preger, les plus anciennes épigrammes de ce genre sont précédées de quelques mots en prose qui indiquent l'origine du monument; dans d'autres cas, cette indication fait complètement défaut². Ainsi les faits constatés sur les marbres confirment notre manière de voir, loin de la contredire.

Mais, si l'épigramme citée par Héphestion est complète, avons-nous le droit de parler d'un monument où elle aurait figuré? Sommes-nous assurés que ce beau distique n'est pas un éloge d'Harmodius et d'Aristogiton, composé par Simonide, sous forme d'épigramme, comme d'autres poètes, restés anonymes, avaient écrit des *scolies* sur le même sujet³?

La question est d'un intérêt capital pour la suite de notre étude : il s'agit de savoir, en somme, si le poète qui avait rédigé plusieurs inscriptions réelles pour les monuments commémoratifs de la victoire et de la liberté, s'était aussi exercé à composer sur le même thème des inscriptions du genre ἐπιδεικτικόν.

Il faudrait, ce semble, des arguments décisifs pour admettre une pareille hypothèse. Or ces arguments n'existent pas. Nous venons de voir que l'absence d'une formule dédicatoire ne prouve rien contre l'authenticité de la dédicace. Dira-t-on que les anciennes relations d'amitié qui avaient uni Simonide aux Pisistratides aient dû empêcher les Athéniens de demander au poète de faire l'éloge des tyrannicides? Mais nous ne songeons pas à faire remonter cet éloge jusqu'au lendemain du meurtre d'Hipparque : une période de plus de trente années s'était écoulée depuis cet événement, lorsque les Athéniens remplacèrent, en 477, les statues emportées par Xerxès en 480. C'est à ce moment qu'ils durent s'adresser à Simonide pour graver une inscription sur la base du groupe nouveau, dû au ciseau de Critios et de Nesiotes. Simonide était alors à Athènes, où nous savons qu'il remporta, cette année-là même, une victoire dithyrambique. Il était tout désigné pour s'acquitter encore de cette tâche patriotique, après avoir célébré les victoires nationales.

1. Cf. ci-dessus, p. 12-13.

2. Preger, *Inscr. gr. metr.*, p. xvii.

3. Cf. *Anthologia lyrica*, ed. Hiller, p. 326.

Quoi qu'on pense de son caractère, on ne peut guère douter qu'il n'ait écrit à cette occasion le distique que lui attribue un témoignage formel, et qui est d'ailleurs admirablement approprié à cet objet.

Rien de plus éloquent, en effet, que cette phrase simple, qui évoque tout d'abord dans l'esprit du lecteur le souvenir d'un jour de bonheur et de gloire. Le mouvement du premier vers rappelle un peu le début de l'épithaphe de Lycas : ἡ σεῦ καὶ φθιμένως Plusieurs épigrammes d'époque postérieure, funéraires ou votives, commencent par un tour analogue¹. La fin du distique se distingue par l'extrême habileté du poète, qui semble s'être complu dans une sorte de tour de force, pour faire tenir si peu de place à tant de noms propres. Ainsi l'éloge des tyrannicides, complet en quelques mots, produit d'autant plus d'effet qu'il affecte une forme plus sobre, un tour plus énergique. Encore une fois, des dédicaces de ce genre, d'une allure aussi libre, aussi dégagée de toute entrave conventionnelle, de toute formule consacrée, ne se rencontrent ni dans la littérature contemporaine ni sur les marbres²; mais celle-ci n'en est, ce semble, que plus digne de Simonide.

7. Sur une offrande consacrée par le Naxien Démocritos, après la bataille de Salamine (n. 136 B., 123 H.).

Δημόκριτος τρίτος ἤρξε μάχης ὅτε πᾶρ Σαλαμίνα
 Ἕλληνας Μήδοις σύμβαλον ἐν πελάγει
 πέντε δὲ νῆας ἔλεν δειῶν, ἕκτην δ' ὑπὸ χειρὸς
 ῥύσατο βαρβαρικῆς Δωριδ' ἀλισκομένην.

Plut., *de Her. mal.*, 36. — Les manuscrits n'offrent qu'une variante : ὑπὸ χειρὸς ῥ. βαρβαρικῆς (mss. TVB) et ὑπὸ χεῖρα ῥ. βαρβαρικὴν (rell.). Composée pour un Naxien, l'épigramme est écrite dans un dialecte qui ne se distingue de la langue attique que par la forme ionienne νῆας : des expressions d'origine épique, comme δειῶν, ῥύσατο, étaient passées depuis longtemps dans le langage courant de la poésie.

Ici encore, pour répondre à une objection de Bergk, renouvelée

1. Hoffmann, *Sylloge*, n. 180, 189, 347. Le n. 266 *b* offre aussi le même début; mais c'est une restitution.

2. Plus tard on en trouve assez souvent des exemples, comme dans la dédicace placée sur la statue de Démosthène (Plut., *Demosth.*, 30).

par Kaibel, il faut se demander si l'épigramme est entière. Car il est manifeste qu'elle ne contient aucune formule, soit funéraire soit votive. Dans le cas où on la considérerait comme incomplète, il n'y aurait pas de raison pour restituer avec Bergk : [Ἐπιγραφήν τὸδε Δημόκριτος Νάξιος ὅς] τρίτος ἤρξε..... plutôt que : [Σήμερον τὸδε..... Δημοκρίτου Νάξιου ὅς] τρίτος Mais l'hypothèse d'une lacune ne repose que sur l'idée préconçue qu'une formule de ce genre est indispensable. Il n'est pas en effet dans les habitudes de Plutarque d'arranger à sa façon les documents poétiques qu'il transcrit : si, comme il faut le croire, les ὠρογράφοι Νάξιων donnaient l'inscription entière, Plutarque l'a reproduite sans y rien changer. N'est-il pas d'ailleurs plus naturel de chercher d'abord à interpréter l'épigramme telle qu'elle se présente à nous? Or nous avons vu que, chez Simonide, même une inscription funéraire pouvait affecter une forme inusitée. Toutefois, comme l'exception que nous avons rencontrée ci-dessus (n. 3) nous a paru s'expliquer par cette circonstance que l'épigramme se rapportait à un πολυάνδριον et que plusieurs tombeaux s'élevaient au même endroit, nous n'hésitons pas à reconnaître que les mêmes raisons ne justifieraient pas ici l'absence d'une formule funéraire. Une dédicace, au contraire, se passait, nous l'avons dit, beaucoup plus aisément d'une formule votive, et les exemples de ce fait ne sont pas rares sur les marbres. Citons notamment une inscription d'Épidaure, publiée en 1885, où le *dédicant* se contente de rappeler l'exploit dont il avait consacré le souvenir par une offrande¹. Tel a été aussi, ce semble, le but de Simonide en célébrant les hauts faits de Démocritos. L'importance qu'a dans l'épigramme le souvenir des prises opérées par ce Naxien donne même à penser qu'il avait, suivant un usage connu, offert à quelque divinité, de Naxos sans doute, une part de son riche butin.

On ne s'étonnera point d'ailleurs que Simonide n'ait pas jugé à propos de rappeler dans cette dédicace un fait que rapporte Hérodote au sujet du même personnage : Démocritos, raconte l'historien, commandait l'un des quatre vaisseaux que la ville de Naxos, comme tous les insulaires, destinait à la flotte perse; mais, contrairement aux ordres reçus, il passa du côté des Grecs,

1. Ἐπιγραφή. ἀρχαιολ., 1885, p. 193-194. — L'épigramme, qui se compose de trois hexamètres, semble avoir échappé à Hoffmann : elle ne figure pas dans son recueil. Preger la cite, mais avec un renvoi inexact (*Inscr. gr. metr.*, p. 64).

entraînant avec lui le reste de la flottille¹. Le silence de Simonide sur cette conduite s'explique sans peine par le désir qu'avaient les Naxiens, et Démocritos lui-même, de laisser dans l'ombre le souvenir de leur soumission aux ordres de Xerxès, et Plutarque a bien tort de vouloir opposer le témoignage du poète à ce qu'il appelle la *malice* de l'historien.

Se bornant donc à rappeler le rôle de Démocritos dans la bataille, Simonide affirme simplement qu'il fut le troisième à engager le combat, « lorsque près de Salamine Grecs et Mèdes se heurtèrent sur les flots. » Le second distique, indépendant du premier, n'est pas moins précis; c'est un compte exact qu'établit le poète : cinq vaisseaux ennemis capturés, un vaisseau dorien sauvé des mains du barbare, tel est le bilan de Démocritos! L'expression est aussi simple et unie que la pensée même; mais elle n'en produit pas moins un grand effet par l'habile disposition des mots dans la phrase : le rapprochement des trois noms propres Σαλαμῶνας Ἑλληνας Μήδοις donne à cette partie de l'épigramme je ne sais quoi d'oratoire, tandis que dans le reste domine le ton du récit épique.

8. Sur un tableau consacré dans le temple d'Aphrodite à Corinthe (n. 137 B., 124 H.).

Αἶδ' ὑπὲρ Ἑλλάνων τε καὶ ἀγγεμάχων πολιητῶν
ἔστασαν εὐχόμενοι Κύπριδι δαίμονι·
οὐ γὰρ τοξοφόροισιν ἐβούλετο δῖα θεῶων
Μήδοις Ἑλλάνων ἀκρόπολιν προδόμεν.

Nous avons dit plus haut (p. 19-20) que Théopompe (Schol. Pind., *Olymp.*, XIII, 33) nous paraissait rapporter l'inscription de *visu*, Chaméléon (Athen., XIII, p. 573 C) d'après une tradition littéraire, authentique, mais plus aisément sujette à de légères altérations. Plutarque (*de Her. mal.*, 39) dépend, pour le texte, d'une tradition analogue à celle de Chaméléon, ou plutôt de Chaméléon lui-même (cf. ci-dessus p. 33). Dans ces conditions, nous adoptons de tout point le texte de Théopompe, sauf en un seul passage (v. 3), où ce texte donne un vers faux : δῖα θεοῶων Ἀφροδίτα. La correction de Böeckh δῖα θεῶων a l'avantage, ce semble, d'expliquer la glose Ἀφροδίτα, tandis que la conjecture δῖ' Ἀφροδίτα (adoptée par Bergk et Hiller) ne permet pas de

1. Herod., VIII, 46.

justifier l'introduction fautive de $\theta\epsilon\sigma\iota\sigma\iota\nu$ dans le texte du scoliaste.

Le dialecte est donc, non pas purement dorien, mais légèrement teinté de dorisme, comme on le voit par la forme $\text{Ἑλλά-}\nu\omega\nu$ et la terminaison du mot πολιητᾶν . Les corrections qui ont pour but de marquer plus fortement cette nuance dorientienne ($\text{πολιη-}\tau\acute{\alpha}\nu$ Preger et Hiller, ἰθυμυχᾶν Dobree) ne sont pas, selon nous, nécessaires. Écrivant pour une ville dorientienne, Simonide a discrètement fait usage du dialecte propre à cette ville, mais il ne s'est pas imposé la règle d'en reproduire toutes les formes.

Le principe que nous suivons nous oblige à conserver au v. 2 ἔστασαν , plutôt que ἑστάθεν , leçon d'Athénée, adoptée par Bergk et Hiller, et εὐχόμενα plutôt que εὐχέσθαι (Athénée) ou εὐξάμενα (Plutarque). D'autre part, nous ne lisons pas avec Preger ἔστασαν (forme poétique de ἔστησαν , aor. actif de ἵστημι), qui aurait le sens de : « Ces femmes ont élevé (*sous-entendu* : ce monument). » Ἔστασαν est la 3^e personne du plus-que-parfait attique : $\text{εἰστήκη, εἰστήκης, εἰστήκει, εἰστήκειμεν, εἰστήκειτε, ἔστασαν}$ ¹; le sens de la phrase est donc : « Ces femmes se tenaient (près de l'autel), invoquant la déesse Cypris pour le salut des Grecs. »

Ainsi, à moins d'accepter l'explication, selon nous, fort peu vraisemblable de Preger, cette épigramme, elle aussi, manque d'une formule votive, comme les deux précédentes. On peut se demander dès lors si l'offrande, c'est-à-dire le tableau qui représentait ces femmes en prière, venait d'elles-mêmes ou des Corinthiens. Aucune raison intrinsèque ne nous paraît de nature à appuyer l'une plutôt que l'autre hypothèse. Si nous devions croire avec Preger que les noms des suppliantes fussent inscrits au-dessous de l'épigramme, cette disposition du monument nous en révélerait aussi l'origine; mais ce n'est là qu'une hypothèse, et il est plus probable, d'après le commentaire de Chaméléon, complété par Wilamowitz, qu'il s'agit d'hiérodules attachées au culte d'Aphrodite, et invitées par les Corinthiens, au moment le plus critique de l'invasion perse, à implorer la déesse pour le salut de la Grèce. Après la victoire, les Corinthiens eux-mêmes se seraient acquittés d'un vœu en représentant sur un tableau les prières publiques qui avaient eu lieu alors dans le temple de la déesse.

Il nous faut encore, avant d'apprécier le mérite littéraire de l'épigramme, examiner la question que Bergk a soulevée : l'inscription est-elle complète? ou bien manque-t-il quelque chose entre

1. Cf. la *Grammaire grecque* de MM. Petitjean et A. Croiset, p. 363.

les deux distiques? Bergk se prononce nettement pour la seconde hypothèse, d'abord à cause du sens, qui lui paraît incomplet dans l'état actuel du texte, puis en raison d'une altération qu'il soupçonne dans le mot *δαίμονία* (v. 2). Ce mot, suivant Bergk, doit s'interpréter par *divinitus*, *divino auxilio* (c'est-à-dire *δαίμονία βουλῆ* ou *μοίρα*), et il a été introduit indûment à cette place pour servir de lien entre les deux parties de l'épigramme. Cette altération du texte s'était déjà produite avant Plutarque, puisque cet auteur parle, en racontant le fait, d'une prière inspirée, *δαίμόνιον εὐγῆν*, explication qui vient de *εὐξάμεναι* *δαίμονία*. Chez Chaméléon, au contraire, *εὐχέσθαι δαίμονία* ne pouvant guère s'expliquer, Bergk croit qu'il y avait dans le texte primitif un mot comme *δαμοσία*, suivi d'un ou deux distiques, dans lesquels le poète célébrait la valeur des Corinthiens. — Toutes ces hypothèses tombent, si nous acceptons, comme point de départ de toute discussion, l'idée que le scoliaste de Pindare nous a conservé la copie de Théopompe, et que Plutarque dépend de Chaméléon, du moins en ce qui regarde le texte de l'épigramme. Dès lors le mot *δαίμονία* peut être l'objet de diverses interprétations¹, et même de conjectures²; mais l'hypothèse d'une lacune doit être écartée pour peu que les deux distiques se comprennent sans autre changement. Or le *γάρ* du v. 3 nous semble répondre à une idée sous-entendue, il est vrai, mais facile à suppléer : « Ces femmes ont imploré Cypris, <et cette prière n'a pas été vaine>, car la déesse n'a pas voulu livrer aux Mèdes l'acropole de la Grèce. »

Un mot enfin sur une variante qu'offre seul le scoliaste de Pindare, et que nous avons admise avec le reste de l'épigramme : *ἐβούλετο*, au lieu de *ἐμήσατο*. L'autorité qui s'attache en général au témoignage de Théopompe est la raison la plus forte qui nous fasse adopter ce texte; mais en outre nous voyons disparaître sans regret l'allitération *ἐμήσατο* *Μήδοις*, où Schneidewin croyait trouver une intention qui ne nous semble guère conforme aux habitudes du poète : les antithèses chez Simonide résident plutôt dans les idées que dans les mots.

Une impression de grandeur se dégage tout d'abord de cette épigramme : la cause en est dans l'abondance de l'expression et

1. Nous inclinerions à admettre l'explication de Preger (*Inscr. gr. metr.*, n. 68), et à rattacher l'un à l'autre les mots *Κύπριδι δαίμονία*, bien que cette épithète ne se rencontre nulle part ailleurs jointe à un nom de divinité.

2. Cf. les conjectures signalées par Preger, *op. cit.*, n. 68.

dans le choix des épithètes. Rien ici qui rappelle la précision, la sobriété de l'épigramme de Démocritos. Ce n'est pas non plus, comme dans la dédicace d'Harmodius et d'Aristogiton, une image vive et claire, suivie d'un habile arrangement de noms propres. L'ampleur qui se marque dès le premier vers dans les mots ὑπὲρ Ἑλλάνων τε καὶ ἀρχεμάχων πολικῆτᾶν ne se dément pas dans la suite : une épithète qui s'oppose admirablement à ἀρχεμάχων accompagne le nom des Mèdes (τοξοφόροιςιν), et la ville de Corinthe est désignée au vers suivant par cette noble périphrase : Ἑλλάνων ἀκρόπολιν.

9. Sur le trépied de Delphes (n. 138 B., 125 H.).

Ἑλλήνων ἀρχηγὸς ἐπεὶ στρατὸν ὤλεσε Μήδων
 Πausanías Φοῖβω μνημ' ἀνέθηκε τόδε.

Thucyd., I, 132, et, d'après Thucydide, Ps.-Demosth., *in Neaer.*, 97; Plut., *de Her. mal.*, 42; Aristodem., p. 355, ed. Wescher (*Fragm. histor. graec.*, t. V, p. 7); Suidas, v. Πausanías. L'Anthologie seule offre une variante sans autorité : ὤλεσα et ἀνέθηκα, ainsi que les formes doriennes : Ἑλλάνων, ἀρχαγός, μνημ' (VI, 197). Sur la question du dialecte on peut hésiter. Toutefois nous avons vu que l'emploi des formes doriennes n'est pas, tant s'en faut, la règle chez Simonide, même quand il s'agit de célébrer des Doriens : pour un monument qui n'était pas destiné à Sparte, et que Pausanias, en dépit d'une formule que les Grecs trouvèrent blessante, consacrait au nom de l'armée tout entière, le poète dut plutôt, ce semble, laisser à l'épigramme la langue traditionnelle du genre, qui était en même temps la sienne.

Tandis que les précédentes dédicaces affectaient un tour original, assez différent des formules courantes, nous avons ici affaire à un distique dont la forme rappelle d'aussi près que possible les usages attestés par les monuments épigraphiques. Dans sa brièveté toute spartiate, la dédicace de Pausanias contient cependant tous les éléments ordinaires, mais non pas indispensables, des inscriptions votives : le nom du *dédicant*, l'idée de la dédicace (ἀνέθηκε), le nom du dieu à qui le monument est consacré (Φοῖβω), la raison de la dédicace (ἐπεὶ στρατὸν ὤλεσε Μήδων).

Et malgré cette observation rigoureuse des formules communes, l'originalité de l'épigramme est incontestable. Elle résulte d'un arrangement particulièrement heureux, qui a permis au poète de mettre en pleine lumière, au début et à la fin du premier vers,

les mots essentiels Ἑλλήνων ἀρχηγός et Μῆδων, tout en faisant ressortir, par une sorte de rejet, le nom de Pausanias.

Par le fond de la pensée et par le choix des mots, l'épigramme est d'une simplicité absolue : elle se relève, et atteint le plus haut degré de perfection, par le mouvement et l'harmonie de la phrase.

10. Sur le trépied consacré par la tribu Antiochis, à la suite d'une victoire dithyrambique de Simonide (n. 147 B., 129 H.).

Ἦρχεν Ἀδείμαντος μὲν Ἀθηναίους ὄτ' ἐνίκα
 Ἀντιοχίς φυλὴ δαιδάλεον τρίποδα·
 Ξεινοφίλου δὲ τόθ' υἱὸς Ἀριστείδης ἐχορήγει
 πεντήκοντ' ἀνδρῶν καλὰ μαθόντι χορῶ·
 ἀμφὶ διδασκαλίῃ δὲ Σιμωνίδῃ ἔσπετο κῦδος
 ὀγδωκονταέτει παιδί Λεωπρέπεος.

Max. Plan., ap. Walz, *Rhet. gr.*, t. V, p. 543. — Plut., *an seni sit ger. resp.*, 3 (vers 5-6). — Au v. 3 le mot τέρθ' est dû à une conjecture de Bergk, au lieu de τις, que donne Maxime Planude. Sauf cette correction, et sauf une variante dialectale sur διδασκαλίῃ (Planude donne διδασκαλίᾱ), le texte de l'épigramme est aussi sûr que son authenticité.

Le sens n'en est pas moins clair. Quant au mérite littéraire, il consiste ici avant tout dans l'habileté à mettre en vers les formules suivantes : Ἀντιοχίς ἀνδρῶν ἐνίκα, Ἀριστείδης Ξεινοφίλου ἐχορήγει, Σιμωνίδης Λεωπρέπεος ἐδίδασκε, Ἀδείμαντος ἤρχε (477/6 av. J.-C.). Ajoutons à cela l'effet produit à la fin de la pièce par le long mot ὀγδωκονταέτει, qui contient une idée essentielle, quoique tout à fait étrangère aux formules officielles. Fier de sa féconde vieillesse, Simonide ne craint pas de déclarer son âge : c'est là sans doute la raison principale qui l'a déterminé à écrire l'épigramme. C'est le trait de la fin qui explique l'intention du poète.

11. Sur une statue d'Artémis, œuvre du sculpteur Arcésilas (n. 157 B., 436 H.).

Ἀρτέμιδος τόδ' ἄγαλμα· διηκόσαι δ' ἄρ' ὁ μισθὸς
 δραχμαὶ καὶ Πάρισι τῶν ἐπίσημα τράγος·
 ἀσκητὸς δ' ἐποίησεν Ἀθηναίης παλάμησιν
 ἄξιος Ἀρκεσίλας υἱὸς Ἀριστοδίκου.

Diog. Laert., IV, 45. — Le témoignage de Diogène Laërce, qui nous a paru de nature à garantir l'authenticité de l'épigramme, est aussi notre seul guide pour l'établissement du texte. Car de Diogène Laërce dépend Arsenius, 119. Mais le texte même de Diogène Laërce est sujet à caution, et les plus récents éditeurs de cette épigramme n'ont pas manqué de le corriger. Sur un point essentiel de ces corrections Bergk et Hiller sont d'accord ; Preger propose un autre remède¹. Nous ne partageons ni l'une ni l'autre de ces manières de voir.

Bergk, suivi par Hiller, propose de réunir les deux distiques en une seule phrase par la suppression de la particule δ', que donnent tous les manuscrits de Diogène (au v. 3), et par la correction δ'ἀσκητός en ἀσκητῶς. Dans cette hypothèse, la phrase διηκόσια γὰρ..... τράγος formerait une sorte de parenthèse, et les premiers mots de l'épigramme dépendraient, comme régime direct, du verbe ἐποίησεν, relégué au v. 3. L'épigramme serait moins une dédicace qu'une signature d'artiste.

A cette combinaison ingénieuse nous objectons que, dans toutes les épigrammes authentiques de Simonide où nous avons déjà rencontré deux distiques, la parfaite indépendance de ces deux distiques nous est apparue comme le caractère invariable de cette composition métrique. Comment nous résoudre à supposer de la part de Simonide une construction différente, sans autre raison qu'une conjecture qui ne repose pas même sur une observation paléographique ? En outre, nous ne pensons pas que Simonide ait jamais rédigé en quatre vers une signature d'artiste. Ces signatures se présentent ordinairement sous une forme plus brève, en un ou deux vers au plus, et elles accompagnent, mais ne remplacent pas, une dédicace. La particule δέ, que donne Diogène Laërce, nous paraît donc opposer nettement le dernier distique au premier, suivant la pratique ordinaire de Simonide.

Telle est aussi l'opinion de Preger ; mais ce savant n'admet pas que les deux premiers vers suffisent à donner un sens complet. Il y cherche en vain cette formule votive que nous n'avons pas trouvée davantage dans trois de nos dédicaces antérieures, et il conclut en supposant la disparition d'un troisième distique, qu'il restitue partiellement ainsi :

[δ δέινα.....
 κάλλιστον πάντων ἄνθετ' ἐπευζάμενος]
 Ἀρτέμιδος τὸδ' ἄγαλμα διηκόσια γὰρ.....

1. Preger, *Inscr. gr. metr.*, n. 105.

Cette hypothèse se heurte d'abord au témoignage formel de Diogène Laërce (εἰς ὃν Σιμωνίδης ἐποίησεν ἐπίγραμμα τοῦτι); puis elle a le tort, selon nous, de reposer sur ce principe, que toute dédicace métrique, au temps de Simonide, doit porter en elle-même le nom du *dédicant*. Ce n'est pas ce que nous avons constaté jusqu'à présent : le héros naxien, Démocritos, et le vainqueur de Platées, Pausanias, ont eu, il est vrai, leur nom inscrit dans l'épigramme même de leur offrande; mais le nom des Athéniens ne figurait pas dans l'épigramme du monument d'Harmodius et d'Aristogiton, non plus que celui des Corinthiens dans les quatre vers gravés sur le tableau fameux du temple d'Aphrodite.

Ces exemples nous donnent à penser qu'ici, comme dans l'inscription d'Athènes et dans celle de Corinthe, il s'agit d'une dédicace publique, officiellement faite par une cité, une tribu ou une communauté quelconque. Un particulier eût tenu peut-être à voir son nom enchâssé dans la poésie de Simonide; il est plus conforme aux habitudes d'une communauté de songer davantage à s'acquitter ponctuellement d'un vœu, en établissant le compte exact de l'argent dépensé, et en rendant hommage à l'artiste qui a exécuté le monument. Tel nous paraît être en effet le sens de l'épigramme rapportée par Diogène.

Le début se présente sous une forme brève, elliptique, mais assez fréquente sur les marbres : « Cette statue est consacrée à Artémis », comme nous lisons sur une colonne trouvée à Athènes : Παλλάδος εἰμι θεῶν¹. Puis vient aussitôt la mention précise de la somme dépensée à cette œuvre, somme qui a été payée en drachmes de Paros. Cette indication ne vient pas tant, ce semble, de la vanité du *dédicant* que du désir d'être exact. Faut-il dans cette interprétation conserver le γάρ du v. 1 (διηκόσαι γάρ ὁμισθός)? Cela nous paraît difficile, et la correction de Ménage, que nous avons adoptée, s'explique aisément par une erreur paléographique. Quant à la leçon δραχμαὶ καὶ Πάριαι, donnée par les manuscrits de Diogène Laërce, elle introduit dans l'épigramme un élément dorien que rien ne justifie. Bergk la défend, en faisant, par pure hypothèse, d'Arcésilas un sculpteur crétois (Ἄξιος, ethnique de Ἄξος, ville de Crète). Schneidewin, suivi par Preger, invente le mot δραχμαῖσι. En lisant, suivant une conjecture indiquée par Bergk, δραχμαὶ καὶ Πάριαι, nous nous éloignons aussi peu que possible des manuscrits. D'autre part, l'insistance que met le poète à parler de drachmes pariennes prouve, selon nous, que la statue

1. Hoffmann, *Sylloge*, n. 246.

ne se trouvait pas à Paros : c'est bien plutôt le sculpteur Arcésilas qui devait être de cette ville, et cette indication nous semble confirmée par le texte de Pline où il est question d'un artiste de ce nom et de cette époque, originaire de Paros¹. Pline, il est vrai, dit que c'était un peintre ; mais les deux arts sont trop voisins l'un de l'autre pour qu'une confusion ne soit pas toujours explicable. Aussi dans le second distique n'hésitons-nous pas à rejeter la conjecture de M. Schmidt, adoptée par Preger : Νῆξιος Ἀρκεσίλεως. L'adjectif ἄξιος désigne le sculpteur comme le digne fils d'un père connu sans doute lui-même dans le même art.

L'épigramme appartient donc à la série de celles qui se recommandent par la sobriété, la précision des détails et l'habileté à faire entrer dans le vers des notions qui s'accommoderaient mieux de la prose. Un seul vers se détache du reste par l'emploi d'une expression plus ample et d'une image plus poétique (v. 3, ἄσκητός δ' ἐποίησεν Ἀθηναίης παλάμῃσιν) ; mais quelques doutes subsistent sur l'interprétation de ce vers. En conservant le texte de Diogène Laërce, on traduit : « formé par la main même d'Athéna. » Mais ἄσκητός appliqué ainsi à un nom d'homme est sans exemple à l'époque classique. La correction ἄσκητός δ' ἐποίησεν, adoptée par Preger, permet de rattacher directement au verbe les mots Ἀθηναίης παλάμῃσιν, en leur donnant le sens de : « guidé par la main d'Athéna. »

12. Sur une statue d'Hermès (n. 159 B., 138 H.).

Τόνδ' ἀνέθηχ' Ἑρμῆν Δημήτριος, ὄρθια δ' οὐχί,
ἐν προθύροις.

Ps.-Tryph., περὶ τρόπων, ap. *Rhet. graec.*, ed. Spengel, t. III, p. 218. L'ordre des mots n'offrant dans le texte du Ps.-Tryphon aucune régularité métrique, nous suivons ici, avec Hiller, la restitution de Bergk.

Le fragment est trop incomplet pour qu'on puisse apprécier la composition et le style de l'épigramme.

13. Sur une offrande (n. 165 B., 143 H.).

Ἦν ἑκατὸν φίλων· δίχα <δὲ> σφίσιν....

Herodian., περὶ μονήρους λέξεως, 45 L'épigramme est plus

1. Plin., *Hist. Nat.*, XXXV, 11, 39.

tronquée encore que la précédente ; les éditeurs cherchent à la restituer, sans la moindre certitude. Observons toutefois que ce début d'une dédicace (s'il est vrai que ce soit un début) nous offre encore un nouvel exemple de la variété et de la souplesse de tour qui caractérisent les épigrammes de Simonide.

§ 3. — ÉPIGRAMMES DIVERSES

Les pièces de cette série pourront ne pas être soumises à un examen aussi approfondi que les précédentes : outre que l'intérêt des énigmes nous paraît aujourd'hui assez médiocre, nous n'avons pas lieu de comparer les deux γρίφοι de Simonide à d'autres pièces analogues d'une authenticité contestable. La même remarque s'applique aux deux spirituelles improvisations qui n'ont d'une épigramme que la forme. Les trois morceaux qui suivent sont ou trop incomplets ou d'une interprétation trop douteuse, pour mériter de nous arrêter longtemps.

14. Énigme (n. 173 B., 164 H.).

Φημι τὸν οὐκ ἐθέλοντα φέρειν τέττιγος ἄθλον
τῷ Πανοπηιάδῃ δώσειν μέγα δεῖπνον Ἐπειῶ.

Athen., X, p. 456 E. — L'explication de cette énigme, d'après Chaméléon, était la suivante : dans le poème de Stésichore intitulé Ἰλίου πέρσις, Épéos avait la charge de porter de l'eau aux Atrides ; en souvenir de cette anecdote, représentée, disait-on, sur les murs du temple d'Apollon à Carthæa, dans l'île de Céos, Simonide avait donné, en plaisantant avec ses élèves, le nom d'Épéos à l'âne qui allait pour eux chercher de l'eau à une source voisine, et la punition dont il menaçait les retardataires, c'était d'avoir à fournir à l'âne une mesure d'orge.

15. Énigme (n. 172 B., 163 H.).

Μιζονόμου τε πατὴρ ἐρίφου καὶ σκέτλιος ἰχθύς
πλησίον ἤρσεισαντο καρήματα· παῖδα δὲ νυκτὸς
δεξιόμενοι βλεφάροισι, Διωνύσοιο ἄνακτος
βουφόνον οὐκ ἐθέλουσι τιθηνεῖσθαι θεράποντα.

Athen., X, p. 456 C. — Le sens de cette énigme est douteux : chacune des trois explications fournies par Athénée a trouvé des défenseurs parmi les modernes¹.

16. Improvisation (n. 167 B., 73 H.).

Τὴν ῥά ποτ' Οὐλύμπιοι περὶ πλευρὰς ἐκάλυψεν
ὡκὺς ἀπὸ Θρηάκης ὀρνύμενος Βορέης,
ἀνδρῶν δ' ἀχλαίνων ἔδακεν φρένας, αὐτὰρ ἐθάφθη
ζωή, Πιερίην γῆν ἐπισσαμένη,
ἔν τις ἐμοὶ καὶ τῆς γεέτω μέρος· οὐ γὰρ ἔοικεν
θερμὴν βασιτάζειν ἀνδρὶ φίλῳ πρόποσιν.

Athen., III, 125 C. — L'effet plaisant de cette improvisation résulte du contraste qu'offre l'ampleur, la majesté de l'idée exprimée dans les deux premiers distiques, avec la pensée simple et familière de la fin.

17. Improvisation (n. 171 B., 162 H.).

Οὐδὲ γὰρ οὐδ' εὐρύς περ ἔων ἐξίκετο δεῦρο.

Athen., XIV, p. 656 C. — Cf. ci-dessus; p. 18.

18. Fragment d'une épigramme (n. 176 B., 159 H.).

..... ὃ τοι χρόνος ἄξυς δδόντας
πάντα καταψήγει καὶ τὰ βιαιότατα.

Stob., *Ecl. Phys.*, I, 8, 22. — On ne saurait dire à quel genre d'épigramme appartenait cette pièce : la pensée générale qu'elle exprime pouvait trouver place aussi bien dans une épitaphe que dans une dédicace.

19. Distique élégiaque (n. 175 B.).

Οὐκ ἔστιν μείζων βίαστος χρόνου οὐδενὸς ἔργου,
ὅς καὶ ὑπὸ στέρνοις ἀνδρὸς ἔδειξε νόον.

Stob., *Ecl. Phys.*, I, 8, 15. — Kaibel imagine, sans raison

1. Preger, *Inscr. gr. metr.*, n. 275.

suffisante, de rapporter ces vers à l'élegie de Simonide sur la bataille de Salamine.

20. Fragment d'une pièce en vers hexamètres (n. 174 B., 166 H.).

Φοῖβος ἐσαγείτῃ < τοῖς > Τυνδαριδῆσιν ἀσιδῆς,
 ἂν ἄμετροι τέττιγες ἐπεστέψαντο χορωνῶ.

Athen., XV, p. 680 D. — Le texte conservé par Athénée ne donne ni la mesure exigée par le mètre ni un sens clair. Aussi les conjectures et les interprétations sont-elles fort nombreuses. Il est inutile d'y insister, pour la question qui nous occupe.

Conclusion. — Sans prétendre tirer de cette étude sur les épigrammes authentiques de Simonide un *criterium* infaillible, du moins pouvons-nous formuler quelques conclusions pratiques, qui seront de nature à nous guider dans l'examen des pièces contestées.

Il faut remarquer d'abord que, même dans une épigramme funéraire, l'absence de toute formule consacrée, relative à la présence du mort dans le tombeau, n'est pas nécessairement une preuve de non-authenticité. Toutefois le fait est rare, exceptionnel, quand il s'agit d'épitaphes ; car des pièces ainsi rédigées pouvaient convenir seulement à des tombeaux que leur emplacement même, ou le voisinage d'autres sépultures analogues, suffisait à désigner clairement aux yeux de tous. Au contraire, ce n'est presque plus une exception dans les épigrammes votives, parce que leur place dans un sanctuaire, sur les murs d'un temple ou dans une enceinte sacrée, les faisait reconnaître tout d'abord pour des dédicaces, et que d'ailleurs, comme nous l'apprennent les monuments archéologiques, elles étaient souvent, dès l'époque de Simonide, précédées ou suivies de quelques mots en prose.

Cette liberté que prend le poète à l'égard des formes traditionnelles de l'épigramme lui permet de varier à son aise la composition et le style de ses poésies. Cependant, fidèle au principe qui veut que l'épigramme soit brève, Simonide n'a qu'une seule fois, dans les exemples qui nous occupent, dépassé deux distiques : encore cette exception se rencontre-t-elle dans une inscription agonistique, qui célèbre en trois distiques indépendants l'un de l'autre la triple victoire de la tribu Antiochis, du

chorège et du poète. Toutes les autres épigrammes comptent deux ou quatre vers. Peut-être Simonide en avait-il composé de plus courtes encore, en un seul vers, puisqu'on en trouve de telles sur les marbres; mais l'absence d'un exemple authentique dans ce genre donne à penser que ce cadre lui paraissait trop étroit. D'autre part, toutes les fois qu'il écrit deux distiques, il a soin de donner un sens complet à chacun d'eux; du moins le second n'est-il jamais indispensable à l'intelligence du premier. Le plus souvent c'est le second qui contient la pensée la plus forte; mais sur ce point même la règle n'est pas absolue, comme on en peut juger par l'épithaphe de la chienne Lycas.

Le dialecte est généralement ionien; quelques traces de dorisme, plus rares qu'on ne l'a cru parfois, s'expliquent soit par des nécessités métriques, soit par le désir du poète de rappeler discrètement la patrie du personnage honoré ou le lieu de la dédicace. Mais aucune pièce n'est écrite dans le pur dialecte dorien.

Notons maintenant les principales qualités qui, sans en exclure d'autres, devront se retrouver de préférence dans les épigrammes que nous croirons pouvoir attribuer à Simonide.

Il arrive assez souvent que le poète s'applique à faire entrer dans une épigramme des idées très simples et très précises, comme la date et les circonstances d'une dédicace agonistique, le prix d'une statue, le nombre des vaisseaux pris à l'ennemi. Mais dans ces cas-là mêmes, il ne lui suffit pas, ce semble, de faire montre de son adresse à manier le vers, à plier au mètre des idées et des mots qui semblaient rebelles à cette entrave: le poète perce toujours, dans les épigrammes les plus simples, par un mot à effet, par une expression poétique, par un tour légèrement oratoire, par une heureuse symétrie des éléments essentiels qui composent l'épigramme.

Par contre, lorsque l'épigramme exprime des idées plus importantes, plus grandioses, et que le poète prend soin de faire valoir ces idées par un tour inattendu, par un mouvement qui d'abord attire et frappe l'attention, alors l'expression est ordinairement la plus simple qu'on puisse imaginer, je dirai presque la plus familière. Aucune pièce ne produit plus que l'épithaphe de la fille d'Hippias un effet de grandeur et de noblesse, d'élégance et de grâce; et pourtant, c'est l'énoncé, en apparence tout naturel, des titres qu'ont portés le père, le mari, les frères et les fils d'Archédicé. Rien de plus saisissant que l'apostrophe des Spartiates: « Passant, va dire à Lacédémone.....; » mais l'expression n'a par elle-même aucun relief propre: elle ne vaut que par la place où le poète l'a mise.

Ce n'est pas que, parfois, une expression forte ne vienne contribuer elle-même à rehausser l'éclat d'une pensée que le poète veut faire plus vivement ressortir : une locution d'Homère, habilement détournée de son sens primitif, une image hardie, une heureuse opposition d'épithètes, une périphrase expressive, voilà les moyens qu'il emploie, toujours avec un rare bonheur.

L'étude que nous venons de faire nous fournit encore une autre indication qui pourra nous servir dans la dernière partie de ce travail : elle suffit à nous convaincre de l'*éclectisme* que les anciens attribuaient à Simonide dans ses amitiés et dans ses relations. Le hasard veut que, dans ce petit nombre de pièces sûrement authentiques, il y en ait pour Athènes, pour Sparte, pour Corinthe, pour une fille du tyran Hippias et pour les tyrannicides, pour l'orgueilleux vainqueur de Platées et pour un chef naxien, pour les Scopades ou les Aleuades de Thessalie et pour le fameux devin d'Acarnanie, Mégistias ! C'est assez pour qu'il nous soit interdit de mettre en doute l'authenticité d'une épigramme qui nous paraîtrait seulement suspecte d'une partialité excessive en faveur de tel ou tel personnage, de tel ou tel parti politique.

III

CRITIQUE DES ÉPIGRAMMES

DONT L'ATTRIBUTION A SIMONIDE

NE REPOSE PAS

SUR DES TÉMOIGNAGES SUFFISAMMENT AUTORISÉS.

I

ÉPIGRAMMES FUNÉRAIRES

§ 1. — ÉPIGRAMMES RELATIVES A DES ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES

— 21¹. Sur un tombeau de guerriers morts en Eubée (n. 89 B., 74 H.).

Δίρφυος ἐδμήθημεν ὑπὸ πτυχί, σῆμα δ' ἐφ' ἡμῖν
ἐγγύθεν Εὐρίπου δημοσίᾳ κέχυται,
οὐκ ἀδίκως ἐρατὴν γὰρ ἀπωλέσαμεν νεότητα
τρηχεῖαν πολέμου δεζόμενοι νεφέλην.

Anthol. Plan., 26². — La forme τρηχεῖαν vient d'une correction de Schneidewin (au lieu de τρηχεῖην), adoptée par tous les éditeurs. Le dialecte, très voisin de la langue attique, conserve cependant une légère teinte ionienne, à cause de la forme τρηχεῖαν pour τραχεῖαν.

1. Le signe — placé devant une épigramme indique que cette pièce ne nous paraît pas pouvoir ou devoir appartenir à Simonide. Le signe + a le sens contraire.

2. Toutes les pièces de l'Anthologie que nous étudierons dans le reste de ce travail sont expressément attribuées à Simonide, soit par Planude, soit par le copiste du *Palatinus*, soit par le correcteur ou par le *lemmatiste*. Mais il nous semble inutile de noter ici ces indications marginales ou ces scolies, puisqu'elles ont, nous l'avons vu, peu de poids pour l'attribution à Simonide des pièces contestées (cf. ci-dessus, p. 21-29).

Le vocabulaire ne présente aucune particularité qui ne puisse convenir soit au temps de Simonide, soit à Simonide lui-même ; mais aucun trait non plus ne révèle sûrement une date aussi ancienne : des expressions comme ἐδμήθημεν, σῆμα κέρυται, ἐρατὴν ἀπωλέσαμεν νεότητα, πολέμου δεξάμενοι νεφέλην, sont de celles qui se rencontrent déjà dans les auteurs et dans les inscriptions du VI^e et du V^e siècle¹, mais aussi, par tradition et par imitation, dans la littérature la plus basse².

La composition de l'épigramme n'est pas contraire non plus aux habitudes de Simonide, attendu que les mots οὐκ ἀδίκως ne forment pas, à proprement parler, un rejet : le second distique reste indépendant du premier.

Toutefois ces mots mêmes, οὐκ ἀδίκως, nous inspirent des doutes sur l'origine de la pièce. C'est une liaison bien lourde et bien prosaïque que cette locution adverbiale³, et en outre elle introduit entre les deux parties de l'épigramme une sorte de raisonnement, de démonstration, qui n'est pas, ce semble, dans le goût de Simonide : le poète nous a paru enclin à supprimer les idées intermédiaires, comme inutiles, plutôt que de s'embarrasser d'une logique rigoureuse⁴. Une inscription métrique athénienne du IV^e siècle offre un exemple de la même tournure, οὐκ ἀδίκως⁵, et il y a en effet quelque rapport entre l'emploi de cet adverbe et l'usage si fréquent que les orateurs du IV^e siècle font d'un autre adverbe, εἰκότως, à la fin d'une période.

Pour cette raison, et aussi pour la banalité des expressions qui remplissent la fin de l'épigramme, Junghahn et après lui Hiller considèrent le second distique comme une addition faite après coup à une œuvre authentique de Simonide.

Le moyen est assurément ingénieux, pour sauvegarder l'autorité qu'on attribue à Planude tout en refusant de prêter à Simonide des vers qui ne paraissent pas porter la marque de son génie. Mais n'est-ce pas accumuler à plaisir les hypothèses, déjà trop souvent invoquées en pareille matière ? Au lieu de supposer ainsi l'intervention de deux poètes, ou, si l'on veut, d'un poète et d'un

1. C.I.A., I, 442 (ἔδαμεν), 463 (ἦθην ὀλέσαντα), IV, 446^a (ἀγλαὸν ἦθην).

2. Kaibel, *Epigr. gr.*, 1028, v. 68 : πολέμου κρυερὸν νέφος.

3. Bergk est tenté d'écrire οὐκ ἀίκως.

4. Par exemple, dans la dédicace des femmes de Corinthe (n. 8), et peut-être aussi dans l'épigramme qui contient la signature du sculpteur Arcésilas (n. 11).

5. Kaibel, *Epigr. gr.*, 38. — C.I.A., II, 3688.

continueur, dans la composition d'une seule pièce, n'est-il pas plus simple de se rappeler que l'attribution à Simonide offre par elle-même une garantie bien insuffisante? L'autorité de Planude peut être assez considérable s'il s'agit de reconstituer l'Anthologie de Céphalas; mais cette Anthologie n'était pas exempte des plus graves erreurs. Laissons donc de côté le témoignage de Planude, et voyons si le premier distique de l'épigramme nous fait penser plus que le second à Simonide.

Ne nous y trompons pas : si Schneidewin, suivi par Bergk, a proposé de voir dans cette pièce l'épithaphe des Athéniens morts dans l'expédition contre les Chalcidiens et les Béotiens coalisés (507/6 av. J.-C.), c'est parce que cette expédition était la seule que Simonide, auteur présumé de l'épigramme, eût pu connaître; c'est aussi parce qu'on attribuait au même poète la dédicace du quadrigé érigé sur l'Acropole à la suite de cette victoire¹. Mais en réalité cette dédicace, nous le verrons dans la suite, n'est donnée, elle aussi, à Simonide que par hypothèse, et, si l'on ne tient pas compte du témoignage de Planude, il n'y a pas de raison pour que notre épithaphe se rapporte à la campagne de l'année 507/6 plutôt qu'à telle ou telle autre des nombreuses batailles dont l'Eubée a été le théâtre, tant au v^e qu'au iv^e siècle. L'inscription elle-même n'indique ni le nom des morts ni celui de leurs ennemis : elle convient à un tombeau de Chalcidiens, d'Erétriens ou de tout autre peuple autant qu'à un tombeau d'Athéniens. Le nom du Dirphys ne nous éclaire pas davantage sur la patrie des guerriers tombés près de cette montagne. Or nous avons remarqué que Simonide, dans les deux épithaphes anonymes qu'il a composées, a inséré du moins un nom propre, *Λακεδαιμονίους, ἐκ Πελοποννήσου*, qui ne permet aucune confusion de cette nature.

Si nous ne reconnaissons pas dans cette épigramme l'art de Simonide, nous ne pensons pas non plus qu'il faille la classer parmi les épigrammes *démonstratives*, composées pour un tombeau fictif. Ce genre de pièces ne peut guère se rapporter, ce semble, qu'à des batailles autrement fameuses que celle qui fut livrée, on ne sait quand, au pied du mont Dirphys.

+ 22. Sur le tombeau des Athéniens morts à Marathon (n. 90 B., 75 H.).

Ἑλλήνων προμαχοῦντες Ἀθηναῖοι
Μαραθῶνι χρυσοφόρων Μήδων ἐστόρεσαν δύναιτιν.

1. Cf. n. 68.

Lycurg., *adv. Leocrat.*, 109. — Aristide le Rhéteur, son scoliaste et Suidas rapportent la même pièce avec une variante qui a beaucoup embarrassé la critique : v. 2 ἔκτειναν Μῆδων ἐννέα μυριάδας (Aristid., t. II, p. 511 éd. Dindorf), et εἴκοσι μυριάδας (Schol., p. 289 Frommel, et Suid, v. Ποικιλῆ). — Bergk, convaincu qu'Aristide avait sous les yeux un recueil des épigrammes de Simonide, a dû imaginer toutes sortes d'hypothèses pour défendre l'authenticité du v. 2. Mais nous pensons, avec Hiller, que le témoignage d'Aristide ne reposait pas sur un document de ce genre¹. L'inscription peut fort bien provenir chez lui du passage même de Lycurgue, altéré déjà par une tradition inexacte, comme il l'a été encore davantage dans la suite (ἐννέξ transformé en εἴκοσι).

Lycurgue ne nomme pas l'auteur de cette épigramme; mais il la rapproche de l'épithaphe des Spartiates aux Thermopyles, pièce qu'il n'attribue pas davantage à Simonide. Le parallèle que l'orateur établit entre les deux épigrammes, et les termes qu'il emploie² ne permettent guère de douter que la seconde n'ait été inscrite comme la première sur un tombeau. Il est vrai que l'idée d'une sépulture ne ressort pas de l'épigramme elle-même; mais nous avons vu un tour analogue appliqué par Simonide à l'épithaphe des Péloponnésiens aux Thermopyles. La même dérogation aux usages consacrés s'expliquerait sans peine à Marathon, où s'élevait, isolé dans la plaine, le tertre qui contenait les cendres des Athéniens. Une inscription, gravée sur une stèle de marbre, au pied de ce tertre, pouvait bien, sans parler autrement de leur sépulture, confondre dans le même hommage les héros tombés dans la bataille et leur patrie victorieuse. C'est ce que fit, ce semble, l'auteur de cette épigramme. Cet auteur est-il Simonide?

Hiller incline pour l'affirmative, en raison, dit-il, de la tradition, d'ailleurs fort contestable, qui parle d'un ἐλεγείον composé à la fois par Simonide et par Eschyle εἰς τοὺς ἐν Μαραθῶνι τεθνηκότας³. Peut-être pourrait-on être plus catégorique dans l'attribution de

1. Cf. ci-dessus, p. 37.

2. Dans l'état actuel du texte, Lycurgue ne dit pas expressément que l'épigramme des Athéniens ait figuré sur le tombeau de Marathon. Mais il ne dit pas non plus le contraire, puisqu'il parle des « frontières » du territoire athénien (ἐπὶ τοῖς ὁρίοις). Une correction facile et naturelle a été depuis longtemps proposée : ἐπὶ τοῖς ἡρώοις. Adoptée par les éditeurs Baiter et Sauppe, ainsi que par Schneidewin, cette correction rend plus certaine encore l'interprétation que nous défendons ici.

3. Hiller, *Zu den Simonid. Epigr.*, p. 239-240.

cette pièce à Simonide, en considérant qu'elle représente, d'une manière éclatante, un genre d'épigramme que nous avons rencontré dans ses poésies authentiques : c'est une de ces pièces qui, comme la dédicace de Pausanias, gravée sur le trépied de Delphes, valent surtout par la grandeur de l'idée et par l'heureux arrangement des mots. Le premier vers, en particulier, contient trois noms propres essentiels, dans l'ordre le plus significatif; le pentamètre, avec un peu plus d'abondance, offre une périphrase énergique (ἔσφάρασαν δόναμιν) et une épithète descriptive (χρυσόσφάρον Μήδων), qui répond bien à l'effet que les archers perses, avec leurs riches armures, paraissent avoir produit en Grèce dès leur première apparition.

— 23*¹. Pour servir d'épithaphe à Léonidas (n. 110 B., 110 H.).

Θηρῶν μὲν κάρτιστος ἐγὼ, θνατῶν δ' ὄν ἐγὼ νῦν
 φρουρῶ τῷδε τάφῳ λάϊνος ἐμβεβαίως.
 [Ἄλλ' εἰ μὴ θυμὸν γε Λέων ἐμὸν οὐνομά τ' εἶχεν,
 οὐκ ἂν ἐγὼ τύμβῳ τῷδ' ἐπέθηκα πόδας].

Anthol. Pal., VII, 344. — Le second distique, que nous avons mis entre crochets, se trouve dans le *Palatinus* au bas de la même page que le premier; mais il y est donné pour une épigramme indépendante, et attribué même à Callimaque. Or il est évident que ce second distique ne présente par lui-même aucun sens; il a seulement pour but de compléter et d'expliquer le premier. Les deux pièces, rapprochées l'une de l'autre par tous les éditeurs modernes, l'étaient aussi, ce semble, dans l'exemplaire qu'avait sous les yeux le *lemmatiste*. Car le *lemma* qui accompagne dans le *Palatinus* la première de ces deux pièces est ainsi conçu : εἰς Λέοντά τινα ὄν ἐφρούρει λέων μαρμαρίνος. Comme de ce premier distique seul il ne ressort pas que le personnage en question s'appelât Λέων, c'est assurément aux deux pièces réunies que se rapporte ce *lemma*.

Toutefois il ne s'ensuit pas que les deux distiques soient contemporains; nous pensons au contraire, avec Schneidewin et Bergk, que le second a été composé assez longtemps après le premier. Celui-ci, en effet, offre à lui seul une signification très

1. L'*astérisque* désigne les épigrammes qui nous semblent n'avoir jamais figuré sur un monument réel (tombeau ou offrande), c'est-à-dire, à proprement parler, les épigrammes *démonstratives*.

précise : il devait servir d'épithaphe à un héros dont la tombe portait comme symbole un lion. De telles sépultures n'étaient pas rares, nous le savons, quel que fût le nom des personnages ainsi honorés. Le second distique a donc été ajouté par quelque amateur de basse époque, qui, ne sachant pas à qui se rapportaient les deux premiers vers, y a vu surtout un jeu de mots, une espèce d'énigme sur le nom de Λέων; c'est ce jeu de mots qu'il a voulu expliquer dans deux vers qui, non seulement ont une médiocre valeur littéraire, mais qui contiennent en outre une affirmation contraire à la vérité.

Reste le premier distique. Est-il de Simonide? et, dans ce cas, à quel tombeau était-il destiné? S'il n'est pas de Simonide, peut-il être autre chose qu'une épigramme *démonstrative* sur le tombeau de Léonidas?

Schneidewin ne doute pas de l'authenticité de la pièce, et il la rapporte au lion de pierre qui s'élevait, d'après le témoignage d'Hérodote, sur l'éminence où Léonidas était tombé en combattant. Bergk écarte cette solution pour deux raisons : d'abord, le lion des Thermopyles lui paraît avoir été érigé seulement vers le temps d'Hérodote, et non immédiatement après la guerre, assez tôt pour que Simonide ait pu composer l'épithaphe; ensuite, le périégète Pausanias ne signale aucune épigramme, de Simonide ou d'un autre, gravée sur le tombeau de Léonidas. La première de ces raisons est faible; car on ne voit pas ce qui aurait empêché les Spartiates de rendre un hommage public à Léonidas dès le lendemain de leur victoire définitive. Mais la seconde raison a plus de force, surtout si on se rappelle la tradition recueillie par Pausanias, et suivant laquelle deux rois de Sparte seulement, la fille d'Archidamos, Cynisca, et le vainqueur de Platées, avaient été l'objet d'une épigramme. Renonçant donc à voir ici l'épithaphe de Léonidas, Bergk songe à y reconnaître celle de Léon de Trézène, ce prisonnier que les Perses immolèrent dans leur première rencontre avec la flotte grecque, près de Sciathos ¹. Mais cette attribution est condamnée, ce semble, par l'éloge que l'épigramme fait du héros, « le plus fort de tous les hommes. » Une telle louange, qui pourrait convenir à Léonidas ou à quelque autre chef mort sur le champ de bataille, ne sied guère à un jeune homme frappé sans avoir combattu, et choisi comme une victime propitiatoire pour sa beauté (τὸν καλλιστεύοντα).

A notre avis, l'épigramme se rapporte à Léonidas, à qui elle

1. Herod., VII, 180,

convient mieux qu'à tout autre; mais elle n'est pas de Simonide, ni du v^e siècle, et elle n'a jamais été gravée sur un tombeau. Le style du distique confirme, à nos yeux, cette opinion : si le poète y marque avec force et brièveté l'opposition qu'il veut établir entre le plus vaillant des hommes et le roi des animaux, il ne laisse pas de répéter, avec quelque lourdeur, deux fois dans le même vers le pronom personnel ἐγώ : bien placé dans le premier hémistiche (κάρτιστος ἐγώ), ce pronom n'a que faire à la fin, si ce n'est pour le mètre, et nous en dirons autant de l'adverbe οὐν. Ces légères taches n'empêchent pas que la pièce n'ait quelque chose de sévère et de grand. Nous l'attribuons donc à l'un des meilleurs de ces poètes alexandrins qui célébrèrent à l'envi Léonidas et ses compagnons. Rien ne s'oppose même à ce que, malgré cette origine, elle ait été imitée par d'autres poètes, soit dans des pièces du même genre, comme celle d'Antipater de Sidon sur Téléutias ¹, soit dans des épitaphes authentiques, comme celle qui s'est trouvée à Mitylène sur un marbre du 1^{er} siècle avant notre ère ².

— 24*. Sur les compagnons de Léonidas (n. 95 B., 80 H.).

Εὐκλέας αἶα κέκευθε, Λεωνίδα, οἱ μετὰ σέῃο
τῆδ' ἔθανον, Σπάρτης εὐρυχόρου βασιλεῦ,
πλείστον δὴ τόξων τε καὶ ὤκυπόδων σθένος ἵππων
Μηδείων ἀνδρῶν δεζόμενοι πολέμῳ.

Anthol. Pal., VII, 301. — Le texte du *Palatinus* offre quelques fautes évidentes, qui se prêtent à une correction certaine, comme εὐκλεῖα γαῖα (v. 1), au lieu de εὐκλέας αἶα. Planude, suivi par Brunck et par Bergk, insère la particule τ' entre Μηδείων et ἀνδρῶν (v. 4); mais cette variante, à supposer que ce ne soit pas une simple conjecture de Planude, n'arrive pas à rendre ce second distique plus léger ni plus correct.

A différents signes, en effet, nous reconnaissons ici une épigramme *démonstrative*, composée en l'honneur des compagnons de Léonidas, mais non par Simonide.

Ce n'est pas que le dialecte de l'épigramme ou la construction de ces deux distiques nous oblige à cette conclusion : l'absence de formes doriennes n'a rien qui doive nous surprendre, et le

1. Anthol. Pal., VII, 426.

2. Kaibel, *Epigr. gr.*, n. 242.

second distique est, comme dans les pièces authentiques du maître, indépendant du premier. Mais le fond et la forme nous paraissent trahir une origine différente.

Et d'abord, un doute subsiste dans l'esprit du lecteur sur l'objet même de l'épithaphe : est-elle composée pour le tombeau de Léonidas ou pour celui des Spartiates ? La formule τῆδ' ἔθχον confirme la seconde hypothèse; mais l'apostrophe à Léonidas pourrait donner raison à la première. Admettons toutefois qu'il s'agisse réellement du tombeau des Spartiates : faut-il croire que Simonide ait ajouté ces deux distiques à l'inscription fameuse que nous avons vue plus haut (n. 1) ? ou que lui-même, sans destiner ces vers à un monument réel, les ait composés comme un exercice poétique ?

Certains monuments du v^e siècle, découverts dans des fouilles, portent jusqu'à trois épigrammes en l'honneur des mêmes guerriers¹. Mais, si c'était le cas ici, on ne comprendrait pas qu'Hérodote eût cité seulement l'une des pièces, et non l'autre. Quant à soutenir que le même poète qui avait eu l'honneur de voir ses œuvres gravées sur des tombes réelles se soit plu à en écrire d'autres pour le plaisir de développer lui-même un lieu commun, ce n'est guère possible.

Aussi bien le style a-t-il de quoi nous confirmer dans cette vue. Dans le premier distique, nous croyons reconnaître un souvenir affaibli des vers fameux que Simonide avait consacrés, dans une pièce lyrique, aux victimes de la guerre médique : εὐκλεῆς μὲν ἂ τύχα..... μαρτυρεῖ δὲ καὶ ΛεωνίδαΣ Σπάρτας βασιλεύς.....² L'apposition Σπάρτης εὐρυχόρου βασιλεῦ ne ressemble-t-elle pas à une imitation de ces vers, avec cette circonstance aggravante, que l'épithète εὐρυχόρου n'ajoute rien d'intéressant à la pensée ? Le second distique, dans le texte du *Palatinus*, présente une accumulation de génitifs qui n'a rien de léger ni d'élégant; avec la correction Μηδείων τ' ἀνδρῶν δεξάμενοι πόλεμον, c'est l'expression δεξάμενοι πόλεμον qui est faible et vague après le premier régime du même verbe : τόξων τε καὶ ὤκυπόδων σθένος ἔππων. Mais, ce qui est plus grave, c'est l'expression Μηδείων ἀνδρῶν employée comme synonyme de Μηδων. Outre que Simonide ne nous paraît avoir eu recours d'ordinaire qu'à des périphrases plus expressives, nous doutons que l'adjectif Μηδαιοι, ou tout autre adjectif composé de la même manière, puisse correctement au v^e siècle

1. Hoffmann, *Sylloge*, n. 34.

2. Bergk, *op. cit.*, *Simonid.*, fragm. 4.

se construire autrement qu'avec un nom de chose comme *μήδαιοι ἵπποι, μήδεια τόξα* ¹.

L'auteur de l'épigramme s'étant, selon toute vraisemblance, appliqué à imiter le tour et la langue même de Simonide, il nous est impossible de dire vers quelle époque il a pu vivre. Bergk imagine à ce sujet une hypothèse qui attribuerait ces vers à Antipater de Sidon. Le seul point qui semble acquis, c'est que la pièce n'est pas de Simonide et ne se rapporte pas à un tombeau réel.

— 25. Sur le tombeau des Corinthiens à Salamine (n. 96 B., 81 H.).

ὦ ξένη, εὐυδρόν ποτ' ἐναίομεν ἄστυ Κορίνθου,
 νῦν δ' ἄμ' Αἴαντος νῆσος ἔχει Σαλαμίς·
 ἐνθάδε Φοινίσσας νῆας καὶ Πέρσας ἐλόντες
 καὶ Μήδους ἱερὰν Ἑλλάδα ρυσάμεθα.

Plut., *de Her. mal.*, 39 (sans nom d'auteur). — Ps.-Dion. Chrys., XXXVII, p. 409 R (cf. ci-dessus, p. 34). — Le texte que nous adoptons reproduit exactement celui de Plutarque, sauf en deux endroits : v. 2, la leçon νῦν δὲ ἀνάκτορος donne un vers faux et un sens peu intéressant; la correction νῦν δ' ἄμ' Αἴαντος est due à Bergk (ἄμ' = ἀμέ, forme dorienne); v. 4, ρυσάμεθα est une correction de Jacobs, pour ῥυόμεθα, que donne Plutarque.

Ainsi constitué, le texte de l'épigramme présente un dialecte assez purement dorien; car, si dans le second distique la forme νῆας est épique, l'abréviation de la seconde syllabe dans Πέρσας appartient au dialecte dorien. Dans le premier distique, la forme ionienne ξένῃ, que Bergk et Hiller adoptent à tort, selon nous, se rencontre dans un seul manuscrit de Dion, ce qui est une autorité insuffisante ².

Toutefois le même caractère dorien nous est apparu déjà dans la dédicace composée par Simonide pour les femmes de Corinthe : il n'y a pas là un indice qui permette de se prononcer sur l'authenticité de la pièce.

Le style ne donne pas lieu à des observations plus décisives.

1. Il est vrai que Pindare a employé le substantif *Μήδαιοι* (*Pyth.*, I, 78). Mais ce n'est pas la même chose que *μήδαιοι ἄνδρες*.

2. L'hiatus, ὦ ξένη, εὐυδρόν..., n'est pas surprenant après une apostrophe qui rend nécessaire une pause.

L'épithète εὐδρόν semble bien à sa place dans le souvenir ému que les Corinthiens donnent à leur patrie. Au second vers, la tournure νᾶσος ἔχει Σαλαμίς a de la simplicité et de la force. L'absence de toute liaison entre les deux distiques ne fait, ce semble, qu'exagérer le principe auquel Simonide s'est toujours montré fidèle dans la construction de ses épigrammes. Si les v. 3 et 4 offrent, avec quelque redondance d'expression, une sorte d'ampleur oratoire, ce n'est pas là non plus un caractère étranger au style de Simonide.

D'autre part, à l'appui de l'opinion qui refuse à Simonide la composition de cette pièce, nous invoquons, outre le silence de Plutarque (qui est, d'ailleurs, l'argument le plus fort), les deux raisons que voici : la première, c'est que nous nous représentons mal un poète comme Simonide composant, pour deux événements aussi rapprochés l'un de l'autre que les batailles des Thermopyles et de Salamine, deux épigrammes qui commencent l'une et l'autre par le même tour, la même apostrophe : *Ω ξέϊν', ἀγγέλλειν.... et ὧ ξένε, εὐδρόν ποτ' ἐναίσιμεν... Il y aurait là, selon nous, un manque de variété, disons mieux, une pauvreté d'invention, dont Simonide ne nous paraît pas capable. Ajoutons que, par contre, il est assez naturel qu'un poète contemporain se soit inspiré de la belle épitaphe des Spartiates, et en général du génie de Simonide, pour célébrer les Corinthiens morts à Salamine.

Notre second argument repose sur cette remarque, que le même poète a dû, d'après le témoignage de Plutarque, écrire l'épitaphe des Corinthiens à Salamine et l'épigramme de leur cénotaphe à Corinthe. Or cette épigramme du cénotaphe (c'est elle que nous allons maintenant étudier) nous semble décidément devoir être rayée des pièces attribuables à Simonide.

— 26. Sur le cénotaphe des Corinthiens morts à Salamine (n. 97 B., 82 H.).

Ἄκμας ἐστακυῖαν ἐπὶ ξυροῦ Ἑλλάδα πᾶσαν
ταῖς αὐτῶν ψυχαῖς κείμεθα ῥυστάμενοι
δουλοσύνας· Πέρσαις δὲ περὶ φρεσὶ πῆματα πάντα
ἤψαμεν ἀργαλέης μνήματα ναυμαχίας.
Ὅστέα δ' ἄμιν ἔχει Σαλαμίς· πατρίς δὲ Κόρινθος
ἀντ' εὐεργεσίας μνήμ' ἐπέθηκε τόδε.

Plutarque (*de Her. mal.*, 39), l'Anthologie (VII, 250) et le scoliasse d'Aristide (t. III, p. 136 éd. Dind.) citent seulement le pre-

mier distique; les deux autres se lisent dans Aristide le Rhéteur (t. II, p. 512 éd. Dind.). Comment expliquer cette différence? Faut-il croire que Plutarque et l'Anthologie reproduisent l'épigramme originale, et qu'Aristide nous en donne un complément d'une origine postérieure? ou bien Plutarque et les auteurs qui dépendent de la même tradition ont-ils rapporté incomplètement une pièce dont Aristide a recueilli le texte entier? Sans partager l'opinion de Bergk sur le prétendu recueil de Simonide d'où proviendraient toutes les citations d'Aristide¹, on doit tenir compte pourtant du témoignage de cet auteur; et il nous paraît plus difficile de supposer une addition fantaisiste à une pièce ancienne, qu'une citation incomplète de la part des historiens où Plutarque a puisé ces documents poétiques. En outre, le premier distique ne forme pas, de l'aveu de Preger², une épigramme entière, et telle est aussi notre impression. Mais alors pourquoi supposer que le complément rapporté par Aristide ne soit pas dû à l'auteur de la pièce elle-même?

C'est en raison du dialecte que Preger se prononce en faveur de cette hypothèse : le dialecte des deux derniers distiques est, dit-il, sûrement ionien, tandis que Plutarque et l'Anthologie attestent des formes doriennes pour le premier. Mais à cela nous répondons qu'Aristide a transcrit en ionien plusieurs formes doriennes du v. 1, ἀκμῆς, ἐστηκυῖαν; il est donc légitime de rétablir aussi des formes doriennes, quand c'est possible, dans les vers suivants. Bien plus, Aristide lui-même, aux v. 3 et 4, donne, d'après tous les manuscrits sauf un, δουλοσύνας et ναυμαχίας. Cette circonstance permet de faire subir la même transformation à la forme ῥμιν (v. 5), que nous écrivons ᾗμιν avec Bergk. Si les mots πῆματᾱ et μνήματᾱ sont rebelles à un changement du même genre, nous pouvons admettre que, à l'exemple de Simonide, d'autres poètes du v^e siècle ne se sont pas astreints dans l'épigramme à observer les règles strictes d'un dialecte. Examinons donc l'inscription dans son entier, et voyons si elle peut être de Simonide.

Dans la forme extérieure de l'épigramme, nous remarquons d'abord le fait, qu'elle est rédigée en trois distiques : cette disposition ne s'est rencontrée, parmi les pièces authentiques, que dans une épigramme d'un caractère particulier, dans une dédicace agonistique. Le rejet δουλοσύνας serait une autre exception à la manière de Simonide.

1. Cf. ci-dessus, p. 36-37.

2. Preger, *Inscr. gr. metr.*, n. 5.

L'appréciation du style est plus délicate. Mais il nous semble que l'épithète *πᾶσαν*, au v. 1, est faible par elle-même, par la place qu'elle occupe, et aussi en raison du voisinage de *πήματα πάντα*, au v. 3. « Nous avons sauvé toute la Grèce...., infligé toutes sortes de maux aux Perses. » Ce n'est pas là le style ferme, sobre, que nous attendons de Simonide. Au v. 2, *ταῖς αὐτῶν ψυχαῖς* semble lourd. L'idée contenue dans le second distique est moins intéressante que la précédente, et l'expression a quelque chose de languissant (*Πέρσαις περὶ φρεσὶ πήματα πάντα ἤψαμεν*); l'opposition *πήματα ... μνήματα* relève, il est vrai, sinon la pensée, du moins la forme, mais d'une manière tout artificielle, que nous n'avons pas constatée dans Simonide. Enfin il y a, de la part du poète que nous regardons comme l'auteur des deux épigrammes, quelque maladresse dans la répétition de la même idée presque dans les mêmes termes (*ὅστέα δ' ἄμιν ἔχει Σαλαμίς* et *ὄν δ' ἄμ' Αἴαντος νᾶσος ἔχει Σαλαμίς*).

Les deux épigrammes en l'honneur des Corinthiens morts à Salamine appartiennent donc, suivant nous, à un poète qui imite Simonide, mais qui n'a ni la sobriété ni la force du maître. Rien ne s'oppose d'ailleurs à ce que ce poète soit un contemporain de Simonide, et à ce qu'il ait composé ces pièces, comme le dit Plutarque, pour des tombeaux réels : Hérodote lui-même laisse entendre que la tradition athénienne était injuste pour les Corinthiens¹. Puisqu'ils avaient pris part au combat naval de Salamine, et que plusieurs d'entre eux y avaient péri, des éloges comme ceux que leur décerne l'auteur des deux épigrammes n'ont rien d'in vraisemblable, cet auteur fût-il Simonide. Nous n'en dirons pas autant des louanges excessives accordées dans la pièce suivante au général corinthien Adeimantos.

— 27. Sur le tombeau du général corinthien Adeimantos (n. 98 B., 83 H.).

Οὗτος ᾿Αδειμάντου κείνου τάφος, ὃν διὰ πᾶσα
Ἑλλάς ἐλευθερίας ἀμφέθετο στέφανον.

Plut., *de Her mal.*, 39 (sans nom d'auteur). — Anthol. Pal., VII, 347. — Ps.-Dion. Chrys., XXXVII, p. 109 R. — Notons une seule variante commune à l'auteur du *λόγος Κορινθιακός* et à l'Anthologie : *ὅν διὰ βουλάς*, au lieu de *ὃν διὰ πᾶσα*, qui est la leçon de Plutarque. Le même auteur a conservé la forme *ἐλευθερίας*,

1. Herod., VIII, 94.

tandis que l'Anthologie donne ἐλευθερίης. L'épigramme est-elle de Simonide?

Junghahn et Kaibel avaient cru trouver dans l'emploi du pronom εὖτος, au lieu de εἶδε, un indice certain de non-authenticité. Bergk leur a répondu, d'une façon péremptoire, en citant des exemples non moins certains de cet emploi dès le v^e siècle¹. Preger, tout en appuyant les raisons de Bergk, a pourtant remarqué que l'usage ancien de ce pronom démonstratif, dans l'acception où il se présente ici, appartient plutôt à la langue des Corinthiens, et que les exemples certains qui en existent dans les auteurs se rapportent tous à des textes d'origine corinthienne². L'épigramme qui nous occupe se rattacherait donc à la même série, et ne pourrait pas être l'œuvre de Simonide.

La même conclusion, conforme d'ailleurs au silence de Plutarque, peut encore se tirer d'une autre considération. Adeimantos, au témoignage de Plutarque, avait donné à plusieurs de ses enfants des noms qui rappelaient sa participation à la victoire de Salamine : Νουσινίκη, Ἀκροθίνιον, Ἀλεξίβια, Ἀριστεύς³. Cette tradition, quelle qu'en soit la valeur historique, prouve du moins qu'Adeimantos survécut assez longtemps à la bataille. Or, peu de temps après, Simonide se rendit en Sicile, où il mourut.

Enfin il est permis de douter que, même avec toute la souplesse de son caractère, et malgré son désir de satisfaire la vanité de ses clients, Simonide se fût prêté à un mensonge aussi manifeste. Nous admettons volontiers qu'Adeimantos n'ait pas pris la fuite à Salamine; mais nous ne saurions attribuer à Simonide un tel oubli du rôle joué par Thémistocle. C'est à Thémistocle que convient l'éloge adressé ici à Adeimantos. Une épitaphe aussi flatteuse a pu être écrite à Corinthe, surtout après l'exil de Thémistocle; mais Simonide n'en est pas l'auteur.

+ 28. Sur un tombeau de guerriers morts pour la défense de la Grèce (n. 100 B., 85 H.).

Εἰ τὸ καλῶς θνήσκειν ἀρετῆς μέρος ἐστὶ μέγιστον,
 ἡμῖν ἐκ πάντων τούτ' ἀπένευμε τύχη·
 Ἑλλάδι γὰρ σπεύδοντες ἐλευθερίην περιθεῖναι
 κείμεθ' ἀγηράντων χρώμενοι εὐλογίῃ.

1. Bergk, *op. cit.*, p. 431-435.

2. Preger, *Inscr. gr. metr.*, p. xxiii, n. 1.

3. Plut., *de Her. mal.*, 39.

Anthol. Pal., VII, 253. — Schol. Aristid., t. III, p. 154 éd. Dind. — Preger rétablit les formes attiques ἐλευθερίων et εὐλογίαν, malgré le témoignage du *Palatinus* et de presque tous les manuscrits du scoliaste. Nous croyons devoir laisser à l'épigramme cette légère nuance ionienne, ce qui n'exclut pas d'ailleurs l'hypothèse qu'elle se rapporte à des guerriers athéniens.

La difficulté que présente cette pièce vient de l'absence de tout nom propre, à l'exception du mot Ἐλλᾶδι. Les notes marginales du *Palatinus* et le scoliaste d'Aristide fournissent à cet égard une indication précise mais dépourvue de toute autorité : Simonide aurait encore composé cette pièce pour les compagnons de Léonidas ! En présence d'un témoignage aussi douteux, on se demande d'abord, avec Junghahn et d'autres critiques, si la pièce n'est pas, comme celle que nous avons déjà rencontrée (n. 24), un simple exercice poétique sur un thème banal.

Mais il faut reconnaître qu'ici la grandeur de l'idée et la beauté du style ne donnent pas d'abord une impression favorable à cette hypothèse : une extrême simplicité d'expression, jointe à une pensée forte et généreuse, voilà ce qui n'est pas ordinaire dans les lieux communs de la poésie. Toutefois ce n'est là qu'un indice insuffisant. Une circonstance fortuite nous fournit, au contraire, un argument décisif : le hasard d'une découverte archéologique, dans l'ancien cimetière du Céramique à Athènes, a fait connaître, il y a dix ans, une épitaphe métrique gravée sur la tombe d'un *isotèle* athénien, de sa femme et de son fils. Cette épitaphe commence par un vers faux ; mais ce vers est, sans aucun doute, une adaptation maladroite d'un modèle connu, qui n'est autre que la pièce en question : Εἰ τὸ καλῶς ἔστι θανεῖν, κάρσι τοῦτ' ἀπένευμε τύχη¹. Or ce monument appartient, d'après la forme des lettres, soit à la fin du iv^e siècle avant notre ère, soit, au plus tard, à la première moitié du iii^e. On doit conclure de là ou bien qu'un monument athénien, érigé dans le Céramique même, portait l'épigramme qui nous occupe, ou bien que, composée par un poète célèbre comme Simonide, cette pièce fameuse était, pour ainsi dire, tombée dans le domaine public.

Preger se prononce pour la première de ces deux alternatives : il rapporte la pièce à un tombeau du Céramique, sans en fixer la date et sans rechercher de quelle guerre il peut y être question. Mais, du moment où l'on admet l'existence d'une tombe et d'une épitaphe réelles, il semble qu'il ne faille pas se borner à une con-

1. C. I. A., II, 2724. — Hoffmann, *Sylloge*, n. 122.

clusion aussi vague. L'inscription elle-même dit clairement que les guerriers couchés dans ce tombeau sont morts pour défendre la liberté de la Grèce : Ἑλλάδι γὰρ σπεύδοντες ἐλευθερίαν περιθεῖναι (v. 3). Comment ne pas reconnaître dans ces mots une allusion au seul danger que la Grèce entière ait vraiment couru, c'est-à-dire à l'invasion médique ? Ainsi sommes-nous ramenés jusqu'au temps de Simonide. Qu'est-ce donc qui s'oppose encore à ce qu'on attribue la pièce à ce poète ?

La pensée ? Il est vrai que les épigrammes authentiques étudiées plus haut n'offrent aucun exemple d'un développement analogue ; nous n'y avons rencontré ni l'idée qu'une belle mort est le plus haut degré de la vertu, ni cette autre, qu'une gloire impérissable est la récompense des guerriers morts pour la patrie. Mais avons-nous jamais cru que cinq épigrammes funéraires eussent épuisé la verve et l'imagination de Simonide ? Et ces idées, pour avoir de tout temps prêté à des développements faciles, peuvent-elles avoir été étrangères à l'esprit du poète ? Nous les trouvons, au contraire, exprimées par lui, et sous une forme non moins oratoire, dans le beau fragment lyrique sur les Thermopyles : Τῶν ἐν Θερμοπύλαις θανόντων εὐκλεῆς μὲν ἂ τῆχα, καλὸς δ' ὁ πότμος....¹. L'éternité de la gloire qui s'attache aux héros n'y est pas moins hautement affirmée : ἐντάφιον δὲ τοιοῦτον οὐτ' εὐρώς οὐθ' ὁ πανδαμάτωρ ἀμαυρώσει χρόνος. L'idée même un peu abstraite de la vertu s'y rencontre : ἀρετῆς μέγαν λέλοιπὼς κόσμον ἀέναν κλέος τε. Aussi bien l'expression que l'épigramme donne à ces pensées est-elle exempte de toute recherche, de toute antithèse affectée. Une épigramme d'Antipater, que l'Anthologie rapproche de celle-ci, présente à cet égard un caractère tout différent :

Οἷδ' Ἀΐδαν στέρξαντες ἐνόπλιον, οὐχ ἄπερ ἄλλοι,
στάλαν, ἀλλ' ἀρετὴν ἀντ' ἀρετῆς ἔλαχον².

Voilà bien de ces oppositions de mots auxquelles sont réduits les poètes qui travaillent à varier un thème connu ! Aucun effort de ce genre ne perce dans la pièce que nous étudions.

La forme de l'épithaphe ? Sans doute il manque le nom des morts et l'indication de la bataille où ils ont péri. Mais, qu'il s'agisse d'une œuvre de Simonide ou de tout autre poète, cette lacune doit s'expliquer par la présence d'une autre inscription,

1. Bergk, *op. cit.*, *Simonid.*, fragm. 4.

2. Anthol. Pal., VII, 252.

en prose ou en vers, gravée sur le même monument. C'est là, il est vrai, un usage qui, du moins pour le v^e siècle, paraît à Preger en contradiction avec le témoignage des marbres ; mais nous avons déjà vu que cette prétendue règle s'applique seulement avec quelque certitude aux sépultures particulières ; le petit nombre des inscriptions gravées sur des *πολυάνδριζ* ne permet pas d'établir une telle loi¹.

Si la pièce est de Simonide, elle peut convenir à bien des tombeaux élevés en Grèce après la guerre ; mais il est plus naturel pourtant de songer à l'un des champs de bataille les plus renommés de la guerre médique, et à l'une des villes qui s'étaient le plus distinguées dans la lutte, Athènes ou Sparte. Bergk ne nous paraît pas faire une hypothèse trop hardie en supposant que l'épithaphe en question et la suivante figuraient sur les monuments de Platées². Mais le caractère des deux pièces est trop impersonnel pour qu'on puisse découvrir à laquelle des deux villes chacune d'elles était destinée.

+ 29. Sur un tombeau de guerriers morts pour leur patrie (n. 99 B., 84 H.).

Ἄσθεστον κλέος οἶδε φίλην περὶ πατρίδι θέντες
 κύνεον θανάτου ἀμφεβύλοντο νέφος
 οὐδὲ τεθνᾶσι θανόντες, ἐπεὶ σφ' ἀρετὴ καθύπερθεν
 κυδαίνουσ' ἀνάγει δόματος ἐξ Ἄϊδεω.

Anthol. Pal., VII, 251. — Nous adoptons sans correction le texte de l'Anthologie. Une seule particularité métrique est à noter : l'hiatus du v. 2. Mais cet hiatus, qui pourrait d'ailleurs être évité par la correction *θανάτοι'* (pour *θανάτοις*), proposée par Ahrens, est bien excusable au milieu du pentamètre. Quoi que dise Kaibel³, qui se refuse à attribuer cette licence à Simonide, des exemples analogues se rencontrent, sinon dans Théognis (il est possible que les vers 366, 478 et 1066 soient corrompus), du moins dans les inscriptions athéniennes les plus anciennes, dans celles qui appartiennent à des poètes sûrement contemporains de Simonide⁴.

1. Cf. ci-dessus, p. 12-13.

2. Cf. Pausan., IX, 2, 5.

3. Kaibel, *Quaest. Simonid.*, p. 455.

4. Hoffmann, *Sylloge*, n. 3 et le commentaire.

Le cas de cette épigramme ressemble beaucoup à celui de la précédente, si ce n'est que l'absence de tout nom propre y est encore plus frappante. Mais, puisqu'un argument très solide nous a empêchés de considérer la première comme un exercice poétique, celle-ci ne doit pas être rejetée pour des raisons qui s'appliqueraient aussi bien à celle-là. C'est donc en elle-même, dans sa composition et son style, qu'il faut l'étudier, quitte à supposer comme pour l'autre que le sens en était complété par une inscription adjacente, en prose ou en vers.

Les idées ont une ressemblance remarquable avec celles de la précédente épigramme : ici encore, c'est de gloire et de vertu qu'il s'agit ; la mort compensée et rachetée par une éclatante renommée, voilà la pensée que le poète fait valoir. Ajoutons que quelques expressions se retrouvent dans l'une et l'autre pièce (*ἐλευθερίην περιθειῖναι* et *φιλην περὶ πατρίδι θέντες*), et accordons même aux partisans de la non-authenticité, qu'il y a ici quelque tendance à l'antithèse, non seulement dans les mots *οὐδὲ τεθνᾶσι θανόντες*, mais dans le premier distique tout entier, où le sombre nuage de la mort, enveloppant la tête des guerriers, s'oppose à la couronne de gloire dont ils ont ceint le front de leur chère cité.

C'est par une subtile hypothèse que Bergk répond à cette objection : si la première épitaphe était destinée à l'un des monuments de Platées, celle-ci peut bien avoir la même origine, et dès lors le poète, voulant contenter à la fois les Athéniens et les Spartiates, s'est appliqué à composer pour eux deux pièces presque anonymes, deux éloges sensiblement identiques ; il a tenu pour ainsi dire la balance égale entre les deux cités rivales.

C'est là, nous le reconnaissons, une explication des plus incertaines. Mais l'impression qui se dégage de ces épigrammes n'en subsiste pas moins : elles sont l'œuvre d'un grand poète, et, si la pensée y est à peu près la même, elles offrent cependant une remarquable variété dans la forme et dans le fond : la première se distingue plutôt par un ton grave, résigné, et par la conscience du devoir accompli ; la seconde, par la richesse et par la précision des images, le tour oratoire, la hardiesse de l'idée finale. Nous craignons d'être trop affirmatif en une matière aussi obscure ; mais il nous semble que Simonide, s'il a voulu, après tant d'épitaphes composées pour les vainqueurs de la guerre médique, résumer en un seul éloge les louanges qu'il avait çà et là distribuées, n'a pas pu mieux faire que d'écrire cette pièce, véritable apothéose de tous ceux qui se dévouent pour la patrie.

+ 30. Sur le tombeau des Tégéates morts pour la défense de leur ville (n. 103 B., 88 H.).

Εὐθυμάχων ἀνδρῶν μνησόμεθα τῶν ὅδε τύμβος,
 οἳ θάνον εὐμηλον ῥυόμενοι Τεγέαν,
 αἰχμηταὶ πρὸ πόλης, ἵνα σφίσι μὴ καθέληται
 Ἑλλάς ἀποφθιμένη κρατὸς ἔλευθερίαν.

Anthol. Pal., VII, 442. — Le texte de cette épigramme dans l'Anthologie présente une forme ionienne, πόλης ; mais, comme cette forme est nécessaire au mètre, il n'y a pas de raison pour écrire avec Hiller ἔλευθερίην. D'autre part, c'est une correction arbitraire que de rétablir, avec Schneidewin, les formes doriennes μνησόμεθα et αἰχμηταί. Si donc l'inscription a été gravée réellement sur un tombeau de Tégéates, elle n'est pas l'œuvre d'un poète local, d'origine dorienne, écrivant pour des Doriens. Cette remarque est, *a priori*, plutôt favorable que contraire à l'attribution de la pièce à Simonide.

Au v. 4, nous avons adopté la correction de Bergk : ἀποφθιμένη au lieu de ἀποφθιμένου. Même avec cette conjecture, l'interprétation des deux derniers vers est douteuse ; mais, dans l'état actuel du texte, ils sont inexplicables. Schneidewin, après Jacobs, rattache la proposition finale ἵνα σφίσι μὴ..... au verbe μνησόμεθα, et traduit : « Conservons le souvenir de ces guerriers..... afin que la Grèce ne leur enlève pas dans la mort la liberté », c'est-à-dire « ne leur attribue pas, maintenant qu'ils sont morts, des sentiments serviles ». On voit combien ce sens se tire péniblement du texte. En outre, cette traduction convient seulement à des guerriers vaincus, qu'on pourrait accuser de faiblesse ou de lâcheté. Et c'est bien, en effet, à des vaincus que pense Schneidewin, puisqu'il s'agirait, suivant lui, des victimes de la guerre où Tégée succomba, vaincue par Lacédémone, entre les années 479 et 465. Mais nous ne voyons rien dans cette épitaphe qui s'applique à des vaincus : les mots ῥυόμενοι Τεγέαν semblent même indiquer le contraire. De plus on a quelque peine à croire que la proposition finale ἵνα σφίσι μὴ..... ne dépende pas de la proposition qui précède immédiatement, à savoir αἰχμηταὶ πρὸ πόλης, et l'emploi du pronom réfléchi σφίσι vient encore à l'appui de cette manière de voir. C'est pourquoi il nous paraît nécessaire de comprendre : « ils ont lutté avec leur lance pour la défense de leur ville, afin que la Grèce ne leur ôtât pas leur liberté..... ». S'agit-il donc d'une lutte de Tégée contre la Grèce ? Ce n'est pas une hypothèse possible.

Ou d'une lutte contre quelques villes grecques seulement ? Mais alors l'expression est bien impropre. Aussi Bergk pense-t-il qu'il faut écrire ἀποσθιμένῃ, et traduire : « afin que la Grèce, en succombant, ne leur enlève pas à eux-mêmes leur liberté », c'est-à-dire « n'entraîne pas dans sa perte la ruine de leur liberté ». De cette manière Bergk rattache la pièce à la série de celles qui furent composées pour les défenseurs de la Grèce au temps des guerres médiques. Cette interprétation laisse encore quelque indécision sur le sens du mot κέρτος ; mais une correction comme κάρτος (accusatif de relation se rapportant à ἀποσθιμένῃ) permettrait de supprimer cette difficulté¹.

Quoi qu'il en soit de cette correction, la pièce nous paraît se rapporter, comme l'entend Bergk, au rôle des Tégéates dans la guerre médique, et notamment dans la bataille de Platées. Mais, dans ce cas mieux que dans une hypothèse différente, on peut se demander s'il ne faut pas, avec Kaibel, la considérer comme une épigramme *démonstrative*, faite à l'imitation des pièces de Simonide.

Autant ce soupçon est légitime quand il s'agit d'un souvenir héroïque, comme la victoire des Athéniens à Marathon ou la glorieuse défaite de Léonidas, autant il faut se garder de recourir sans preuve suffisante à cette explication pour des pièces qui se rapportent à des événements moins célèbres. Ici l'obscurité des deux derniers vers n'est pas un argument en faveur de cette hypothèse ; car les pièces *démonstratives* risquent en général moins que les autres de s'être altérées par la tradition : œuvre littéraire, elles ont été publiées par leurs auteurs et conservées dans des recueils. Examinons donc le style de l'épigramme, sans tenir compte de la fin, qui est corrompue. Les deux épithètes ἐὺθυμῶν et εὐμηλῶν donnent au premier distique une abondance et une couleur épique qui ne saurait être un indice de non-authenticité. La tournure μνησώμεθα est nouvelle, il est vrai, pour nous ; mais nous avons vu Simonide lui-même se mettre en scène, à la 1^{re} personne, dans une épitaphe ; ici l'appel du poète à tous ceux qui le liront n'a rien encore qui trahisse le caractère fictif de l'épitaphe. Enfin les deux distiques se rattachent l'un à l'autre sans être inséparables, et c'est là un usage constant de Simonide. Donc, s'il y a imitation, l'imitation du moins ne se trahit par aucun trait sensible, et, dans ces conditions, c'est le fait même de l'imitation qui nous apparaît comme invraisemblable.

1. Planude écrit ἀποσθιμένοις κάρτος ἐλευθερίας.

Réellement destinée à un tombeau, l'inscription ne peut guère convenir qu'au champ de bataille de Platées, où l'on sait que les Tégéates ensevelirent leurs morts¹. La situation de cette tombe auprès d'autres sépultures analogues expliquerait bien dans l'épigramme l'absence d'une indication précise sur le lieu où reposaient les morts de Tégée. Enfin l'attribution à Simonide, sans être certaine, acquiert ainsi une sérieuse probabilité.

— 31*. Sur des guerriers Tégéates morts pour la défense de leur ville (n. 102 B., 87 H.).

Τῶνδε δι' ἀνθρώπων ἀρετᾶν οὐχ ἴκετο καπνός
 αἰθέρα δαιμόνης εὐρυόρου Τεγέας·
 οἱ βούλοντο πόλιν μὲν ἐλευθερίᾳ τεθαλυῖαν
 πασι λιπεῖν, αὐτοὶ δ' ἐν προμάχοισι θανεῖν.

Anthol. Pal., VII, 512. — La terminaison dorienne ἀρετᾶν (v. 1) est la seule forme qui fasse penser tout d'abord à une épitaphe de guerriers doriens. Il y a là un artifice que nous avons constaté chez Simonide, mais qui peut aussi bien provenir d'un imitateur de ce poète.

Bergk, dont nous avons suivi l'opinion dans l'interprétation de l'épigramme précédente, estime que celle-ci se rapportait aux mêmes événements, et qu'elle était destinée à un cénotaphe : c'est ainsi, dit-il, que nous connaissons le cénotaphe et le tombeau des Corinthiens morts à Salamine. Du même coup l'attribution à Simonide se trouverait démontrée.

Une objection très forte se présente aussitôt à l'esprit : le premier distique de cette seconde épigramme contient une image pittoresque, parfaitement claire et intelligible, mais à condition qu'on suppose la ville de Tégée directement menacée d'un incendie. Dans l'hypothèse que les Tégéates dont il s'agit sont allés défendre leur ville sur le champ de bataille de Platées, cette image n'a plus aucun sens.

En outre, le cénotaphe des Corinthiens à Corinthe portait une épitaphe qui déterminait expressément la nature du monument. Rien de pareil ici.

Il faut donc ou bien rapporter l'épigramme à l'une des guerres nombreuses que les Tégéates eurent à soutenir contre Sparte, ou bien la regarder comme un développement banal, sans aucun

1. Herod., IX, 85.

rapport avec la réalité, autrement dit, comme une épigramme *démonstrative*.

Notre impression est que, s'il s'agit d'une guerre locale, d'une rivalité de cités voisines, les formules employées dans cette épigramme ne désignent pas d'une manière assez précise les ennemis de Tégée ni les circonstances où les Tégéates ont péri. Que Simonide ait pu, quand il s'agissait de célébrer les héros de Marathon, des Thermopyles et de Platées, se passer de pareilles indications, c'est incontestable; mais tout le monde alors, en visitant ces champs de bataille, savait de quelle guerre il était question. A son exemple, d'autres ont pu affecter des tours analogues, même à propos de guerres moins fameuses; mais ces imitations n'ont dû se produire que plus tard, ainsi que nous le constatons sur les marbres.

Plutôt que d'attribuer cette épitaphe à un monument réel, d'une époque postérieure à Simonide, nous inclinons à penser qu'elle a un autre caractère: puisque Simonide avait composé pour Tégée une épitaphe authentique (n. 30), les exploits des Tégéates étaient passés, comme de droit, dans la catégorie de ceux que les imitateurs se plaisaient à célébrer, à prendre pour thème de leurs variations poétiques. S'il y a entre les deux épigrammes qui nous occupent la ressemblance qui a frappé tous les éditeurs, c'est, selon nous, parce qu'un poète de la famille de Mnascalas¹, un faiseur habile d'épigrammes, s'inspirant de la pièce même de Simonide, a emprunté à cette pièce, avec le nom des Tégéates, l'idée d'un danger qui avait menacé leur liberté: partant de là, et peut-être aussi d'une interprétation fautive des mots *ἀγχυρηταὶ πρὸς πέληρος*, ce poète a imaginé le premier distique que nous lisons, et il l'a complété par un développement banal sur la liberté de la patrie et sur la mort généreusement affrontée au premier rang des combattants. Choissant ses expressions dans la langue traditionnelle de l'élégie, ce poète n'a pas trahi son artifice autrement que par le vague qui plane sur toute la pensée. Dans le style même, seule l'expression *τῶνδε δι' ἀνθρώπων* (au lieu de *ἀνθρώπων*) est étrangère, ce semble, aux usages des épitaphes que nous trouvons dans les auteurs ou sur les marbres du v^e siècle. C'est là une indication bien faible, mais qui, jointe aux autres que nous avons signalées, nous décide à considérer cette pièce comme appartenant au genre *démonstratif*.

1. On sait que ce poète passait pour un imitateur de Simonide. — Cf. Anthol. Pal., XIII, 21.

— 32. Sur le tombeau des Athéniens morts à la bataille de l'Eurymédon (n. 105 B., 89 H.).

Οἶδε παρ' Εὐρυμέδοντά ποτ' ἀγλαὸν ὤλεσαν ἤθεην
μαρνάμενοι Μήδων τοξοφόρων προμήχοις,
αἰχμηταί, πεζοί τε καὶ ὠκυπόρων ἐπὶ νηῶν,
κάλλιστον δ' ἀρετῆς μνημ' ἔλιπον φθίμενοι.

Anthol. Pal., VII, 258. — Krüger¹ refuse cette épitaphe à Simonide pour des raisons d'ordre littéraire, et Hiller, pour les mêmes raisons, la regarde comme un spécimen d'épigramme *démonstrative*.

Nous ne trouvons rien dans cette pièce qui justifie cette opinion. « Vide de sens, incolore, surchargée d'adjectifs, » voilà comment la juge Krüger. Mais, rédigée dans la forme commune des inscriptions funéraires², cette épitaphe n'est pas dénuée de sens, puisqu'elle n'omet, au contraire, aucune des circonstances qui ont présidé au combat : elle indique le lieu de la rencontre, nomme les ennemis, et rappelle le double engagement sur terre et sur mer ; elle se termine par un éloge simple, mais digne et bien motivé. Ainsi conçue, c'est par les épithètes qu'elle devait acquérir quelque relief de style, et ces épithètes, le poète les a empruntées à la langue de la poésie épique ((ἀγλαὸν ἤθεην, ὠκυπόρων ἐπὶ νηῶν), dont les Grecs ne se lassaient pas. Rien de tout cela n'est étranger à l'art de Simonide.

Mais Bergk a fait valoir contre l'authenticité un argument d'un autre ordre : c'est une question de date. Les batailles de l'Eurymédon ont eu lieu au plus tôt en l'année 468 (soit à la fin de l'ol. 77, 4, soit au début de 78, 1)³, et Simonide est mort dans l'olympiade 78, 1, c'est-à-dire au plus tard dans la première moitié de l'année 467. Ainsi, à la rigueur, le poète aurait pu composer pour les vainqueurs athéniens une épigramme, destinée par exemple à un monument du Céramique ; mais il n'est pas probable qu'il ait écrit un tel éloge à la cour de Hiéron, à Syracuse, où il mourut ; et c'est aussi une hypothèse peu vraisemblable que de supposer un voyage du poète à Athènes l'année même de sa mort.

1. Krüger, *Histor. Stud.*, t. I, p. 67.

2. Cf. Hoffmann, *Sylloge*, n. 36.

3. Cette date, adoptée par Bergk (*op. cit.*, p. 446), n'est nullement certaine. K. Peter place les batailles de l'Eurymédon en 463 (*Zeittafeln der griechischen Geschichte*, 6^e édit., 1886). Dans cette hypothèse l'attribution de la pièce à Simonide est absolument impossible.

La pièce se rapporte donc à un monument réel, mais elle n'est pas de Simonide.

— 33*. Sur des guerriers morts percés de flèches (n. 106 B., 90 H.).

Τῶνδ' ἐστὶ ἐν στέροισι ταυγλώχινας δίστους
 λοῦσεν φοινίσσῃ θοῦρος Ἄρης ψακάδι·
 ἀντὶ δ' ἀκοντοδόκων ἀνδρῶν μνημεῖα θανόντων
 ἄψυγ' ἐμψύγων ἄδε κέκευθε κόνις.

Anthol. Pal., VII, 443. — Le *lemma* d'après lequel ces vers se rapportent aux Athéniens morts près de l'Eurymédon est démenti par la présence seule des formes doriennes : φοινίσσῃ, ἄδε. Toutefois, à ne considérer que le dialecte, l'épigramme pourrait être encore de Simonide; car il n'y a pas lieu, ce semble, de marquer plus fortement cette teinte dorienne, en changeant avec Hiller μνημεῖα en μναμεῖα.

Mais cette attribution n'a aucune vraisemblance si l'on regarde soit le fond soit la forme de l'inscription.

Nous ne parlons pas même ici de l'absence complète de noms propres : bien que ce caractère anonyme d'une épigramme fasse tout d'abord songer à un exercice d'école, nous avons dit qu'il pouvait y avoir à cette règle des exceptions. Mais c'est la pensée et l'expression qui concourent à nous inspirer des doutes. L'idée contenue dans le premier distique revient à dire : « Ces hommes sont morts percés de flèches. » Certes, quoique le genre de mort ne soit pas d'ordinaire formellement indiqué dans les épigrammes authentiques de Simonide, ni dans celles que nous avons cru pouvoir lui attribuer jusqu'ici, il n'y a dans cette pensée rien qui puisse nous surprendre; mais le poète la traduit par une périphrase qui évoque une image peu nette et par des expressions singulièrement recherchées. On peut même croire qu'il a affecté, au v. 2, une espèce de jeu de mots : l'expression φοινίσσῃ ψακάδι, qui signifie « goutte de sang », fait en même temps penser aux Phéniciens, à ces alliés de Xerxès dont le nom pouvait servir presque de synonyme à celui de Mèdes ou de Perses. Le second distique surtout est franchement mauvais. En vain les critiques ont-ils cherché à en corriger le texte; aucune correction n'est parvenue à y rétablir un sens clair et simple : c'est que l'auteur lui-même s'est embrouillé dans une phrase qu'il a voulu orner de grands mots, comme ἀκοντοδόκων, et de belles antithèses, comme

ἄψυχ' ἐμψύχων. Ainsi est-il arrivé à produire ce galimatias : « Au lieu d'hommes braves (*mot à mot* : durs à recevoir les traits) qui sont morts (θανόντων), cette poussière recouvre les restes (μνημεία) insensibles (ἄψυχα) d'hommes que leur gloire rend toujours vivants (ἐμψύχων). » L'antithèse ἄψυχ' ἐμψύχων, à elle seule, serait peut-être supportable ; mais on voit qu'elle est péniblement amenée par des tournures compliquées et des répétitions maladroitement. En outre, le sens de μνημεία, synonyme de λείψυχα, est sans exemple.

— 34. Sur le tombeau des Mégariens tués pendant la guerre contre les Perses (n. 107 B., 91 H.).

Ἑλλάδι καὶ Μεγαρεῦσιν ἐλευθέρον ἄμαρ ἀέξειν
 ἰέμενοι θανάτου μοῖραν ἐδεξάμεθα·
 τοὶ μὲν ὑπ' Εὐβοί(ας) ἄκ(ρω) πύγῃ ἔθηκ' ἀλεῖται
 5 ἀγνάς Ἀρτέμιδος τοξοφόρου τέμενος·
 τοὶ δ' ἐν ὄρει Μυκάλας, τοὶ δ' ἐμπροσθεν Σαλαμῖνος
 (ναῶν φοινισσῶν ἐξολέσαντες Ἄρη),
 τοὶ δὲ καὶ ἐν πεδίῳ Βοιωτίῳ οἵτινες ἔτλαν
 χεῖρας ἐπ' ἀνθρώπους ἱππομάχους ἰέναι·
 10 ἀστοὶ δ' ἄμμι τῶδε (φθιμένοις) γέρας ὀμφαλῶ ἄμφι
 Νισαίων ἔπορον δαμοδόκων ἀγόρων.

C. I. G., I, 1051. — Nous avons énuméré ci-dessus (p. 7-8) les raisons *extrinsèques* qui nous portent à douter que le nom de Simonide se soit conservé autour de ce monument par une tradition digne de foi. Il nous reste à considérer maintenant les raisons *intrinsèques* qui peuvent diminuer ou augmenter ces doutes.

Rappelons en quelques mots que l'inscription, copiée par Fourmont, a dû être en maints endroits restituée par Bœckh. Le texte que nous en donnons, tel que l'a publié Hiller, contient plus d'un passage douteux. Les deux derniers vers, en particulier, ont donné lieu aux restitutions les plus diverses. Mais une chose pourtant est certaine : c'est que le texte épigraphique lu par Fourmont avait été gravé d'après un modèle fort ancien, que nous pouvons avec assurance faire remonter jusqu'au v^e siècle. La preuve en est, dès le v. 1, dans la lecture de Fourmont ΚΑΛΛΑΔΙ, lecture qui représente le mot Ἑλλάδι précédé du signe de l'aspiration et écrit sans redoublement du *lambda* : ce dernier fait concorde avec le témoignage des plus anciennes inscrip-

tions¹. Au v. 2, la lecture ΠΕΜΕΝΟΙ provient également du signe de l'aspiration placé devant l'*iota*. D'autres fautes, il est vrai, ont une origine beaucoup plus récente : elles sont dues au copiste qui fut chargé de faire la transcription du modèle ancien, et elles consistent surtout dans des confusions qui résultent de l'*iotacisme* (v. 7 παιδίω, v. 10 Νισέων, etc.....). Mais, si l'on tient compte de ces erreurs, on arrive à retrouver avec assez de certitude la physionomie antique de l'inscription. Le dialecte, par exemple, nous apparaît comme un mélange de formes épiques, telles que ἀέξειν, ἔτλαν², ἄμμι, et de formes doriennes : ἄμαρ, τοὶ μὲν....., ἀγνᾶς, δαμοδῶκων. Le poète, évidemment, s'est inspiré surtout de tournures et d'expressions homériques (v. 1 ἐλεύθερον ἄμαρ ἀέξειν, v. 2 θανάτου μοῖραν, v. 8 χεῖρας ἐπ' ἀνθρώπους ἰένει³, v. 10 ἔπορον); mais il a donné à ce style épique une teinte dorienne, comme il convenait à l'épithaphe d'un monument élevé pour des Doriens dans une ville dorienne. C'est ainsi, ce semble, que procédait Simonide, et il n'y a là aucun signe de non-authenticité.

Plus nouveau, et par conséquent (du moins autant que nous en pouvons juger) plus contraire aux habitudes de notre poète, est ce fait, que l'épigramme contient jusqu'à cinq distiques. Sans doute une exception s'expliquerait peut-être ici, puisque les Mégariens avaient voulu honorer ensemble les combattants d'Artémisium, de Mycale, de Salamine et de Platées; en somme, c'est quatre épithaphes en une seule que nous avons sous les yeux. Reconnaissons pourtant qu'un poète aussi habile que Simonide à faire tenir beaucoup de choses en peu de mots n'aurait pas eu besoin, ce semble, de six vers pour désigner quatre batailles. Il y a de la précision, mais aussi un peu de lenteur, de bavardage même, dans ces six vers : le distique relatif à Artémisium, par exemple, est tout entier consacré à expliquer le nom de ce promontoire de l'Eubée; il ne contient aucun détail sur le combat naval lui-même. Si, d'autre part, on considère le premier et le dernier distique, on y trouve un mouvement qui répond assez au genre simple de Simonide, mais rien dans l'expression ne s'élève au-dessus du ton ordinaire des formules funéraires que nous lisons sur les marbres.

Il nous paraît peu conforme à une saine méthode d'attribuer

1. C.I.A., I, 463, 471, 477^b, 477^c.

2. Hom., *Iliad.*, XXI, v. 608.

3. Id., *ibid.*, I, v. 567; *Odyss.*, I, v. 254.

à Simonide une pièce qui ne lui fait aucun honneur, alors que toutes les apparences extérieures sont plutôt contraires que favorables à l'authenticité.

— **35.** Sur un tombeau de cavaliers athéniens morts pour la patrie (n. 108 B., 92 H.).

Χαίρετ', ἀριστῆες πολέμου μέγα κῦδος ἔχοντες,
 κόουροι Ἀθηναίων ἕξοχοι ἵπποσύνη,
 οἳ ποτε καλλιχόρου περὶ πατρίδος ὠλέσασθ' ἔβην
 πλείστοις Ἑλλήνων ἀντία μαρνήμενοι.

Anthol. Pal., VII, 254. — Le *Palatinus* donne, au v. 4, Ἑλλάνων, forme qui ne s'explique, ce semble, que par un *lapsus*. Schneidewin écrit Ἑλλήνων; Bergk et Hiller conservent Ἑλλάνων.

En raison de l'allusion à une coalition des Grecs contre Athènes, Schneidewin estime que l'épithaphe se rapporte aux premières années de la guerre du Péloponnèse, et qu'ainsi elle ne peut pas être de Simonide. Bergk défend l'authenticité, en supposant qu'il s'agit encore de cette coalition de Sparte et de ses alliés avec les Béotiens et les Chalcidiens, en l'année 507/6, coalition à laquelle déjà il rattachait une autre épigramme attribuée à Simonide (cf. ci-dessus, n. 21). A cette hypothèse de Bergk Kaibel a objecté que les Lacédémoniens et leurs alliés s'étaient retirés de la lutte avant qu'Athènes eût eu à combattre contre Chalcis et les Béotiens¹. Mais l'argument n'est pas solide; puisqu'il y avait eu réellement coalition contre Athènes, les Athéniens morts dans une rencontre de cavalerie, peut-être à Éleusis, pouvaient bien recevoir cet éloge : πλείστοις Ἑλλήνων ἀντία μαρνήμενοι.

A notre avis, l'inscription ne peut être ni de Simonide ni même d'un poète du v^e siècle qui l'aurait composée dans les premières années de la guerre du Péloponnèse; et notre avis s'appuie, non pas sur le style de l'épigramme (ce style, sans être particulièrement remarquable, ne donnerait lieu pourtant à aucune critique décisive), mais sur le seul mot χαίρετε, employé ici comme une apostrophe aux morts. Sans doute nous avons vu Simonide varier le tour de ses épigrammes sans se soucier toujours d'y faire entrer les éléments essentiels que l'usage exigeait dans une inscription funéraire. Mais ici le cas est différent: il faudrait supposer que

1. Herod., V, 74-77. — Kaibel, *Quaest. Simonid.*, p. 436.

Simonide a employé, plus d'un siècle avant que l'usage en fût répandu, une formule qui devint courante dans la suite. En effet la formule $\chi\alpha\iota\rho\epsilon$, adressée au mort, ne se rencontre jamais au vi^e ni au v^e siècle sur les tombeaux athéniens; elle n'apparaît qu'au iv^e siècle, et elle a eu depuis la fortune qu'on sait. Les inscriptions métriques, attiques et autres, confirment cette observation. Dans le recueil de Hoffmann, qui renferme toutes les épigrammes métriques jusqu'au milieu du iii^e siècle avant notre ère, $\chi\alpha\iota\rho\epsilon$ n'est employé comme apostrophe au mort que dans deux inscriptions, l'une et l'autre postérieures au iv^e siècle¹. Sur un monument très ancien, découvert en Grande Grèce, le même mot sert de début à une dédicace à Héraclès : $\chi\alpha\iota\rho\epsilon$, ἀναξ Ἡρακλῆς². Enfin, dès le milieu du v^e siècle, la formule $\chi\alpha\iota\rho\epsilon\tau\epsilon$ se trouve dans une épitaphe d'Égine, mais avec une tout autre acception : au lieu d'être un salut, un souhait de bonheur adressé au mort, elle est la parole, on pourrait presque dire la plainte, que le mort, du fond de son tombeau, fait entendre au passant : $\chi\alpha\iota\rho\epsilon\tau\epsilon$, οἱ παριόντες, ἐγὼ δέ.....³. Tel est sans doute l'usage le plus ancien de la formule. L'auteur de l'épigramme qui nous occupe ne l'a pas employée ainsi; aussi n'est-il pas, suivant nous, du v^e siècle⁴.

Nous ne voyons d'ailleurs aucune raison pour croire que l'épigramme appartienne au genre *démonstratif* : elle paraît viser un événement précis, quoique peu célèbre, qui n'a pas donné lieu, ce semble, à d'autres développements poétiques.

+ 36. Sur un tombeau de naufragés qui portaient à Apollon les prémices du butin fait sur les Tyrrhéniens (n. 109 B., 93 H.).

Τούσδ' ἀπὸ Τυρρηνῶν ἀκροθίνια Φοῖβῳ ἄγοντας
ἐν πέλαγος, μία ναῦς, εἰς τάφος ἐκτέρισεν.

Cette épigramme est de celles dont l'Anthologie donne deux versions (VII, 270, et p. 310 du *Palatinus*, à la suite de l'ép. VII, 650). Nous adoptons ici la seconde, sans y rien changer; la première est ainsi conçue :

Τούσδε ποτ' ἐκ Σπάρτας ἀκροθίνια Φοῖβ' ἀγαγόντας
ἐν πέλαγος, μία νύξ, ἐν σκάφος ἐκτέρισεν.

1. Hoffmann, *Sylloge*, n. 147 et 187.

2. Id., *ibid.*, n. 305.

3. Id., *ibid.*, n. 66.

4. L'épigramme de l'Anthologie, VII, 43, attribuée à Ion, n'est pas authentique ($\chi\alpha\iota\rho\epsilon$, μελαμπετάλοις; Εὐριπίδη...): elle est évidemment postérieure à Euripide.

Pour le second vers, les éditeurs Bergk et Hiller empruntent $\mu\acute{\iota}\alpha \nu\acute{\upsilon}\xi$ à la première rédaction et $\epsilon\acute{\iota}\varsigma \tau\acute{\alpha}\phi\omicron\varsigma$ à la seconde. Il nous paraît évident que $\epsilon\acute{\iota}\varsigma \tau\acute{\alpha}\phi\omicron\varsigma$ est nécessaire, tant pour la symétrie grammaticale ($\epsilon\acute{\iota}\nu, \mu\acute{\iota}\alpha, \epsilon\acute{\iota}\varsigma$), que pour le sens : le verbe $\epsilon\acute{\kappa}\tau\acute{\epsilon}\rho\iota\sigma\epsilon\nu$ ne peut, ce semble, être construit avec $\epsilon\acute{\iota}\nu \pi\acute{\epsilon}\lambda\alpha\gamma\omicron\varsigma$ pour sujet que s'il est précédé immédiatement d'un autre sujet mieux approprié au sens, comme $\epsilon\acute{\iota}\varsigma \tau\acute{\alpha}\phi\omicron\varsigma$. Entre les deux leçons $\mu\acute{\iota}\alpha \nu\acute{\upsilon}\xi$ et $\mu\acute{\iota}\alpha \nu\acute{\alpha}\upsilon\varsigma$ on peut hésiter : la première est plus pittoresque ; la seconde, plus simple, prépare mieux, selon nous, l'idée exprimée par $\epsilon\acute{\iota}\varsigma \tau\acute{\alpha}\phi\omicron\varsigma$.

Quant à la variante du v. 1 (nous laissons de côté $\Phi\omicron\iota\upsilon\theta'$ $\acute{\alpha}\gamma\alpha\gamma\omicron\nu\tau\alpha\varsigma$, qui est une leçon certainement mauvaise), elle consiste en ce que dans la seconde rédaction, $\tau\omicron\upsilon\varsigma\delta\epsilon \acute{\alpha}\pi\omicron \text{Τυρρηγῶν}$ remplace $\tau\omicron\upsilon\varsigma\delta\epsilon \pi\omicron\tau' \acute{\epsilon}\kappa \Sigma\pi\acute{\alpha}\rho\tau\alpha\varsigma$. Sans rechercher, avec Finsler¹, l'origine de cette correction, disons qu'elle nous paraît bonne. Car il n'est pas aisé de comprendre comment une ambassade sacrée, se rendant de Sparte à Delphes (les mots $\Phi\omicron\iota\upsilon\theta\omega \acute{\alpha}\gamma\omicron\nu\tau\alpha\varsigma$ ne peuvent guère désigner qu'Apollon Pythien), aurait été exposée à un naufrage sur mer. On sait, au contraire, combien l'Adriatique était dangereuse pour les embarcations légères des anciens.

Les mots $\acute{\alpha}\pi\omicron \text{Τυρρηγῶν}$ doivent s'entendre d'ailleurs de l'ennemi vaincu dont les dépouilles devaient aller enrichir le sanctuaire de Delphes. C'est le sens le plus ordinaire de cette tournure. Il est vrai que, dans cette interprétation, il manque le nom du peuple vainqueur, auquel appartenaient aussi les naufragés. Cette lacune peut s'expliquer de deux manières : ou bien l'inscription était réellement destinée à un tombeau ou à un cénotaphe, et le nom des morts figurait de quelque autre manière sur le monument, en dehors de l'épigramme (chose rare sans doute au début du v^e siècle, mais non sans exemple), ou bien nous avons affaire à une épigramme démonstrative, rédigée seulement en vue de l'effet à produire, au v. 2, par le rapprochement des mots : $\epsilon\acute{\iota}\nu \pi\acute{\epsilon}\lambda\alpha\gamma\omicron\varsigma, \mu\acute{\iota}\alpha \nu\acute{\alpha}\upsilon\varsigma, \epsilon\acute{\iota}\varsigma \tau\acute{\alpha}\phi\omicron\varsigma \epsilon\acute{\kappa}\tau\acute{\epsilon}\rho\iota\sigma\epsilon\nu$.

Cette seconde hypothèse, *a priori* peu vraisemblable en raison du fait historique auquel fait allusion le premier vers, n'aurait quelque chance d'être adoptée que si le v. 2 présentait une recherche d'expression, une étrangeté de tour et une pauvreté de sens qu'on ne pût pas attribuer à Simonide. Telle est l'opinion de Junghahn². Telle n'est pas la nôtre. Le poète semble être parti de

1. Finsler (G.), *Kritische Untersuchungen zur Geschichte der griechischen Anthologie*, Zurich, 1876, p. 91.

2. Junghahn, *op. cit.*, p. 37.

l'idée εἰς τάρως; et, frappé de ce fait, que des hommes appartenant sans doute à des villes différentes (nous imaginons, par exemple, que leurs noms étaient gravés à la suite les uns des autres sur une stèle, accompagnés chacun d'un ethnique) avaient été honorés d'un tombeau commun, il a tenu à expliquer cette sépulture unique en rappelant qu'ils avaient péri ensemble sur le même navire, dans le même naufrage, et par suite au même endroit (ἐν πέλαιγος). Il y a là certainement une figure de style (ἀναφορά) qui sort de l'ordinaire; mais ce n'est pas, à notre avis, une faute de goût; c'est un trait comme Simonide a bien pu s'en permettre, surtout dans une épigramme qui d'ailleurs ne contenait rien que de simple et d'essentiel.

On peut penser dès lors à un envoi de prémices fait par le tyran Hiéron après sa victoire de Cumes¹.

— 37*. Sur les trois cents Spartiates morts dans la guerre contre Argos pour la possession de Thyrées (n. 182 B., 117 H.).

Οἷδε τριακόσιοι, Σπάρτα πατρί, τοῖς συναριθμοῖς
 Ἰναχίδαις Θυραῖν ἀμφὶ μαχισσάμενοι
 αὐχένας οὐ στρέψαντες, ὅπα ποδὸς ἔγνια πρᾶτον
 ἀρμόσαμεν, ταῦτα καὶ λίπομεν βιοτᾶν.
 Ἄρσενι δ' Ὀθρυάδα φόνῳ κεκαλυμμένον ὄπλον
 καρύσσει· « Θυρέα, Ζεῦ, Λακεδαίμονίων. »
 Αἰ δέ τις Ἀργείων ἔφυγεν μόρον, ἧς ἀπ' Ἀδράστου
 Σπάρτα δ' οὐ τὸ θανεῖν ἀλλὰ φυγεῖν θάνατος.

Anthol. Pal., VII, 431. — D'après le Correcteur du *Palatinus*, cette pièce était attribuée par quelques auteurs à Simonide. Cette opinion n'a été soutenue par aucun critique moderne : on pense à Léonidas de Tarente, à Antipater de Sidon, à Dioscoride.

Il est aisé de voir en quoi le développement de ce lieu commun poétique se distingue de la manière propre de Simonide : la longueur de l'épigramme, la composition (les deux premiers distiques forment une seule période, au lieu d'être indépendants l'un de l'autre), le dialecte purement dorien, le mouvement général de la pièce (apostrophe à Sparte), le caractère sentencieux du dernier distique, le style enfin, lourd dans quelques endroits (αὐχένας οὐ στρέψαντες, ὅπα ποδὸς ἔγνια πρᾶτον ἀρμόσαμεν), recherché dans d'autres

1. Cf. Bergk, *op. cit.*, *Simonid.*, fragm. 109.

I — HAUVETTE. — *Épigrammes de Simonide.*

(ἄρσενι δ' Ὀθρυάδαο φόνῳ....), tout dénote une pièce composée par un poète habile sans doute, mais qui manque de sobriété, de gravité, de force. C'est un joli spécimen de littérature *démonstrative*.

— **38.** Sur le tombeau des Locriens morts aux Thermopyles (n. 93 B., pag. 261 Hiller).

Τούσδε πο(θεῖ) φθιμένους ὑπὲρ Ἑλλάδος ἀντία Μήδων
μητροπόλις Λοκρῶν εὐθυσόμεων Ὀπίεις.

Strab., IX, p. 650 C. — Strabon n'attribue pas la pièce à Simonide; nous avons dit plus haut pourquoi, contrairement à Schneidewin et à Bergk, nous la croyons postérieure à Hérodote (cf. ci-dessus, p. 13).

Pour juger l'épigramme en elle-même, il faudrait en posséder un texte sûr : or ποθεῖ est une correction de Meineke, au lieu de ποτέ; εὐθυσόμεων, une correction de Coraï. Schneidewin écrit : τούσδε ποτέ.... Λοκρῶν κέυθει ὄλων Ὀπίεις. Cette leçon a le tort de mettre l'épigramme en contradiction avec le témoignage de Strabon, qui parle d'un tombeau situé aux Thermopyles, non à Oponte. — Bergk incline à garder ποτέ, tout en admettant la conjecture εὐθυσόμεων, quitte à considérer l'épigramme comme incomplète; mais c'est une hypothèse arbitraire.

Avec la leçon ποθεῖ, l'épigramme se rapproche un peu d'une pièce analogue, du v^e siècle, trouvée sur un marbre à Athènes¹. Mais, tandis que dans l'inscription athénienne le peuple justifie par un bel éloge des guerriers morts les regrets qu'ils ont inspirés, ici c'est à la ville d'Oponte, à la « métropole des Locriens aux bonnes lois », que s'adressent toutes les louanges. Ce caractère singulier de l'épigramme donne à penser que le tombeau fut élevé assez longtemps après les événements, moins pour honorer les morts que pour satisfaire l'amour-propre de leur patrie.

— **39.** Sur un tombeau de guerriers morts au siège de Byzance (n. 104 B., pag. 261 Hiller).

Ἀμφὶ τε Βυζάντειον ὅσοι θάνον, ἰχθυόεσσαν
ῥύσμενοι χάραν ἄνδρες ἀρήϊσοι.

Aristid., t. II, p. 511 éd. Dind. — Aristide ne cite pas l'au-

1. Hoffmann, *Sylloge*, n. 34, v. 9.

teur de cette épigramme¹. Elle est certainement incomplète. Tout porte à croire qu'elle figurait sur un monument réel. Les morts dont il y est question peuvent être tombés soit au siège que Pausanias fit de Byzance, en 478 ou 477, avec le concours de trente trières athéniennes, soit au siège de la même ville par Cimon, en 470². Dans le premier cas, la pièce pourrait être de Simonide.

Ce distique isolé ne permet guère d'apprécier le tour et le style de l'épigramme tout entière. Toutefois l'épithète de nature, *ἰχθυόεσσαν*, et l'épithète homérique, *ἀρηίθροισι*, donnent l'idée d'un style plus lâche, moins nerveux, qu'il ne convient, ce semble, à Simonide.

§ 2. ÉPIGRAMMES DESTINÉES A DES PARTICULIERS

+ 40. Sur le tombeau de Xanthippé, fille d'Archénautès (n. 112 B., 95 H.).

Μνήσομαι, οὐ γὰρ ἔστικεν ἀνώνυμον ἐνθάδ' Ἀρχεναύτεω
 κείσθαι θανοῦσαν ἀγλαάν ἄχοιτιν
 Ξανθίππην, Περιάνδρου ἀπέκγονον, ὅς ποθ' ὑψιπύργου
 σήμεινε λαοῖς τέρμ' ἔχων Κορίνθου.

Anthol. Pal., XIII, 26. — Le *Palatinus* donne *ἀγλαάν*, leçon corrigée par Hiller en *ἀγλαήν*.

Deux objections peuvent être faites à l'authenticité de cette pièce : l'une tirée du mètre, l'autre du style.

Il est remarquable, en effet, que dans tout le recueil de Kaibel, et dans les 144 inscriptions métriques ajoutées par Allen à ce recueil³, ne se trouve pas un seul exemple d'un distique composé, comme ceux-ci, d'un vers *archiloquien* et d'un *trimètre iambique catalectique*. Bien plus, le recueil de Preger, qui contient toutes les épigrammes, funéraires ou votives, conservées dans les auteurs (à l'exception de l'Anthologie), n'en offre pas davantage un seul spécimen. L'emploi exceptionnel de ce mètre dans l'épigramme inspire donc déjà des doutes. Mais, de plus, nous

1. Cf. ci-dessus, p. 36-37.

2. Preger, *op. cit.*, n. 7.

3. Allen, *Greek versification of inscriptions*, dans les *Papers of the American school of classical studies at Athens*, t. IV (1888), p. 174-204.

constatons sur les marbres le fait suivant : trois inscriptions en tout présentent un distique composé, non pas comme celui-ci, mais d'une manière analogue (un hexamètre et un iambique trimètre¹, un vers archiloquien et un pentamètre élégiaque²); mais ces trois inscriptions datent de l'époque macédonienne, et c'est là un nouvel indice peu favorable à l'attribution à Simonide de la pièce qui nous occupe.

Les marbres eux-mêmes vont nous fournir une réponse à cette objection. Un fait qui ressort clairement de la statistique dressée par Allen, c'est que le vers iambique est presque inusité dans les inscriptions métriques : on en signale deux pour le vi^e et le v^e siècle, quatre pour les iv^e, iii^e et ii^e siècles! Or à quoi n'a-t-il pas tenu qu'aucun exemple de ce genre ne parvînt jusqu'à nous? Des deux inscriptions les plus anciennes, l'une ne nous est connue que par une copie de Ross³, le monument même a disparu; l'autre n'a été découverte à Amorgos qu'en 1884⁴! Et pourtant il faut bien reconnaître que ces rares exemples constitueraient un argument suffisant pour défendre l'authenticité d'une pièce qui n'aurait contre elle que ce mètre. Ce n'est pas tout : si l'on ne voyait dans l'épigramme attribuée à Simonide aucune raison pour que le poète eût adopté le mètre archiloquien, on pourrait encore hésiter à lui prêter une fantaisie de cette nature. Mais il fallait désigner Xanthippé par le nom de son père Archénautès, et, ce nom ne convenant pas au mètre ordinaire d'une épitaphe, il fallait bien en choisir un autre. La même nécessité explique l'emploi du trimètre iambique dans les deux épigrammes que nous avons citées plus haut : Μυρίνης⁵ et Δημανέτης⁶. De même l'exemple unique que nous possédions d'un vers archiloquien se justifie par le désir qu'a eu le poète de nommer le personnage Εὐθύδαμος⁷. Ailleurs les noms propres Ἀσκληπιόδοτος, Κρησίλας, Κλειτοφῶν et Δαμότιμος forcent l'entrée d'une épigramme grâce à l'emploi du mètre iambique⁸. Avons-nous besoin d'en dire plus pour prouver que les statistiques

1. Kaibel, *Epigr. gr.*, n. 211, et Allen, *op. cit.*, n. cxvii.

2. Kaibel, *Epigr. gr.*, n. 187.

3. Id., *ibid.*, n. 11.

4. Allen, *op. cit.*, n. lvi.

5. Kaibel, *Epigr. gr.*, n. 11.

6. Allen, *op. cit.*, n. lvi.

7. Kaibel, *Epigr. gr.*, n. 187.

8. Allen, *op. cit.*, p. 44.

épigraïques ne permettent pas d'établir à ce sujet des lois fixes, et que la liberté prise ici par le poète se justifie naturellement par la forme du nom propre qu'il ne pouvait se dispenser de citer?

Quant au style, il ne rappelle, il est vrai, que d'assez loin, suivant la remarque de Junghahn, le style d'une épitaphe authentique qui traite pourtant un sujet analogue. L'épitaphe d'Archédicé (n. 4) se distingue de celle-ci par les idées, par le tour, par l'expression : l'éloge discret de la fille d'Hippias vient couronner les louanges accordées à sa famille, et le mouvement de la phrase est, dès le début, aussi simple que s'il s'agissait, au lieu d'une fille de roi, de la plus modeste Athénienne. Ici, au contraire, le premier vers, avec cet arrêt qui se marque après *μήσομαι*, a un air oratoire et pompeux ; le poète annonce qu'il ne veut pas laisser dans l'ombre la fille d'Archénautès ; mais ensuite il n'a pas d'autre éloge à lui accorder que celui-ci : elle descend du fameux Périandre, le souverain puissant de Corinthe.

Cette variété de composition et de style n'aurait lieu de nous surprendre, que si nous n'avions pas constaté dans les épi-grammes authentiques de Simonide la souplesse de son talent, son adresse à se plier au caractère de ses personnages. Quoi de plus curieux à cet égard que l'épitaphe de la chienne Lycas? Des exemples nombreux nous manquent à l'appui de notre opinion ; mais nous avons, de la finesse de son art et de son talent, une idée assez précise, pour deviner qu'il a dû pénétrer fort avant dans la connaissance de ses sujets, et pousser assez loin la ressemblance. Que s'il a parlé de Xanthippé autrement que d'Archédicé, ne serait-ce pas que ces deux femmes ne se ressemblaient guère? Et si le mérite de Xanthippé ne répondait pas à la gloire de ses ancêtres, Simonide avait-il d'autre ressource que de faire un pompeux éloge de sa noblesse?

Aucune expression ne trahit d'ailleurs une date postérieure au v^e siècle, et la pièce peut être laissée, ce semble, à Simonide.

+ 41. Sur le tombeau de Mégaclès fils de Callias (n. 113 B., 96 H.).

Σῆμα καταφθιμένοιο Μεγακλέος εὖτ' ἂν ἴδωμαι,
οἰκίτρῳ σε, τάλαν Καλλία, σὶ' ἔπαθες.

Anthol. Pal., VII, 511.

Tandis que Bergk rattache ce distique à une sorte d'élegie,

composée par Simonide sur la mort du jeune Mégacles, nous pensons que ces deux vers constituent une épitaphe complète, concise, mais pleine de sens et de délicatesse.

Il semble même qu'on puisse, d'après le style seul de cette pièce, y reconnaître avec quelque certitude la main de Simonide. Nous avons mentionné plus haut l'usage habile qu'a fait le poète d'une ancienne formule, l'apostrophe au passant. Ici c'est également par l'application heureuse d'une tournure consacrée, que le poète arrive à produire l'effet le plus touchant. Tandis que le premier vers ressemble exactement à une épitaphe comme celle-ci :

Σῆμα πατῆρ Κλε[ό]βουλος ἀποφθιμένοι· Ξενοφάντωι
θῆκε τὸδ' ἀντ' ἀρετῆς ἡδὲ σαφροσύνης¹,

et surtout à cette autre du même temps :

Παι[ῶδ' ἀπο]φθιμένοιο Κ[λει]του τοῦ Μενεσαίχμου
μῆμ' ἔσορῶν οἴκτιρ' ὡς καλὸς ὢν ἔθανεν²,

le second substitue à la forme simple de l'épitaphe une apostrophe au père de Mégacles, et cette apostrophe contient l'expression directe de la plus vive sympathie. Ainsi, par un léger changement, le poète a rajourni une formule banale et y a marqué le caractère de son âme et de son talent.

— 42*. Sur un naufragé (n. 114 B., 97 H.).

Ἡερίη Γεράνεια, κακὸν λέπας, ὄφελεν Ἰστρον
τῆλε καὶ ἐς Σκυθέων μακρὸν ὄρᾶν Τάναιν,
μηδὲ πέλας ναίειν Σκειρωνικὸν οἶδμα θαλάσσης
ἀγέα μαινομένης ἀμφὶ Μολουριάδα·
5 νῦν δ' ὁ μὲν ἐν πόντῳ κρυερὸς νέκυς, οἱ δὲ βαρεῖαν
ναυτιλίην κενεοὶ τῆδε βρωῖσι τάφοι.

Anthol. Pal., VII, 496. — Bergk écrit, v. 2, ἐς Σκυθέων, au lieu de ἐκ, leçon du manuscrit. Cette conjecture permet de construire le verbe ὄρᾶν avec la préposition ἐς (ἐς Ἰστρον καὶ ἐς Τάναιν), de la même manière qu'on dit βλέπειν πρὸς ἔω et d'autres expressions semblables. — Au v. 4, Hiller suit d'aussi près que possible le *Palatinus*, en changeant seulement ἀγνεά en ἀγκεα, et il écrit : ἀγκεα νειφομένης ἀμφὶ Μεθουριάδος. Mais le nom de Méthourias est

1. Hoffmann, *Sylloge*, n. 9.

2. Id., *ibid.*, 22.

inconnu, et il ne peut pas être question d'une roche neigeuse dans les eaux de la mer Scironienne. Bergk corrige : ἀγέα μαινομένης ἀμφὶ Μολουριάδα, ce qui donne à la phrase entière le sens suivant : « Plût au ciel que près de là ne fût pas située (γάζειν) la mer Scironienne (οἶδμα θαλάσσης) qui s'acharne en furie (μαινομένης) contre la maudite roche Molourias ! »

Quoi qu'on pense de cette correction, il n'est pas douteux que les deux premiers distiques ne contiennent une malédiction contre les rochers et la mer qui ont causé la mort d'un naufragé. Le troisième distique représente son cadavre glacé au milieu des flots, tandis qu'un tombeau vide proclame les rigueurs de la mer.

Est-ce là une œuvre de Simonide ? nous ne pouvons l'admettre.

Une première raison se tire des dimensions de la pièce : les épigrammes funéraires de Simonide nous ont paru renfermées toutes en un ou deux distiques. Cette considération, sans être décisive, mérite d'être faite d'abord.

Il convient ensuite de remarquer que le sujet ici traité est devenu un lieu commun poétique dont on trouve de nombreux exemples dans l'Anthologie. Sans sortir du livre VII, la pièce attribuée à Simonide fait partie d'une série de compositions analogues (n. 494-503) dues à des poètes alexandrins, Alcée de Messénie, Damagète, Antipater, Théétète, Asclépiade, Persès, Nicénète, Léonidas de Tarente. Une autre série, plus longue encore, se rencontre avant celle-ci (n. 263-295). La question est de savoir si l'épigramme attribuée à Simonide est un des plus anciens types de ce genre, et si c'est elle qui a été imitée notamment dans deux pièces de Callimaque¹, ou bien si inversement ce n'est pas Callimaque (ou l'auteur quel qu'il soit des deux pièces conservées sous ce nom) qui a servi de modèle au soi-disant Simonide. Car un rapport direct de cette nature existe sûrement entre ces pièces. Dans Callimaque (VII, 271) le second distique est ainsi conçu :

νῦν δ' ὁ μὲν εἰν ἄλλί που φέρεται νέκυς· ἀντὶ δ' ἐκείνου
οὖνομα καὶ κενεὸν σῆμα παρερχόμεθα,

et dans l'épigr. VII, 272, on lit au v. 3 :

..... γὰρ μὲν ἐν ὑγρῆ
νεκρός· ἐγὼ δὲ

Bergk ne doute pas que Callimaque ne soit l'imitateur. Mais

¹ Anthol. Pal., VII, 271 et 272.

alors il se produit un phénomène étrange : c'est que l'imitateur alexandrin a de beaucoup surpassé son modèle : il a composé une épitaphe à la fois d'un caractère plus antique et d'une inspiration plus poétique, d'un effet plus pittoresque. Oui, l'épigramme de Callimaque a une forme plus antique que la prétendue pièce de Simonide, attendu qu'elle contient du moins le nom du mort et celui de son père, *παῖδα Διοκλείδου Σώπωλον*. Cette mention se rencontre, sans exception, sur tous les marbres du v^e siècle qui portent l'épitaphe d'un particulier. Pour que la pièce attribuée à Simonide fût conforme à cette règle, il faudrait, avec Bergk, supposer qu'un distique a disparu, soit avant le premier distique, soit après le second. Mais quoi de plus arbitraire que cette hypothèse? Nous ajoutons que le vers de Callimaque (*ὅν δ' ἐ μὲν εἶν ἀλί που φέρεται νέκυς*) présente une image plus poétique que le vers correspondant de la pièce qui nous occupe, et la fin du distique est aussi plus touchante chez Callimaque que chez son prétendu modèle.

Mais, laissant même de côté toute comparaison, les quatre premiers vers de notre pièce sont-ils de ceux que l'on soit tenté de revendiquer pour Simonide? Ils nous paraissent plutôt contenir une idée assez banale, développée en termes d'une magnificence excessive, avec une abondance qui n'est pas dans les habitudes de Simonide? A vrai dire, cette malédiction prononcée avec solennité semble avoir été dans l'esprit du poète le point de départ de toute la pièce : c'est dans ce début que l'imitateur de Callimaque a voulu étaler la richesse et l'éclat de sa poésie. Callimaque avait dit seulement : *ᾠφελε μὴδ' ἐγένοντο θοαί νέες*. Il fallait étendre cette malédiction jusqu'aux roches et jusqu'à la mer qui avaient causé le naufrage! Puis, comme la pensée ainsi développée remplissait déjà deux distiques, le poète a dû passer un peu brusquement à l'imitation directe du dernier distique de Callimaque, sans s'apercevoir qu'il oubliait le nom propre, et sans se soucier de reproduire à la fin de sa pièce les nuances délicates que lui offrait son modèle¹.

— 43. Sur le tombeau de Protomachos (n. 115 B., 98 H.).

Φῆ τότε Πρωτόμαχος, πατὴρς περὶ χεῖρας ἔχοντος,
ἦνίκ' ἀπ' ἡμερτὴν ἔπνεεν ἡλικίην·

« ᾠ Τμηνορίδην, παιδὸς φίλου οὔποτε λήσῃ
οὔτ' ἀρετὴν ποθέων οὔτε σοφροσύνην. »

1. On remarque en outre que le pluriel *τάφοι*, au lieu de *τάφος*, est aussi le signe d'une origine postérieure au temps de Simonide.

Anthol. Pal., VII, 513. — Au v. 1, le *Palatinus* donne la leçon *πρόμυχος*, qui fait un vers faux. La correction *Πρωτόμυχος* est celle qui s'en rapproche le plus. Quelques éditeurs, entre autres Schneidewin, écrivent *Τύμυχος*; mais cette conjecture repose sur une hypothèse qui consiste à rattacher l'une à l'autre cette pièce et l'épigramme n. 515 de l'Anthologie (cf. ci-dessous, n. 45), pour en faire une élégie. Bergk, en repoussant cette opinion, a reconnu dans les deux pièces deux épitaphes séparées, dont il a en même temps fort bien expliqué la forme, au risque d'en compromettre l'authenticité.

Si le tour de l'épigramme ne rappelle pas les formules consacrées des inscriptions funéraires, si c'est plutôt une sorte de récit (*τέτε*) et comme la description d'une scène de famille, c'est qu'en effet ces vers étaient destinés à expliquer le sujet d'un bas-relief représenté sur un tombeau. Ces *scènes d'adieu* sont bien connues de tous les archéologues; les musées d'Athènes en possèdent la collection la plus complète¹. Souvent assez expressives par elles-mêmes, ces représentations figurées étaient d'ordinaire accompagnées d'une espèce de *légende*, d'une épigramme qui servait à interpréter la scène; le poète y exprimait de son mieux les pensées que l'artiste avait tâché de rendre avec son ciseau. De là dans ces poésies quelque chose d'inachevé, que complétait le relief de marbre. Cette opinion de Bergk a été appuyée par Junghahn, Kaibel, et développée avec le plus de preuves à l'appui par Weisshäupl².

Mais, si telle est la signification de cette épigramme, elle ne saurait être l'œuvre de Simonide : aucun relief de cette nature, figurant un groupe, une scène de famille, ne remonte à une si haute époque. C'est là proprement un produit de l'art athénien du iv^e siècle et des siècles suivants. Hoffmann classe trois de ces reliefs funéraires parmi les monuments attiques de la fin du v^e siècle³; mais la date de l'un d'eux ne repose que sur la forme d'une lettre transcrite par Bœckh d'après une copie peut-être défectueuse, et les deux autres sont formellement attribués par Kaibel au iv^e siècle.

On peut se demander encore si notre épigramme était réelle-

1. Cavvadias, *Catalogue des musées d'Athènes, Musée national et musée de l'Acropole*, Athènes, 1895, p. 64 et suiv.

2. Weisshäupl, *Die Grabgedichte der griech. Anthologie*, Vienne, 1889, p. 102-103.

3. Hoffmann, *Sylloge*, n. 39, 40 et 41.

ment gravée sur une stèle funéraire représentant les adieux de Protomachos à son père, ou si elle a été seulement rédigée dans la forme d'une pièce de ce genre, en d'autres termes, si elle n'est pas *démonstrative*. Il est sûr que le tour de ces épitaphes, en favorisant l'expression de sentiments tendres et touchants, a dû tenter de bonne heure d'autres poètes encore que ceux qui travaillaient pour le public.

Rien pourtant dans le style ne permet ici de soupçonner un artifice de ce genre. Le dernier vers de la pièce est même emprunté à une formule fréquente dans les plus anciennes inscriptions funéraires. En plaçant dans la bouche même du jeune homme l'éloge de sa sagesse et de sa vertu, le poète donne à ces adieux quelque chose à la fois de naïf et de fier.

— 44. Sur le tombeau de la jeune Gorgo (n. 116 B., 99 H.).

Ὑστατα δὴ τὰδ' ἔειπε φίλην ποτὶ μητέρα Γοργῶν
δακρυόεσσα, δέρης χερσὶν ἔφαπτομένα·
« Ἀθὴι μένοις παρὰ πατρί, τέκοις δ' ἐπὶ λῶνι μοῖρα
ἄλλην, σὺ πολὺ γήραϊ καδεμόνα. »

Anthol. Pal., VII, 647. — En reproduisant avec Bergk le texte du *Palatinus*, nous conservons le mélange des formes ioniennes ou attiques (φίλην, μητέρα, δέρης, ἄλλην) et des formes doriennes (ἐφαπτομένα, καδεμόνα). D'autres, comme Schneidewin, restituent partout les formes ioniennes (ἐφαπτομένη, κηδεμόνα), ou, comme Hiller, les formes doriennes (φίλαν, ματέρα). Entre les deux partis on peut aussi prendre ce moyen terme : écrire en ionien le premier distique, et donner seulement au langage de la jeune Gorgo la couleur doriennne. Ce qui est sûr, c'est que le nom de Gorgo était célèbre à Sparte. Mais le poète, que ce fût Simonide ou l'un de ses lointains successeurs, a pu se contenter de rappeler cette origine doriennne par un petit nombre seulement de formes en ².

L'attribution à Simonide était douteuse déjà aux yeux des critiques anciens (Σιμωνίδου, οἱ δὲ Σιμμίου). L'observation que nous avons faite sur la précédente épigramme ne peut que confirmer ces doutes. Comme l'épitaphe de Protomachos, celle-ci était destinée à expliquer le sens d'un bas-relief : le geste de la jeune fille, représenté sur le marbre, était commenté par le poète et traduit en des paroles d'adieu. Mais dans ces paroles de Gorgo s'exprime un sentiment plus tendre, plus modeste, plus désintéressé, plus féminin en un mot, que dans le langage de Protoma-

chos. Ces nuances délicates, qui attestent d'ailleurs d'habiles poètes, ont bien toute la grâce de la poésie alexandrine¹.

— 45. Sur le tombeau de Timarchos (n. 117 B., 100 H.).

Αἰαῖ, νοῦσε βαρεῖα, τί δὴ ψυχῶσι μεγάρις
 ἀνθρώπων ἐρατῇ πᾶρ νεότητι μένειν;
 ἢ καὶ Τίμαρχον γλυκερῆς αἰῶνος ἄμερσας
 ἤϊθεον πρὶν ἰδεῖν κουριδίην ἄλογον.

Anthol. Pal., VII, 515.

Le second distique exprime, dans un style emprunté à la langue d'Homère, une idée simple, banale, qui ne porte avec elle aucune date. Il ne faudrait pas même être surpris de trouver dans une épitaphe attribuée à Simonide le nom seul de Timarchos sans celui de son père : des exemples de ce fait ne sont pas rares dans les inscriptions les plus anciennes².

Mais le premier distique nous paraît trahir une origine récente. L'interjection αἰαῖ, l'apostrophe à la maladie (νοῦσε βαρεῖα), l'expression ψυχῶσι ἀνθρώπων, la tournure πᾶρ νεότητι μένειν, tout nous est suspect.

Il est vrai que Bergk signale αἰαῖ dans Théognis³. Mais nous devons ici ne comparer entre elles que des épigrammes. Or, parmi les inscriptions métriques trouvées sur les marbres, il n'en existe pas une seule commençant par αἰαῖ, non seulement au v^e siècle, mais encore pendant toute la période suivante, jusque vers le milieu du m^e siècle. Même remarque pour toutes les pièces du recueil de Preger. L'Anthologie seule présente des exemples de cette interjection au début d'une épigramme. Cinq de ces exemples se rencontrent parmi les épigrammes funéraires. De ce nombre est la pièce qui nous occupe. Des quatre autres, deux sont du poète alexandrin Mnascalas (VII, 488, 491); les deux autres appartiennent à la même époque ou à une époque plus basse (VII, 122 et 298).

— 46. Sur le tombeau de Théognis de Sinope (n. 118 B., 101 H.).

Σῆμα Θεόγνιδος εἰμὶ Σινωπέος, ᾧ μ' ἐπέθηκεν
 Γλαῦκος ἐταιρέτης ἀντὶ πολυχρονίου.

1. Anyté était l'auteur d'une épitaphe assez semblable à celle-ci, sinon pour le sentiment, du moins pour le tour (Anthol. Pal., VII, 646).

2. Hoffmann, *Sylloge*, n. 2, 7, 11, 13, 14, etc...

3. Theogn., v. 1341.

Anthol. Pal., VII, 509.

L'épigramme est certainement ancienne : elle affecte une forme assez commune dans les inscriptions métriques du VI^e et du V^e siècle. Mais l'attribution à Simonide, insuffisamment autorisée par l'Anthologie, ne semble pas confirmée par le caractère du style : même quand il s'enferme dans les formules les plus simples, Simonide en rehausse ordinairement le ton par une expression ou une tournure qui est comme la signature du poète.

— 47. Sur la mort de Cléodémos (n. 120 B., 102 H.).

Αἰδώς καὶ Κλεόδημον ἐπὶ προχοῆσι Θεαίρου
 ἀενάου στονόεντ' ἤγαγεν εἰς θάνατον,
 Θρηϊκίῳ κύρσαντα λόγῳ πατρὸς δὲ κλεονόν
 Διφίλου αἰγμητῆς υἱὸς ἔθηκ' ὄνομα.

Anthol. Pal., VII, 514.

Nous n'avons pas classé cette pièce parmi celles qui se rapportent à un événement historique. L'allusion à une embuscade thrace (v. 3) et le mot αἰγμητῆς (v. 4) indiquent sans doute que Cléodémos avait trouvé la mort dans une expédition militaire ; mais cette rencontre ne peut être ni datée ni localisée. Les Athéniens ont fait souvent la guerre en Thrace, tant au V^e qu'au IV^e siècle, et le fleuve Θεαῖρος est inconnu : on l'assimile sans preuve certaine au Τέαρρος d'Hérodote¹. Si l'épigramme appartenait sûrement à Simonide, on songerait au siège d'Eïon et aux premières expéditions des Athéniens dans ces parages après la guerre médique. Mais le tour et le style du morceau rendent cette attribution invraisemblable.

Au lieu d'une formule funéraire, plus ou moins variée et rajeunie par le poète, nous trouvons ici une sorte de récit, qui par lui-même manque de clarté, et qui pourtant ne devait point, comme il arrive dans d'autres cas, s'éclairer par le voisinage d'un bas-relief. Nous devinons que le mot αἰδώς désigne l'honneur qui consiste à ne pas fuir ; mais la place donnée à ce mot, et surtout la particule καὶ qui le suit, donnent à penser que l'idée principale de la pièce portait sur ce mot, comme si l'auteur avait énuméré les effets divers de l'honneur. « C'est l'honneur encore qui a conduit Cléodémos à une mort lamentable..... » Au v. 2,

1. Herod., IV, 90.

les épithètes ἀνάου et στονόεντα semblent faibles, pour remplir à elles seules tout un hémistiche. Remarquons aussi que le premier distique ne s'explique à peu près que par le second : c'est encore un trait qui nous empêche de reconnaître là l'œuvre de Simonide. L'éloge qui termine l'épigramme ne se présente pas sous une forme moins étrange : au lieu de son propre nom, c'est le nom de son père que Cléodémos a rendu à jamais illustre.

+ 48. Sur le tombeau de Nicodicos (n. 124 B., 103 H.).

Τῶν αὐτοῦ τις ἕκαστος ἀπολλυμένων ἀνιᾶται·
Νικόδικον δὲ φίλοι καὶ πόλις ἤδε ποθεῖ.

Anthol. Pal., VII, 302. — Au v. 2, le *Palatinus* donne πόλις ἤδε πόλη, et quelques éditeurs voient dans le mot πόλη le nom d'une ville d'Istrie ; mais la présence du pronom ἤδε rend cette conjecture inadmissible. Comme Planude écrit κλάει, leçon qui fait un vers faux, Brunck et Schneidewin lisent ποθεῖ. A cette lecture Bergk objecte que l'idée exprimée par le mot φίλοι ne s'oppose pas assez nettement au sens du vers précédent ; on attendrait, dit-il, quelque chose comme : Νικόδικου δὲ πόθῳ πᾶσα κέκρηδε πόλις ; et, comme cette correction se justifie mal par des raisons paléographiques, le même éditeur incline à lire πόλις ἤδ' ἐχάρη, de manière à transformer cette prétendue épitaphe en une épigramme satirique. Hartung partage cet avis, en écrivant ἤδεθ' ἔλη.

Sans recourir à de pareilles hypothèses, il nous semble que la gradation marquée par le poète ne laisse pas que d'être assez sensible : « Chacun de nous, à sa mort, est pleuré par sa famille ; Nicodicos, lui, c'est une foule d'amis, c'est la ville entière qui le regrette. » Ainsi entendu, l'éloge du mort ne manque ni de simplicité ni de grandeur, et nous ne voyons même rien, dans la pensée générale du premier vers, ni dans le style du distique, qui permette de nier l'attribution à Simonide.

+ 49. Sur la mort de Théodoros (n. 122 B., 104 H.).

Χαίρει τις, Θεόδωρος ἐπεὶ θάνον' ἄλλος ἐπ' αὐτοῦ
χαιρήσει· θανάτῳ πάντες ὀφειλόμεθα.

Anthol. Pal., X, 105. — Avec Meineke, Bergk écrit ἐπ' αὖ τῷ.

Dans cette pièce, d'une mélancolie douce et un peu ironique, se marque visiblement une intention plaisante. Aussi ne pouvons-nous la considérer comme une épitaphe réelle; mais ce n'est pas une raison suffisante pour la retirer à Simonide.

Nous reconnaissons avec Bergk que le mot d'Horace (*debemur morti nos nostraque*) peut venir de bien d'autres passages que de cette courte épigramme. Mais, déjà banale au temps de Simonide, cette idée n'en convient que mieux peut-être à une épitaphe imaginaire, composée comme un jeu d'esprit.

+ 50. Sur le tombeau de Gorgippos (n. 124 B de Bergk, n. 105 H.).

Οὐκ ἐπιδὼν νόμφεια λέχη κατέβην τὸν ἄφυκτον
Γόργιππος ξανθῆς Φερσεφόνης θάλαμον.

Anthol. Pal., VII. 507. — Ces deux vers, que l'Anthologie rattache par erreur à un autre distique (cf. ci-dessous n. 58), forment une épitaphe complète. Le sens en est clair et simple; l'expression n'a rien que de correct; l'opposition des mots *νόμφεια λέχη* et *Φερσεφόνης θάλαμον* suffit à relever la valeur de cette dernière locution, qui était courante dans les épigrammes funéraires.

+ 51. Sur le tombeau de l'Argien Dandès (n. 125 B., 106 H.).

Ἄργεῖος Δάνδης σταδιοδρόμος ἐνθάδε κείται
νίκαις ἱππόβοτον πατρίδ' ἐπευκλείσας,
Ὀλυμπία δίς, ἐν δὲ Πυθῶνι τρία,
δύω δ' ἐν Ἴσθμῳ, πεντεκαίδεκα' ἐν Νεμέα,
τὰς δ' ἄλλας νίκας οὐκ εὐμαρές ἐστ' ἀριθμηῆσαι.

Anthol. Pal., XIII, 14. — La composition métrique de cette épigramme s'explique par le désir qu'a eu le poète de rappeler dans les termes les plus précis les différentes victoires du personnage : la forme *Ὀλυμπία* ne se prêtait qu'au mètre iambique. Au v. 4, le mot *Νεμέα*, dans le texte du *Palatinus*, doit compter pour un iambe. Afin de supprimer cette irrégularité, Bergk propose d'écrire *πεντάκις ἐν Νεμέα*, ce qui ferait un hémistiche élégiaque, associé dans le même vers à un hémistiche

iambique¹. — Les éditeurs pensent généralement que le v. 5 était à l'origine suivi d'un pentamètre.

Schneidewin ne veut pas que le verbe *ζειται* désigne ici un tombeau : il croit que la pièce était gravée sur la statue du vainqueur. Benndorf est du même avis ; mais il combine cette opinion avec une hypothèse hasardée, qui consiste à changer dans l'épigramme le nom de Dandès en celui de Ladas. Bergk a bien réfuté cette hypothèse.

La difficulté que soulève l'attribution de cette épitaphe à Simonide ne vient ni du mètre ni du style ; elle résulte de ce que l'Argien Dandès, au témoignage de Diodore, a remporté la victoire du stade à Olympie dans l'olympiade 77 (472/1—469/8), et que Simonide est mort dans la première année de l'olympiade suivante (468/7). Il faut donc supposer, pour défendre l'authenticité de l'épigramme, que Dandès a peu survécu à sa victoire olympique, et que Simonide, alors en Sicile, a pu, avant de mourir, composer pour cet athlète fameux une de ces épigrammes simples, mais éloquentes par la précision même des chiffres, comme il s'était plu, quelques années auparavant, à en composer une pour lui-même à propos de sa victoire dithyrambique.

— 52. Sur le tombeau du Crétois Brotachos (n. 127 B., 107 H.).

Κρής γενεῶν Βρόταχος Γορτύνης ἐνθάδε κεῖμαι,
οὐ κατὰ τοῦτ' ἔλθων ἀλλὰ κατ' ἔμποριάν.

Anthol. Pal., VII, 254*. — L'épigramme se lit, écrite d'une main différente de A (le premier scribe du *Palatinus*), dans la marge supérieure du manuscrit.

Deux choses attirent l'attention dans cette épitaphe, d'ailleurs si courte, et nous font douter de son authenticité. C'est d'abord le double ethnique : *Κρής γενεῶν..... Γορτύνης*. Bien qu'il existât une ville de Gortyne en Macédoine, cette indication précise n'eût été, ce semble, nécessaire que s'il ne s'était pas agi de l'antique ville crétoise de ce nom. Ensuite, le second vers, avec une apparence de naïveté, contient un trait de malice qui, dans une épitaphe réelle, paraît d'un goût douteux. D'autre part, la pensée, toute piquante qu'elle est, n'a pas assez de valeur pour

1. Cf. Kaibel, *Epigr. gr.*, n. 31.

que nous attribuions à Simonide l'idée d'avoir rédigé tout exprès une épitaphe imaginaire.

— **53*** et **54***. Sur le mort à qui Simonide avait rendu les honneurs de la sépulture (n. 128 et 129 B., 108 et 114 H.).

Οἱ μὲν ἐμὲ κτείναντες ὁμοίων ἀντιτύχοιεν,
Ζεῦ ξένι', οἱ δ' ὑπὸ γᾶν θέντες ὄναιτο βίου.

Οὗτος ὁ τοῦ Κελοῖο Σιμωνίδεω ἐστὶ σωτήρ,
ὃς καὶ τεθνηώς ζῶντι παρέσχε χάριν.

Anthol. Pal., VII, 516. — Ibid., VII, 77, et Schol. Aristid., t. III, p. 533 éd. Dind. — Une seule variante est à noter dans la seconde épigramme : l'Anthologie donne ζῶντ' ἀπέδωκε χάριν ; l'élision de l'iotâ est rare, mais non pas sans exemple, même chez les poètes élégiaques¹.

Avec Junghahn, Kaibel et Preger, nous n'hésitons pas à considérer ces deux pièces comme apocryphes ; Bergk et Hiller attribuent la première à Simonide, la seconde à un poète postérieur.

Rappelons en quelques mots la tradition que rapportent le *lemmatiste* de l'Anthologie et le scoliaste d'Aristide. Ayant trouvé un jour sur sa route un cadavre laissé sans sépulture, Simonide rendit à ce mort les honneurs funèbres, et fit graver sur la tombe ce distique : Οἱ μὲν ἐμὲ κτείναντες Bientôt après, pendant son sommeil, il vit en songe l'ombre du mort qu'il avait enseveli ; cette ombre lui conseilla de ne point s'embarquer comme il en avait l'intention, et lui, fidèle à cet avertissement, échappa ainsi au naufrage où périrent tous ses compagnons. C'est alors qu'il composa pour son sauveur le second distique : Οὗτος ὁ τοῦ Κελοῖο

Le rhéteur Libanius (t. IV, p. 1101, éd. Reiske) ajoute que la scène s'était passée près de Tarente, et qu'il s'agissait pour Simonide de continuer son voyage vers la Sicile. Cette circonstance a paru à Bergk de nature à confirmer tout le récit du *lemmatiste*, en permettant de placer cette aventure dans le temps où le poète se rendait à la cour du tyran de Syracuse. Seulement Bergk avoue que Simonide n'avait pas dû prendre le temps de faire graver le premier distique sur la tombe du mort, et qu'il s'était

1. Cf. Bergk, *op. cit.*, *Simonid.*, fragm. 129.

contenté de composer cette pièce comme une sorte d'improvisation : ses amis avaient recueilli l'épigramme, et, plus tard, quand le récit du songe merveilleux se fut répandu, on éleva un monument où fut gravée, avec l'épigramme due à Simonide, une autre pièce destinée à perpétuer le souvenir du service rendu par le mort à son bienfaiteur.

En proposant cette hypothèse, Bergk a eu le mérite de bien marquer le sens et l'origine du second distique. Les mots οὗτος ἐ τοῦ Κείσιου, équivalant à οὗτος ἐκεῖνός ἐστιν, indiquent par eux-mêmes que l'auteur de la pièce pensait, en l'écrivant, à un événement fameux et par suite déjà ancien. La question est de savoir si le premier distique, lui aussi, n'a pas été composé de la même manière, d'après une tradition déjà célèbre, et cela, non pas pour être gravé sur un monument, mais comme un exercice littéraire.

Le style de ce premier distique n'offre à cet égard aucune indication : presque les mêmes mots se rencontrent dans plusieurs épigrammes de l'Anthologie inspirées par une aventure analogue¹; mais comme on pourra toujours soutenir que les auteurs de ces pièces ont imité Simonide, ce rapprochement même ne prouve rien. Une autre considération, présentée par Preger, a plus de force.

D'un texte de Valère Maxime² il résulte que Simonide avait célébré *elegantissimo carmine* l'avertissement miraculeux dont il avait été l'objet. Or, suivant une excellente remarque de Schneidewin, ces mots *elegantissimo carmine* ne désignent ni l'un ni l'autre des deux distiques en question; ils ne conviennent qu'à une pièce lyrique, analogue peut-être à l'hymne εἰς ἀνεμόν que le même poète avait composé³. Cette pièce lyrique se rapportait-elle à un fait réel, ou n'était-ce là qu'une fantaisie poétique? Peu importe. Plus ou moins légendaire, la tradition se répandit vite, et se conserva longtemps : nous apprenons par Cicéron que le récit du songe de Simonide avait cours dans l'école stoïcienne⁴. C'est sur cette donnée fameuse que furent écrites, selon nous, les deux épigrammes qui nous occupent, et qui mettent bien en lumière, avec une heureuse concision, les deux points essentiels

1. Anthol. Pal., VII, 310, 356, 357, 358, 359, 360.

2. Valer. Max., I, 7, 3.

3. Bergk, *op. cit.*, *Simonid.*, fragm. 25.

4. Cicér., *de divin.*, I, 25.

1. — HAUVETTE. — *Épigrammes de Simonide.*

de l'aventure : l'acte pieux de Simonide à l'égard du mort, et la récompense que lui valut cette bonne action. Par un phénomène assez ordinaire, cette version nouvelle du récit primitif survécut seule, et ce fut à Simonide lui-même qu'on attribua des vers qu'il n'avait inspirés que de fort loin.

— 55. Sur le tombeau de Kleisthénès (n. 119 B., 111 H.).

Σῶμα μὲν ἀλλοδαπῇ κεύθει κόνις, ἐν δὲ σε πόντῳ,
 Κλεισθένης, Εὐξείνῳ μοῖρ' ἔκιχεν θανάτου
 πλαζόμενον· γλυκεροῦ δὲ μελίφρονος οἴκαδε νόστου
 ἤμπλακες, οὐδ' ἔκευ Χῖον ἐς ἀμφιρύτην.

Anthol. Pal., VII, 510. — L'emploi de locutions banales comme σῶμα κεύθει κόνις, μοῖρ' ἔκιχεν θανάτου, ne suffirait pas à faire rejeter cette pièce ; mais au v. 1, la place donnée au pronom σε est sans exemple dans les épigrammes de Simonide ; au v. 3, le rejet πλαζόμενον, absolument nécessaire à la construction grammaticale du premier distique, établit entre les deux parties de l'épigramme une liaison qui n'est pas, nous l'avons dit souvent déjà, dans les habitudes du poète ; au même v. 3, la double épithète γλυκεροῦ μελίφρονος trahit un écrivain plus occupé de remplir son vers de mots que d'idées ; enfin, au v. 4, la leçon du *Palatinus* Χῖον constitue, d'après la remarque de Kaibel, une exception à l'usage de la bonne époque, suivant lequel l'ethnique Χίος a l'iota long, tandis que le nom de l'île et de la ville, Χίος, a l'iota bref. Bergk corrige cette faute de prosodie, de manière à pouvoir attribuer la pièce à Simonide : il écrit Κέων πάλιν ἀμφιρύτην. D'autres critiques proposent des conjectures analogues. Pour nous, comme l'allongement de Χίος se rencontre déjà dans une épigramme de basse époque recueillie par Kaibel¹, nous n'hésitons pas à voir dans cette licence un nouvel indice de non-authenticité.

— 56. Sur le tombeau de Pythonax et de son frère (n. 123 B., 112 H.).

Ἐνθάδε Πυθῶνακτα κασιγνητόν τε κέκευθεν
 γαῖ', ἐρατῆς ἥβης πρὶν τέλος ἄκρον ἰδεῖν·
 μνήμα δ' ἀποφθιμένοισι πατῆρ Μεγάριστος ἔθηκεν
 ἀθάνατον θνητοῖς παισὶ χαριζόμενος.

1. Kaibel, *Epigr. gr.*, n. 88.

Anthol. Pal., VII, 300. — Condamnée par Bergk et Hiller, cette épigramme a le tort, en effet, d'être en désaccord avec une pensée formellement exprimée par Simonide au sujet d'un mot de Cléobule de Lindos : c'est pure folie, disait-il, de promettre l'immortalité à une stèle, la pierre n'échappe pas aux coups des hommes, λίθοι δὲ καὶ βρότεοι παλάμαι θραύονται¹. Schneidewin, avec raison peut-être, ne s'arrêtait point à cette contradiction, excusable chez un poète qui avait composé souvent des pièces de circonstance. Mais, en réalité, l'opposition de mots qui se marque dans le v. 4 de cette épigramme rappelle les deux antithèses signalées plus haut, dans des pièces de basse époque (ἀλοχ' ἐμψύχων, n. 33, et τεθνηὼς ζῶντι, n. 54), plutôt que les belles expressions ἀγήρανος εὐλογίη (n. 28) et ἀσβεστον κλέος (n. 29), qui nous ont paru dignes de Simonide. L'épigramme d'ailleurs peut être une inscription réelle (on trouve des formules semblables sur les marbres²), à condition toutefois que le mot κασίγνητον soit remplacé par un nom propre ; car, suivant la remarque de Jung-hahn, il est impossible d'admettre que Mégaristos ait nommé un seul de ses fils, alors que le tombeau les renfermait tous les deux.

— 57. Sur le tombeau de Spinther (n. 126 B., 113 H.).

Σῆμα τόδε Σπίνθηρι πατήρ ἐπέθηκε θανόντι.

Anthol. Pal. VII, 177. — La formule ici employée est commune dans les épitaphes les plus anciennes, et il n'y a pas moyen de voir dans cette pièce autre chose qu'une inscription réelle. Mais on se demande si ce vers était isolé ou s'il n'était pas plutôt suivi d'un pentamètre, destiné à indiquer le nom du père, avec une formule banale comme ἀντ' ἀρετῆς ἢ δὲ σοφοσύνης³. Il est sûr que nous ne possédons aucun exemple d'une épitaphe ainsi conçue. Quoi qu'il en soit, l'attribution à Simonide est des moins probables : rien ne nous autorise à croire que le grand poète se soit jamais contenté de reproduire pour quelqu'un de ses amis la formule banale que nous avons ici, et il serait contraire à toute vraisemblance que la marque originale du poète se trouvât précisément dans le vers qui semble avoir disparu.

1. Bergk, *op. cit.* *Simonid.*, fragm. 37.

2. Cf. Hoffmann, *Sylloge*, n. 355.

3. Cf. Hoffmann, *Sylloge*, n. 9.

— 58. Sur le tombeau d'un pauvre homme (n. 124 A Bergk, n. 115 H.).

Ἄνθρωπ', οὐ Κροίσου λεύσσεις τάφον' ἀλλὰ γὰρ ἀνδρὸς
χερνήτεω· μικρὸς τύμβος, ἐμοὶ δ' ἰκανός.

Anthol. Pal., 507. — Cette épigramme, attribuée par Planude à Alexandre l'Étolien, et rapprochée dans le *Palatinus* d'un distique qui appartient peut-être à Simonide (n. 50), n'a en elle-même rien qui justifie l'attribution du *Correcteur*. Outre l'absence d'un nom propre pour désigner le mort (circonstance qui, sur un monument du v^e siècle, ne pourrait s'expliquer que par l'état incomplet de l'épigramme), on remarque, avec Junghahn, que l'allusion à Crésus et à son magnifique tombeau convient moins à Simonide qu'à un poète de basse époque.

— 59*. Sur le poète Anacréon (n. 183 B., 118 H.).

Ἥμερὶ πανθέλκτειρα, μεθυτρόφε, μῆτερ ὀπώρας,
οὐλλῆς ἢ σκολιὸν πλέγμα φύσει ἔλικος,
Τηίου ἡβήσειας Ἀνακρέοντος ἐπ' ἄκρη
στήλη καὶ λεπτῷ χόματι τοῦδε τάφου·
5 ὡς ὁ φιλάκρητός τε καὶ οἰνοβαρῆς φιλόκωμος
παννύχιος κρούων τὴν φιλόπαιδα χέλυ
κῆν χθονὶ πεπτηῶς κεφαλῆς ἐφύπερθε φέροιτο
ἀγλαῶν ὄραίων βότρυν ἀπ' ἀκρεμόνων,
καὶ μιν αἰεὶ τέγγοι νοτερῆ δρόσος, ἧς ὁ γεραῖός
10 λαρότερον μαλακῶν ἔπνεεν ἐκ στομάτων.

Anthol. Pal., VII, 24. — Comme aucun éditeur ne défend l'authenticité de cette pièce, contentons-nous de remarquer tout ce qui nous semble en effet étranger ici à l'art de Simonide : c'est d'abord la longueur tout à fait inusitée de l'épigramme ; puis, le mouvement du début, cette apostrophe à la vigne, avec cette longue énumération d'attributs, μεθυτρόφε, μῆτερ ὀπώρας, etc..... ; c'est ensuite l'idée fondamentale, qui représente le poète, jusque dans son tombeau, couronné de pampre et s'abreuvant du jus de la vigne ; c'est enfin le style, surchargé d'épithètes gracieuses, mais le plus souvent redondantes, d'expressions élégantes et recherchées, de périphrases ambiguës, de mots composés qui reviennent à satiété, comme dans le troisième distique. Par son inspiration, la pièce se rattache visiblement à la tradition fameuse qui de bonne heure, mais non pas sans doute dès le début du

v^e siècle, transforma Anacréon en un buveur insatiable; par son style elle proclame plus haut encore son origine alexandrine.

— 60*. Sur le même sujet que la précédente (n. 184 B., 419 H.).

Οὗτος Ἀνακρείοντα τὸν ἄφθιτον εἶνεκα Μουσῶν
 ὕμνοπόλον πάτρης τύμβος ἔδεκτο Τέω,
 ὡς Χαρίτων πνεύοντα μέλη, πνεύοντα δ' Ἐρώτων
 τὸν γλυκὺν ἐς παίδων ἡμερον ἡρμόσατο.
 5 Μοῦνος δ' εἶν Ἀχέροντι βαρύνεται, οὐχ ὅτι λείπων
 ἠέλιον Λήθης ἐνθάδ' ἔκυρσε δόμων,
 ἀλλ' ὅτι τὸν χαρίεντα μετ' ἠϊθέοισι Μεγιστέα
 καὶ τὸν Σμερδίω Θρηῖα λείλοιπε πόθον·
 10 μολπῆς δ' οὐ λήγει μελιτερπέος, ἀλλ' ἔτ' ἐκεῖνον
 βάρβιτον οὐδὲ θανῶν εὔνασεν εἶν Ἀΐδη.

Anthol. Pal., VII, 25. — Schneidewin seul, parmi les éditeurs modernes, attribue cette pièce à Simonide. Junghahn la condamne à cause du pronom οὗτος; mais cette raison n'est pas sans réplique¹. Ici encore, comme dans la précédente épigramme, la forme, l'idée et le style contribuent à nous inspirer une méfiance qu'il serait facile de justifier dans le détail. A côté de locutions lourdes, comme εἶνεκα Μουσῶν (v. 1), ou obscures, comme πάτρης τύμβος ἔδεκτο Τέω (v. 2), on relèverait l'emploi de constructions étrangères à la langue du v^e siècle, comme Χαρίτων πνεύοντα μέλη (v. 3), ou de périphrases hasardées (τὸν Σμερδίω Θρηῖα λείλοιπε πόθον, v. 8). L'image qui termine la pièce ne manque ni de grâce ni de grandeur; mais rien n'est plus éloigné, ce semble, des idées de Simonide que cette espèce de Champs Élyséens, où, comme chez Virgile, *pars pedibus plaudunt choreas et carmina dicunt*.

1. Cf. ci-dessus, p. 81.

II

ÉPIGRAMMES VOTIVES

§ 1. ÉPIGRAMMES RELATIVES A DES ÉVÉNEMENTS HISTORIQUES.

— 61*. Sur la statue de Pan consacrée par Miltiade après la victoire de Marathon (n. 133 B., 121 H.).

Τὸν τραγόπουν ἐμὲ Πᾶνα, τὸν Ἀρκάδα. τὸν κατὰ Μήδων,
τὸν μετ' Ἀθηναίων στήσατο Μιλτιάδης.

Anthol. Plan., 232.

Cette épigramme, considérée par O. Müller comme une des plus belles de Simonide, se distingue en effet par la vivacité du tour, la précision et la sobriété du style : le caractère même de Pan, de ce dieu champêtre aux pieds de bouc, agile comme le vent, semble heureusement dépeint dans cet hexamètre léger, tout entier composé de dactyles ; en même temps l'anecdote fameuse du secours promis aux Athéniens par le dieu d'Arcadie se résume ici en quelques mots, et le nom de Miltiade, rejeté à la fin du distique, produit l'effet le mieux approprié au but de l'épigramme.

Et pourtant, des objections diverses se présentent à notre esprit, et nous déterminent même à nier l'authenticité de la pièce.

Ce n'est pas que le silence d'Hérodote paraisse ici plus qu'ailleurs un argument décisif : l'historien raconte, il est vrai, l'apparition de Pan au courrier Pheidippides, et rappelle même à cette occasion le culte institué par les Athéniens dans une des grottes de l'Acropole¹ ; mais il a pu négliger de citer la dédicace d'une statue consacrée en cet endroit par Miltiade. Si peu vraisemblable que soit l'hypothèse, elle n'est cependant pas inadmissible.

Nous ne nous arrêterions pas davantage à l'objection qui se

1. Herod., VI, 103.

tire de l'antithèse τὸν κατὰ Μήδων, τὸν μετ' Ἀθηναίων. Quoique Bergk éprouve quelque scrupule à prêter à Simonide un artifice de ce genre, nous ne verrions là qu'un effort heureux pour condenser en deux mots toute l'anecdote racontée par Hérodote.

Ce qui, selon nous, constitue un argument plus fort, c'est l'observation suivante : la répétition de l'article, τὸν τραγῳποῦν τὸν Ἀρκαῖδα τὸν ... τὸν, n'est explicable que si elle se rapporte à un personnage et à un événement très connus ; elle ne peut avoir d'autre sens que celui-ci : « Ce fameux Pan aux pieds de bouc, cet allié arcadien qui a jadis combattu contre les Mèdes avec les Athéniens..... » En d'autres termes, une dédicace ainsi conçue ne peut pas, ce semble, avoir été composée au lendemain de la victoire de Marathon ; car il n'y serait pas question de l'intervention du dieu dans la bataille comme d'un fait déjà universellement célèbre.

S'il en est ainsi, nous n'hésitons pas à rejeter l'hypothèse, que Miltiade lui-même ait demandé à Simonide la dédicace de cette statue, pendant le temps fort court qui sépara sa victoire de son échec à Paros et de sa condamnation.

Dira-t-on, dès lors, que la statue érigée par Miltiade en 490 disparut en 480 dans l'incendie général de l'Acropole, et que dans la suite on la restaura, ou plutôt qu'on la remplaça par une autre ? Cette hypothèse permettrait de considérer encore Simonide comme l'auteur de l'inscription gravée sur la base restaurée. Et, de fait, nous avons admis précédemment que Simonide avait composé un distique nouveau pour le monument des tyrannicides, en 477¹. Toutefois, un autre exemple nous donne à penser que, dans des cas analogues, les Athéniens se contentaient de reproduire sur le monument nouveau l'inscription primitive : c'est ce qui eut lieu pour le quadrigé d'airain dont nous possédons en double la dédicace métrique².

Aussi bien la répétition que nous avons signalée ci-dessus nous donne-t-elle l'idée que la pièce a dû être composée plus de dix ou quinze ans après Marathon. Disons mieux, quelque admirable que soit cette dédicace, il ne nous semble pas prouvé qu'elle date même du v^e siècle. La statue de Pan, dans la grotte de l'Acropole, rappelait des souvenirs glorieux que la poésie comme l'éloquence d'apparat se plut à entretenir dans l'imagination des Athéniens : ce fut un thème tout trouvé pour les poètes alexan-

1. Cf. ci-dessus, n. 6.

2. Cf. ci-dessous, n. 68.

drins. Nous avons conservé, outre l'épigramme qui nous occupe, deux variations sur ce thème. L'une¹, qui comprend quatre distiques, trahit tout d'abord son origine par l'abondance et la nature des épithètes : ὑλοβάτας, φιλόδενδρος, ὄρεσσαύλου πόσις Ἄγροϋς (v. 1), Πάν ὁ δασυκνήμων, ὁ πολύσπορος (v. 3), Μιλτιάδου στήσαντος ὀμάσπιδά περσοδιώκτην (v. 5). Mais l'autre présente un développement plus sobre, assez conforme aux usages anciens².

Πέτρης ἐκ Παρίης με πόλιν κατὰ Παλλίδος ἄκρην
στήσαν Ἀθηναῖοι Πᾶνα τροπαιοφόρον.

C'est exactement la même donnée que dans la pièce attribuée à Simonide, et les deux œuvres nous paraissent appartenir au même genre littéraire. Ajoutons qu'en attribuant l'une d'elles à Simonide les critiques anciens ont fait preuve d'intelligence et de goût; car, autant celle qui porte ce nom affecte une allure vive et comme triomphante, autant l'autre est languissante et banale.

+ 62. Sur un monument commémoratif de la bataille de Marathon (n. 101 B., 86 H.).

Παῖδες Ἀθηναίων Περσῶν στρατὸν ἐξολέσαντες
ἤρκεσαν ἀργαλέην πατρίδι δουλοσύνην.

Anthol. Pal., VII, 257. — Le scoliaste d'Aristide cite cette pièce avec d'autres qu'il attribue également à Simonide (t. III, p. 154 Dind). Pour le texte, Bergk écrit ἐξελάσαντες, d'après un seul manuscrit du scoliaste : le désir de diminuer l'exagération contenue dans le mot ἐξολέσαντες ne justifie pas, ce semble, cette correction.

Pour le mouvement et le tour cette épigramme rappelle l'inscription Ἑλλήνων προμαχῶντες, dont nous avons cru pouvoir admettre l'authenticité (n. 22). L'absence d'un mot comme Μαραθῶνι n'est pas une raison suffisante pour nier que cette pièce ait figuré sur un monument réel. Toutefois Hiller et Preger la tiennent pour une épigramme démonstrative, parce qu'elle ne convient, disent-ils, ni à un tombeau, ni à une offrande, ni à un trophée. Cet argument, nous l'avons déjà dit, n'est pas décisif, puisque les épitaphes et les dédicaces authentiques de Simonide

1. Anthol. Pal., XVI, 233.

2. Anthol. Pal., XVI, 259.

affectent les formes les plus libres et les plus variées. Ici nous penserions plus volontiers à la dédicace de quelque monument commémoratif qu'à une épitaphe, et voici pourquoi : l'inscription paraît se rapporter à un exploit purement athénien, à un danger qui menaçait directement Athènes, en d'autres termes à la bataille de Marathon. Or si, comme nous le pensons, l'épitaphe Ἑλλήνων προμαχῶντες . . . était gravée sur le tombeau même des combattants de Marathon, il n'y avait pas de place au même endroit pour une seconde inscription qui aurait affaibli le sens de la première. Celle-ci appartiendrait donc à quelqu'un des monuments qui s'élevèrent en grand nombre, à Athènes ou ailleurs, soit tout de suite après la victoire, soit au temps du gouvernement de Cimon, lorsque le fils de Miltiade ranima le souvenir de la première victoire de la Grèce sur les Perses. Il est vrai que, dans la seconde hypothèse, l'inscription a moins de chance pour être encore l'œuvre de Simonide. Aussi nous gardons-nous bien de la lui attribuer avec certitude, nous contentant de soutenir qu'elle est de celles qui peuvent lui appartenir.

— 63. Sur les armes consacrées par le triérarque Diodoros dans le temple de Latone à Corinthe, après la victoire de Salamine (n. 134 B., 122 H.).

Ταῦτ' ἀπὸ δυσμενέων Μήδων ναῦται Διοδώρου
ἔπλ' ἀνέθεν Λατοῖ μνάματα ναυμαχίας.

Plut., *de Her. mal.*, 39. — Anthol. Pal., VI, 215. — Au v. 2, la leçon ἔπλ' ἀνέθεν, au lieu de ἔπλ' ἀνέθεντο, est due à Bloomfield. — Les formes dialectales Λατοῖ et μνάματα permettent d'écrire, avec le manuscrit palatin, ναυμαχίας, et non ναυμαχίης, forme que donnent les manuscrits de Plutarque. L'épigramme, destinée à un sanctuaire de Corinthe, est donc écrite en dialecte dorien. C'est aussi à cette origine dorienne, et spécialement corinthienne, que fait penser l'emploi du pronom ταῦτα là où on attendrait plutôt τὰδε¹.

Quoi que pense Bergk, la pièce est complète : sous une forme très simple, elle contient tous les éléments d'une dédicace entière, c'est-à-dire le nom du *dédicant* (Διοδώρου), le verbe qui exprime l'idée d'une consécration (ἀνέθεν), l'origine de l'offrande (ἀπὸ Μήδων), et l'objet de cette offrande (μνάματα ναυμαχίας).

1. Cf. ci-dessus, p. 81.

Il n'y a pas lieu davantage de douter que la pièce ne soit ancienne, et qu'elle n'ait réellement figuré sur un monument : les auteurs où a puisé Plutarque nous offrent à cet égard une garantie suffisante ; mais, pour cette raison même, l'absence du nom de Simonide dans les sources de Plutarque est un fait grave, plus significatif que le témoignage douteux du manuscrit palatin. En eux-mêmes, d'ailleurs, ces vers, quoique corrects, ne contiennent aucun trait original, saillant, qui les distingue des nombreuses dédicaces métriques découvertes sur les marbres.

+ 64. Sur l'autel de Zeus Éleuthérios à Platées (n. 140 B.. 126 H.).

Τόνδε ποθ' Ἑλληνας νίκης κράτει, ἔργῳ Ἄρηος,
 εὐτόλμῳ ψυχῆς λήματι πειθόμενοι,
 Πέρσας ἐξελάσαντες, ἐλευθέρῃ Ἑλλάδι κοινὸν
 ἰδρύσαντο Διὸς βωμὸν Ἐλευθερίου.

Plut., *Aristid.*, 19 ; *de Her mal.*, 42. — Anthol. Pal., VI, 50. — Suivant la méthode que nous avons toujours appliquée jusqu'ici, c'est le texte de Plutarque que nous préférons à celui de l'Anthologie : au v. 1, νίκης κράτει, au lieu de ῥώμῃ χερόσ, et, au v. 3, ἐλευθέρῃ Ἑλλάδι κοινόν, au lieu de ἐλεύθερον Ἑλλάδι κόσμον. — Quant au dialecte, Plutarque donne partout les formes ioniennes que nous avons adoptées ; le *Palatinus* lui-même, qui contient quelques formes doriennes (Ἑλλανες, λάματι), présente aussi des ionismes, Ἄρηος, ψυχῆς.

Est-ce bien là l'inscription gravée sur l'autel de Zeus Éleuthérios à Platées ? Une objection, formulée par Kaibel¹, se tire uniquement du fait, que Pausanias ne parle pas d'une inscription qu'il ait lue sur ce monument². Mais ce n'est pas un argument solide : Pausanias, comme Hérodote qu'il imite souvent, ne cite pas tout ce qu'il a vu.

Mais, dira-t-on, Plutarque qui rapporte deux fois l'inscription, ne l'attribue pas à Simonide, et nous avons nous-même, dans le commentaire de l'épigramme qui précède, interprété ce silence comme peu favorable à l'authenticité. — Le cas n'est pas exactement semblable : la dédicace de Diodoros appartenait à une série

1. Kaibel, *Quaest. Simonid.*, p. 447.

2. Pausan., IX, 2, 5.

de pièces corinthiennes, parmi lesquelles Plutarque, qui les réunissait toutes dans le même chapitre, en distinguait une seule comme étant de Simonide. Au sujet de Platées, au contraire, l'historien ne cite que cette épigramme, et il ne prononce pas le nom de Simonide une seule fois dans le même passage; il ne parle pas davantage des tombeaux érigés sur le champ de bataille, et qui pourtant, au témoignage de Pausanias, portaient des vers de Simonide.

Dans ces conditions, il nous paraît naturel d'admettre qu'une dédicace destinée à un monument commémoratif de l'indépendance nationale fut demandée à Simonide. Le témoignage de l'Anthologie, sans être décisif, se trouve plutôt confirmé que contredit par ces considérations extrinsèques.

Étudiée en elle-même, l'épigramme ne dépasse pas les limites ordinaires des pièces que nous avons attribuées jusqu'ici à Simonide. Le style en est ferme sans raideur, abondant sans prolixité. Les mots essentiels y figurent en bonne place, et l'idée fondamentale, c'est-à-dire la communauté des efforts qui ont valu à la Grèce sa liberté, s'y exprime en termes simples et grandioses : ἔλευθέρα Ἑλλάδι ζώνόν L'adverbe ποθ', au v. 1, n'a pas lieu de nous surprendre sur un monument contemporain de la bataille, puisque nous l'avons déjà rencontré sur le tombeau du devin Mégistias.

— 65*. Sur le trépied consacré à Delphes par Gélon et ses frères après la victoire d'Himère (n. 141 B., 127 H.).

Φημί Γέλων', Ἰέρωνα, Πολύζηλον, Θρασύβουλον,
 παῖδας Δεινομένους, τὸν τρίποδ' ἀνθέμεναι
 [ἔξ ἑκατὸν λιτρῶν καὶ πενήκοντα ταλάντων
 Δαρετίου χρυσοῦ, τᾶς δεκάτας δεκάταν],
 5 βάρβαρα νικήσαντας ἔθνη, πολλὴν δὲ παρασχέϊν
 σύμμαχον Ἑλλησιν χεῖρ' ἐς ἔλευθερίην.

Schol. Pind., *Pyth.*, I, 155 (le 1^{er} et le 3^e distiques). — Anthol. Pal., VI, 214 (le 1^{er} et le 2^e distiques). — Suidas, au mot Δαρετίου, cite les vers 2, 3, 4, depuis τὸν τρίποδ' jusqu'à δεκάταν. Mais son témoignage, qui dérive de l'Anthologie, n'a par lui-même aucune valeur. — Dans le premier distique (le seul qui nous soit parvenu par deux sources différentes), le scoliate de Pindare donne τοὺς τρίποδας θέμεναι, le manuscrit palatin τὸν τρίποδ' ἀνθέμεναι. Entre ces deux leçons, la seconde est sans doute

préférable, ne fût-ce qu'en raison de la grécité : le verbe simple *τιθέναι* n'a jamais, ce semble, le sens de *consacrer*; en outre, dans le texte du scoliaste, comme le troisième distique suit immédiatement le premier, on ne peut guère admettre la confusion que produirait le rapprochement de *τοὺς τρίποδας* (v. 2) et de *βάρβαρα νικήσαντας ἔθνη* (v. 5). Mais, si nous accordons que l'Anthologie ait conservé sur ce point la meilleure leçon, il ne s'ensuit pas que l'autorité du scoliaste de Pindare doive être sacrifiée à celle du *Palatinus* pour le reste de l'épigramme. En parlant de plusieurs trépieds, l'auteur, quel qu'il soit, de la correction *τοὺς τρίποδας* a pu songer, en effet, aux offrandes de Gélon et de son frère Hiéron, offrandes qui, d'après le témoignage des historiens Phanias et Théopompe¹, comprenaient chacune une Victoire et un trépied d'or. Si Diodore ne parle que d'un trépied², c'est qu'il rappelle seulement l'offrande de Gélon. L'erreur du scoliaste de Pindare nous paraît donc provenir d'une information assez bonne, et nous inclinons à penser aussi que, suivant le texte du scoliaste, le premier et le troisième distiques seuls composaient primitivement l'épigramme qui nous occupe.

Telle est l'opinion jadis exprimée par Schneidewin, et reprise par Hiller, tandis que Bergk et Stadtmüller (pour ne citer que les éditeurs de Simonide ou de l'Anthologie) défendent énergiquement le second distique. Bien des discussions se sont engagées sur le sens de ces deux vers, et les mots *Δαρειτίου χρυσοῦ* demeurent encore énigmatiques. Si nous nous prononçons avec quelque assurance contre l'authenticité de ce distique, c'est que nous disposons aujourd'hui, pour l'étude de ce problème, d'un élément nouveau, qui a la plus haute importance.

Les fouilles de Delphes ont mis au jour, en 1894, sur la voie sacrée qui conduisait au temple, trois bases, qui appartiennent sans aucun doute aux offrandes de Gélon et de ses frères. Ces

1. Athen., VI, p. 231 E (*Fragm. histor. gr.*, ed. Müller, t. II, p. 297) : *Καὶ τὰ ἐν Δελφοῖς δὲ ἀναθήματα τὰ ἀργυρᾶ καὶ τὰ χρυσᾶ ὑπὸ πρώτου Γύγου τοῦ Λυδῶν βασιλέως ἀνετέθη· καὶ πρὸ τῆς τούτου βασιλείας ἀνάργυρος, ἔτι δὲ ἄχρυσος, ἦν ὁ Πύθιος, ὡς Φανίας τέ φησιν ὁ Ἑρέσιος καὶ Θεόπομπος ἐν τῇ τεσσαρακοστῇ τῶν Φιλιππικῶν. Ἰστοροῦσι γὰρ οὗτοι κοσμηθῆναι τὸ Πυθικὸν ἱερὸν ὑπὸ τε τοῦ Γύγου καὶ τοῦ μετὰ τούτου Κροίσου, μεθ' οὗς ὑπὸ τε Γέλωνος καὶ Ἰέρωνος τῶν Σικελιωτῶν, τοῦ μὲν τρίποδα καὶ Νίκην χρυσοῦ πεποιημένα ἀναθέντος, καθ' οὗς χρόνους Ἐξέρξης ἐπεστράτευσεν τῇ Ἑλλάδι, τοῦ δ' Ἰέρωνος τὰ ὅμοια.*

2. Diod., XI, 26, 7 : *Ἀπὸ δὲ τούτων γενόμενος ὁ Γέλιον ἐκ μὲν τῶν λαφύρων κατεσκευάσασκε ναοὺς ἀξιολόγους Δήμητρος καὶ Κόρης, χρυσοῦν δὲ τρίποδα ποιήσας ἀπὸ ταλάντων ἑκκαίδεκα ἀνήθηκεν εἰς τὸ τέμενος τὸ ἐν Δελφοῖς Ἀπόλλωνι χαριστήριον.*

précieux monuments n'ont été encore que sommairement décrits dans une communication de M. Homolle¹; mais nous apprenons cependant que sur l'un d'eux, « une énorme base », « se lit une dédicace de Gélon, fils de Deinoménès; l'offrande consistait en un trépied d'or et une statue de Niké, œuvres du toreuticien Bion, fils de Diodore, Milésien. Une autre base, à droite de celle-ci, conserve la fin d'une dédicace : ... [Δεινομέ]νεος ἀνέθεκε... ἑστῶτα μνῆς. Une troisième, toute semblable, renversée à terre et brisée, ne porte aucune inscription. » Les fouilles ayant en cet endroit dégagé tous les abords de la voie sacrée, et cela jusqu'au rocher, il y a lieu de croire que les trois bases découvertes étaient les seules, du moins dans cette partie du sanctuaire delphique, qui portassent les offrandes des fils de Deinoménès. Or il n'y a là aucune trace de l'inscription attribuée à Simonide et rapportée par le scoliaste de Pindare. Bien plus, la dédicace nouvelle, dont nous avons, non pas le texte, mais le sens, suffisait parfaitement à indiquer l'origine et la nature de l'offrande faite par Gélon. On peut se demander, avec M. Homolle, si la grande base portait à la fois les deux objets consacrés par Gélon, ou si l'inscription de la seconde base contenait la dédicace du trépied seul. Dans l'une et l'autre hypothèse il n'y a de place pour notre épigramme ni sur l'une ni sur l'autre de ces deux bases. Aussi, pour soutenir que la prétendue pièce de Simonide a pu figurer sur un monument réel, faudrait-il supposer que Gélon avait consacré, d'une part, à lui seul, une Victoire et un trépied, puis d'autre part, avec ses frères, un autre trépied d'or. Mais cette seconde offrande n'est attestée ni par les monuments mis au jour à Delphes, ni par les auteurs; elle n'est pas vraisemblable en elle-même, et voici ce qui nous semble plutôt probable.

Les dédicaces authentiques des offrandes de Gélon et de ses frères étant rédigées en prose, comme nous le savons sûrement aujourd'hui, il arriva que, non pas Simonide, mais un poète postérieur se plut à composer en vers une dédicace sur le même sujet. Dans cette hypothèse, ce poète (nous ne prétendons pas déterminer l'époque où il vécut; mais ce genre d'exercice littéraire ne dut pas se produire en Grèce au v^e, ni même au iv^e siècle) réunit dans une pièce unique les noms de tous les fils de Deinoménès, tandis que, en réalité, d'après le témoignage

1. *Bull. de corr. hellén.*, t. XVIII, 1894, p. 179-180.

incontestable des monuments, les offrandes de Gélon du moins se trouvaient séparées des autres. Mais en même temps l'auteur de l'épigramme rappela ce qui était peut-être indiqué, sous une autre forme, dans la dédicace aujourd'hui effacée en partie, à savoir l'occasion de l'offrande, et il prêta à Gélon et à ses frères le mérite d'avoir fourni aux Grecs un puissant secours contre les barbares (πολλήν δὲ παρασχεῖν σύμμαχόν Ἑλλησιν χεῖρ' ἐς ἐλευθερίην). Il y a là un mensonge évident, qu'Hérodote permet de contrôler¹; mais ce qui avait lieu de surprendre dans une dédicace authentique, rédigée du vivant même de Gélon, n'a rien de choquant de la part d'un poète éloigné des événements, qui refait l'histoire à sa guise. Telle est, ce semble, l'explication la meilleure de l'épigramme; mais, du même coup, l'autre question qui se pose, au sujet du second distique, reçoit aussi sa solution.

Dans une inscription réelle, rédigée par Simonide, l'indication précise du poids qu'avait le trépied de Gélon n'aurait rien de surprenant; ce serait même un trait caractéristique². Mais il n'en va plus de même du moment où il s'agit d'une pièce *démonstrative*; du moins l'auteur de cette pièce aurait-il introduit à ce sujet une notion claire, empruntée au système de poids et de monnaies le plus connu en Grèce. Bien loin qu'il en soit ainsi, le caractère du second distique est tel, qu'on ne peut hésiter qu'entre deux hypothèses: ou bien c'est une donnée authentique, nécessairement contemporaine de la dédicace faite par Gélon, ou bien c'est la note érudite et absurde d'un annotateur de basse époque. Or, la première de ces hypothèses étant écartée puisque l'ensemble de l'épigramme ne remonte pas à l'époque de la dédicace réelle du trépied, c'est la seconde qui s'impose. Elle concorde bien d'ailleurs avec ce fait, que les commentateurs ne s'entendent pas sur le sens des mots Δαρειτίου χρυσῶ, ni sur la valeur des 50 talents et 100 *litrai* qui ne représentent pourtant que la dîme de la dîme (τᾶς δεκάτας δεκάταν). Plutôt que de suivre ici les discussions de Hultsch et de Bergk, nous estimons que Schneidewin a raison de sacrifier cette donnée obscure au témoignage précis de Diodore, suivant lequel le trépied de Gélon pesait 16 talents³. Ce témoignage reposait peut-être indirectement sur l'inscription même de la deuxième base trouvée à

1. Herod., VII, 137 et sqq.

2. Cf. ci-dessus, n. 11.

3. Cf. p. 124, note 2.

Delphes ; en tout cas, il ne reçoit de cette découverte aucune atteinte. D'autre part, l'exactitude des témoignages concordants de Phaniás et de Théopómpe est en même temps confirmée par les fouilles. Il n'y a donc que la prétendue épigramme de Simonide qui se trouve par là compromise : elle perd à la fois, selon nous, et son droit à figurer parmi les pièces du grand poète, et sa valeur historique.

— 66*. Sur les Athéniens morts dans les batailles de l'Eurymédon (n. 142 B., 128 H.).

Ἐξ οὐ τ' Εὐρώπην Ἀσίας δίχα πόντος ἔνειμεν
καὶ πόλιας θνητῶν θοῦρος Ἄρης ἐφέπει,
οὐδενί πω κάλλιον ἐπιχθονίων γένετ' ἀνδρῶν
ἔργον ἐν ἠπείρῳ καὶ κατὰ πόντον ἡμοῦ.
5 Οἶδε γὰρ ἐν γαίῃ Μήδων πολλοὺς ὀλέσαντες
Φοινίκων ἑκατὸν ναῦς ἔλον ἐν πελάγει
ἀνδρῶν πληθούσας· μέγα δ' ἔστανεν Ἀσίς ὑπ' αὐτῶν
πληγῆς ἀμφοτέραις χερσὶ κράτει πολέμου.

Diod., XI, 62 (sans nom d'auteur). — Aristid., t. II, p. 209 éd. Dind., et t. II, p. 512 (sans nom d'auteur). — Schol. Aristid., t. III, p. 209 éd. Dind. (attribution à Simonide). — Anthol. Pal., VII, 296. — Arsénius, XXIV, 18 (Apostol., VII, 57 a). — La lecture d'une épigramme rapportée par tant d'auteurs offre des variantes assez nombreuses, mais sans importance ; une seule, au v. 5, a un intérêt historique : au lieu de la leçon conservée par Aristide, ἐν γαίῃ, Diodore et l'Anthologie donnent ἐν Κύπρῳ. Cette variante, ainsi que les conjectures proposées pour rendre meilleur le v. 8, ne mériterait de nous arrêter ici que si la pièce avait quelque chance pour appartenir à Simonide. Mais cette attribution est inacceptable.

D'abord, pour ce qui regarde les témoignages anciens, nous avons dit plus haut que le scoliaste d'Aristide, en donnant Simonide pour l'auteur de cette épigramme, s'était contenté de reproduire à peu près le texte du rhéteur lui-même, quitte à changer le pronom indéfini τις en un nom propre, Σιμωνίδης¹. Quant au *Correcteur* du Palatinus, on sait combien est douteuse son autorité en pareille matière. Enfin, dans le passage où Aristide rapproche cette pièce de plusieurs autres épigrammes

1. Cf. ci-dessus, p. 38.

du même genre, nous avons vu qu'il n'avait pas sous les yeux un recueil exclusivement composé des œuvres de Simonide¹.

Une autre raison de douter se tire encore de la date où cette pièce aurait dû être écrite en supposant qu'elle eût été destinée à un monument commémoratif des combats livrés par Cimon sur les bords de l'Eurymédon. Nous avons eu l'occasion déjà d'adopter sur ce point les calculs de Bergk, qui semblent décisifs².

En elle-même la pièce n'offre aucun des caractères qui nous ont frappé jusqu'ici dans les épigrammes de Simonide. Par son étendue, elle dépasse sensiblement la mesure ordinaire des épigrammes authentiques, et par son style elle trahit un poète médiocre. Le v. 2, par exemple, même corrigé comme on a tenté de le faire (πέλιαι λαῶν Bergk), ne sera jamais qu'un vers de remplissage, dont l'idée s'accorde assez mal avec celle du v. 1 ; au v. 3, l'expression οὐδενὶ ἐπιχθονίων ἀνδρῶν, venant après θνητῶν du v. 2, est faible ; quant au v. 8, le sens, quoique contesté par quelques critiques, nous paraît exiger qu'on traduise Ἀσίαις πηγεῖσι ἀμφοτέραις χερσὶ par « l'Asie battue sur terre et sur mer ».

Il n'est pas nécessaire, après cela, de discuter à fond la question de savoir si cette pièce médiocre a réellement figuré sur un monument ou si elle a le caractère d'une épigramme démonstrative. Disons cependant que Keil nous semble avoir raison contre Kaibel, en soutenant que le vers du début, avec la pensée grandiose qu'il exprime, ἐξ ὅ τ' Εὐρώπην Ἀσίας δίχα πόντος ἔνειμεν, n'est pas le modèle antique qu'ont imité dans la suite plusieurs auteurs d'épigrammes³, mais que bien plutôt il est lui-même, à peu près au même titre que les deux pièces publiées par Kaibel, une imitation d'une pièce connue⁴. Dans ces conditions l'épigramme peut fort bien n'être pas attribuée à un poète du v^e siècle, et, si elle figure dans Diodore, ce n'est pas à dire que cet historien l'ait trouvée même dans Éphore.

+ 67. Sur des arcs consacrés dans le temple d'Athéna après la défaite des Perses (n. 143 B., 144 H.).

1. Cf. ci-dessus, p. 36-37.

2. Cf. ci-dessus, n. 32, p. 90.

3. Kaibel, *Epigr. gr.*, n. 768 et 844.

4. B. Keil, *Zu den Simonid. Eurymedon-Epigrammen* (*Hermes*, t. XX (1885), p. 341).

Τόξα τάδε πτολέμοιο πεπαυμένα δακρυόεντος
 νηϋ Ἀθηναίης κείται ὑπωρόφια,
 πολλάκι δὴ στονόεντα κατὰ κλόνον ἐν δατ̄ φωτῶν
 Περσῶν ἵππομάχων αἵματι λουσάμενα.

Anthol. Pal., VI, 2.

L'attribution à Simonide repose sur le seul témoignage de l'Anthologie, et il faut reconnaître que des sujets analogues ont été souvent traités par les poètes alexandrins¹. Mais, si la pièce est antique, et si elle a réellement figuré sur une offrande déposée à Athènes dans un des temples de la déesse *poliade*, elle nous paraît pouvoir être attribuée avec quelque vraisemblance au poète qui en a composé beaucoup d'autres pour les vainqueurs des Perses.

Ce qui étonne d'abord dans la forme de cette dédicace, c'est qu'il y manque le nom du *dédicant*. Est-ce là cependant, comme le pense Preger, un élément indispensable dans une inscription votive du v^e siècle? Nous avons, dans le commentaire de deux épigrammes authentiques (n. 8 et 11), signalé un fait analogue, et constaté que ces deux cas se rapportaient à des offrandes consacrées, non par un seul homme, mais par un groupe de personnes. De même il y a lieu de croire ici, puisqu'il est question de plusieurs arcs, que la dédicace avait été faite, non par un seul archer, mais par plusieurs, ou peut-être par les Athéniens eux-mêmes, en souvenir des services que les archers leur avaient rendus dans la bataille de Platées. La présence de ces archers dans l'armée athénienne est attestée par Hérodote, et ce fait concorde bien avec la mention des cavaliers perses dans l'épigramme attribuée à Simonide.

L'étendue et la composition de cette pièce répondent également au type que nous avons toujours vu observer par notre poète.

Quant au style, nous devons avouer qu'il offre quelque chose de moins serré et de moins ferme que celui des principales pièces de Simonide; il y manque aussi peut-être une pensée saillante. Les expressions *πτολέμοιο δακρυόεντος* et *στονόεντα κατὰ κλόνον* donnent même au ton de l'épigramme une nuance de mélancolie qui est nouvelle dans les habitudes de Simonide. Mais il faut remarquer que ce sont là des locutions homériques, qui, rappro-

1. Anthol. Pal., VI, 124, 132, 273, etc.

I. — HAUVETTE. — *Épigrammes de Simonide.*

chées d'une autre formule connue (ἐν δαὶ φωτῶν), impriment à la pièce un caractère épique. Enfin l'expression αἵματι λουσάμενα ne manque pas de force : « Ces arcs se sont baignés dans le sang des Perses. »

— 68. Sur le quadrigé d'airain érigé à l'Acropole après la défaite des Chalcidiens et des Béotiens, en 507/6 av. J.-C. (n. 132 B., Hiller, p. 261, n. 3).

Δεσμῶ ἐν ἀχλύσεντι σιδηρέῳ ἔσθεσαν ὕβριν
παῖδες Ἀθηναίων, ἔργμασιν ἐν πολέμου
ἔθνεα Βοιωτῶν καὶ Χαλκιδέων δαμάσαντες
τῶν ἵππους δεκάτην Παλλάδι τὰςδ' ἀνέθεν.

C. I. A., I, 334 et C. I. A., IV, 334 a. — Herod., V, 77. — Diod., X, 24. — Anthol. Pal., VI, 343. — Aristid., t. II, p. 512 Dind. — Nous adoptons l'ordre des vers tel qu'il apparaît sur le fragment de la base primitive, retrouvé récemment sur l'Acropole et publié en 1887. — Cette précieuse découverte, en nous apprenant que l'inscription du quadrigé avait été recopiée vers le milieu du v^e siècle, permettrait, pour la date, d'attribuer la pièce à Simonide, contrairement à l'opinion qu'avait d'abord soutenue Kirchhoff. Mais la possibilité de cette attribution ne suffit pas. Aucun témoignage ancien ne la confirme, pas même le *Correcteur* de l'Anthologie (le copiste A dit ἀδηλον, le correcteur C Ἡροδότου).

En elle-même, l'épigramme ne serait pas indigne de Simonide ; car l'abondance des épithètes, au v. 1, se justifie par le fait que le poète a voulu désigner et peindre les chaînes des ennemis captifs, suspendues à l'origine, à côté du quadrigé, sur les murs de l'Acropole. Tout au plus verrions-nous dans la liaison étroite et nécessaire des deux distiques une dérogation aux habitudes du poète.

— 69. Sur un monument commémoratif de la victoire d'Artémisium (n. 135 B., Hiller, p. 261, n. 4).

Παντοδαπῶν ἀνδρῶν γενεὰς Ἀσίας ἀπὸ γῶρας
παῖδες Ἀθηναίων τῷδέ ποτ' ἐν πελάγῃ
ναυμαχίᾳ δαμάσαντες, ἐπεὶ στρατὸς ὄλετο Μήδων,
σήματα ταῦτ' ἔθεσαν παρθένῳ Ἀρτέμιδι.

Plut., *Them.*, 8 et de *Her. mal.*, 24 (sans nom d'auteur). —

L'attribution à Simonide est arbitraire : elle ne s'appuie ni sur un témoignage ancien ni sur une considération tirée du style ou de la forme de l'épigramme. On peut même se demander si le monument dont parle Plutarque date du v^e siècle. Le pronom τᾶτα pourrait à la rigueur remonter jusqu'au temps de Simonide¹ ; mais l'emploi du verbe ἔθεσαν et le sens donné au mot σῆμα semblent étrangers à la bonne grécité. Le promontoire d'Artémis Proséa était, au temps de Plutarque, un lieu de pèlerinage patriotique, où l'on montrait encore les restes des vaisseaux perses ! Durant tant de siècles qui s'étaient écoulés depuis l'événement, bien des occasions avaient dû s'offrir aux Athéniens de consacrer par un monument le souvenir de leur victoire.

— 70. Sur la base de marbre du trépied d'or et du serpent d'airain consacrés à Delphes par les Grecs, après la victoire de Platées (n. 139 B., Hiller, p. 262, n. 5).

Ἐλλάδος εὐρυχόρου σωτῆρες τόνδ' ἀνέθηκαν
δουλοσύνης στυγεράς ῥυσάμενοι πόλιος.

Diod., XI, 33. — L'attribution à Simonide ne repose sur aucun texte, et nous semble d'autant plus invraisemblable que nous avons cru pouvoir reconnaître l'œuvre de Simonide dans le distique fameux de Pausanias (n. 9). Nous ne voyons d'ailleurs aucune raison pour rejeter le témoignage de Diodore, depuis qu'une lecture définitive de l'inscription gravée sur le serpent d'airain a établi, d'une manière incontestable, que cette inscription ne contenait aucune formule votive, mais seulement les mots τοῖδε τὸν πόλεμον ἐπολέμεον, suivis de la liste des villes grecques². Quoi que dise Preger³, le silence de Thucydide ne prouve rien à cet égard.

1. Cf. ci-dessus, p. 81.

2. E. Fabricius, *Das platäische Weihgeschenk in Delphi*, dans le *Jahrbuch des archäol. Inst.*, t. I (1886), p. 176 et suiv.

3. Preger, *Inscr. gr. metr.*, n. 85.

§ 2. ÉPIGRAMMES DESTINÉES A DES PARTICULIERS.

+ 71. Sur la statue de Théognétos vainqueur à Olympie (n. 149 B., 130 H.).

Γνωθι Θεόγνητον προσιδῶν τὸν Ὀλυμπιονίκαν
 παῖδα, παλαιμοσύνας δεξιὸν ἡνίοχον,
 κάλλιστον μὲν ἰδεῖν, ἀθλεῖν δ' οὐ χείρονα μορφῆς,
 ὃς πατέρων ἀγαθῶν ἐστεφάνωσε πόνιν.

Anthol. Plan., 2. — Contrairement à Schneidewin, qui rétablit partout les formes doriennes (*ἡνίοχον* et *μορφῆς*), nous laissons au texte de Planude un dialecte mélangé de formes doriennes et ioniennes, suivant un usage que nous avons constaté déjà dans plusieurs pièces authentiques de Simonide.

Planude écrit *Θεόκριτον*, leçon heureusement corrigée par Schneidewin en *Θεόγνητον*. Cette correction, nécessaire au mètre, rend certaine, non pas l'attribution de la pièce à Simonide, mais du moins son ancienneté. L'Éginète Théognétos est, en effet, cité par Pausanias¹, au nombre des *Ὀλυμπιονίκα* dont la statue était à Olympie : Théognétos avait remporté une couronne (*στέφανον*) à la lutte (*πάλης*), dans le concours des enfants (*ἐν παισίν*). C'est exactement ce que laisse entendre l'inscription (*παῖδα, παλαιμοσύνας ... ἐστεφάνωσε*). En outre, Pindare fait allusion à un Théognétos d'Égine, vainqueur à Olympie². Il y a donc lieu de voir dans ce personnage un contemporain de Simonide. La même indication se tire du fait que sa statue était l'œuvre du sculpteur Ptolichos³.

Rien ne s'oppose donc à ce qu'on accepte même la tradition conservée par Planude au sujet du poète. L'épigramme est d'une belle simplicité ; le premier distique, qui pourrait à la rigueur se suffire à lui-même, contient les idées essentielles du sujet ; le second développe avec force et avec esprit la louange du vainqueur, digne descendant d'une race illustre.

1. Pausan., VI, 9, 1.

2. Pind., *Pyth.*, VIII, 36.

3. Pausan., VI, 9, 1. — Cf. Collignon, *Histoire de la sculpture grecque*, t. I, p. 282.

— 72*. Sur une statue consacrée à Hermès par Léocrate, fils de Strobos (n. 150 B., 131 H.).

Στρούβου παῖ, τόδ' ἄγαλμα, Λεώκρατες, εὔτ' ἀνέθηκας
 Ἑρμῆ, καλλικόμους οὐκ ἔλαθες Χάριτας,
 οὐδ' Ἀκαδήμειαν πολυγηθέα, τῆς ἐν ἀγοστῶ
 σὴν εὐεργεσίην τῶ προσίοντι λέγω.

Anthol. Pal., VI, 144 (au milieu de pièces attribuées à Anacréon). — La même épigramme se retrouve une seconde fois dans le manuscrit palatin, après l'ép. VI, 213, au milieu de pièces attribuées à Simonide. — L'autorité de l'Anthologie étant ici plus suspecte que jamais, les éditeurs remarquent cependant que Simonide avait, suivant le témoignage de Quintilien¹, composé un ἐπινίκιον en l'honneur de Léocrate, fils de Strobos : pour avoir mérité un hommage de ce genre, il faut que ce personnage ait cultivé de bonne heure les exercices gymniques, dont Hermès était le patron et l'Académie le théâtre. On suppose donc qu'il avait, encore jeune, consacré la statue dont il est ici question, et que Simonide en avait composé la dédicace.

Mais l'épigramme elle-même nous semble difficilement conciliable avec cette hypothèse : par sa forme, par les idées qu'elle exprime, et par son style, cette pièce ne saurait, à notre avis, passer pour une inscription réelle, gravée au début du v^e siècle sur une statue dans l'Académie.

Quelque variété que Simonide ait affectée dans le tour de ses épigrammes, nous ne croyons pas qu'une pièce qui se présente sous la forme d'une apostrophe à Léocrate ait pu figurer dès l'origine sur la base d'une statue dédiée par ce personnage. Que, dans une épitaphe, le poète s'adresse au mort qui repose dans le tombeau, ce mouvement se comprend sans peine ; que, dans une dédicace, il apostrophe soit la divinité à qui appartient l'offrande, soit le personnage que cette offrande représente, soit le passant qui la contemple, tout cela est encore naturel. Mais nous ne concevions pas que Simonide, s'il avait écrit la pièce pour Léocrate, comme une dédicace authentique, se fût exprimé ainsi : « Quand tu as consacré cette statue, ô Léocrate..... » Une telle formule ne convient qu'à une pièce composée, après coup, à l'occasion d'une offrande. Aussi Schneidewin pense-t-il que Simonide l'avait écrite pour les magistrats préposés aux jeux (*ab antistitibus*

1. Quintil., *Instit. Orat.*, XI, 2, 14.

*ludorum gymniconum inscriptum*¹). Mais rien dans ces deux distiques n'autorise une pareille hypothèse : c'est bien plutôt le poète, et le poète seul, qui parle, quand il proclame à tout venant (τῷ προσιόντι λέγω) la générosité de Léocrate.

Dira-t-on que Simonide lui-même a pu, quelque temps après la dédicace de la statue, composer à ce sujet une pièce de circonstance, destinée ou non à être un jour gravée sur le monument? A cela s'opposent, selon nous, la pensée et le style de l'épigramme. Que signifient en effet les mots *καλλιόμοις οὐκ ἔλαθες Χάριτας οὐδ' Ἀκαδήμειαν πολυγηθέα*? Schneidewin propose une explication subtile : les Charites étant considérées dans Pindare comme dispensatrices de la victoire, le poète veut faire entendre que ces déesses reconnaissantes, ainsi que l'Académie, se souviendront de Léocrate, et lui accorderont un jour la victoire dans les concours gymniques. C'est donc une sorte de vœu prophétique que ferait ici le poète! Plus simple nous paraît le sens, quoique enveloppé sous une forme obscure : « les Grâces n'ont pas été indifférentes à la belle offrande de Léocrate, non plus que les riants bosquets de l'Académie. » Nous admettons que l'épithète *πολυγηθέα* ait pu convenir à l'Académie, même avant les embellissements dus à Cimon. Mais est-ce bien à Simonide qu'on peut attribuer un compliment aussi contourné? Puis l'emploi de l'expression *τῆς ἐν ἄγροστῷ*, pour dire « l'Académie au sein de laquelle..... », est sans exemple. Enfin le mot *εὐεργεσίην* n'est pas celui qu'on attendrait pour désigner l'acte de Léocrate. Cette recherche dans le tour et dans la pensée, cette nouveauté dans le style, n'étonnerait pas, au contraire, de la part d'un poète d'époque postérieure, qui aurait voulu montrer son talent original en composant une épigramme sur l'antique statue de Léocrate.

+ 73. Sur la statue de Philon de Coreyre (n. 152 B., 132 H.).

Πατρίς μὲν Κόρυρα, Φίλων δ' ὄνομ', εἰμὶ δὲ Γλαύκου
υἱὸς καὶ νικῶ πῦξ δὴ ὄλυμπίδας.

Pausan., VI, 9, 9. — L'autorité de Pausanias nous a paru contestable², parce que la tradition recueillie par le périégète

1. Schneidewin, *Simonid.*, n. 207.

2. Cf. ci-dessus, p. 35.

ne reposait pas sur une signature authentique du poète. Mais cette tradition peut cependant n'être pas trompeuse, et elle trouve même quelque appui dans ce fait, que la statue était l'œuvre d'un sculpteur, Glaucias d'Égine, contemporain de Gélon et de Simonide¹.

L'inscription, il est vrai, ne révèle pas par elle-même un grand poète; mais, outre qu'elle est certainement antique, elle présente un curieux exemple de cette habileté technique qui n'est pas, nous l'avons vu, étrangère à Simonide.

+ 74. Sur la statue de Diophon (n. 153 B., 133 H.).

Ἰσθμια, καὶ Πυθοῖ Διοφῶν ὁ Φίλωνος ἐνίκα
ἄλμα, ποδωκέτην, δίσκον, ἄκοντα, πάλην.

Anthol. Plan., 3. — L'attribution à Simonide ne peut se recommander ici d'aucun autre indice que de ce tour de force qui consiste à faire entrer dans un seul vers le nom de tous les exercices du pentathlon. En revanche, nous ne trouvons rien non plus qui permette de récuser sûrement le témoignage de Planude.

— 75. Sur la statue de Kasmylos de Rhodes (n. 154 B., 134 H.).

Εἶπὸν τίς, τίνος ἔσσι, τίνος πατρίδος, τί δ' ἐνίκης;
« Κασμύλος, Εὐαγόρου, Πύθια πύξ, Ῥόδιος. »

Anthol. Plan., 23. — Le tour de force se complique ici d'une sorte de dialogue entre le passant et le personnage que représente la statue. Une tournure analogue ne s'est pas rencontrée jusqu'ici dans les pièces authentiques de Simonide, et deux autres exemples de cette forme littéraire sont certainement apocryphes². D'ailleurs il suffit de parcourir l'Anthologie pour constater le succès de ce procédé chez les poètes alexandrins, tels que Callimaque³, Méléagre⁴, Antipater de Sidon⁵, Léonidas de

1. Löwy (E.), *Inschriften Griechischer Bildhauer*, n. 28 et 29.

2. Cf. ci-dessus, p. 40, tabl. B (Anthol. Plan., 60, et Anthol. Pal., XIII, 11).

3. Anthol. Pal., VI, 351; VII, 317, 524, etc...

4. Ibid., VII, 470.

5. Ibid., VII, 164.

Tarente¹, Archias², etc... Cette observation suffit à ébranler fortement le témoignage, douteux en lui-même, de l'Anthologie.

+ 76. Sur une statue consacrée par Nicoladas de Corinthe, vainqueur dans les grands jeux de la Grèce (n. 155 B., 135 H.).

Ἄνθηκεν τόδ' ἄγαλμα Κορίνθιος ὅσπερ ἐνίκα
 ἐν Δελφοῖς ποσὶ Νικολάδας,
 καὶ Παναθηναίοις στεφάνους λάβε πέντ' ἐπ' ἀέθλοις
 ἐξῆς ἀμφοροέας ἐλαίου.
 5 Ἴσθμῳ δ' ἐν ζαθέῃ τρίς ἐπισχερῶ οἶδεν ἐλόντα
 ἀκτὰ Ποντομέδοντος ἄθλα.
 καὶ Νεμέῃ τρίς ἐνίκασεν, καὶ τετράκις ἄλλα
 Πελλάνῃ, δύο δ' ἐν Λυκαίῳ,
 10 καὶ Τεγέῃ καὶ ἐν Αἰγίνα κρατερεῖ τ' Ἐπιδαύρῳ
 καὶ Θήβῃ Μεγάρων τε δάμῳ.
 ἐν δὲ Φλειοῦντι σταδίῳ τά τε πέντε κρατήσας
 ἠΰφρανεν μεγάλην Κόρινθον.

Anthol. Pal., XIII, 49. — Le texte que nous adoptons est conforme à l'édition Hiller; il contient plusieurs corrections au *Palatinus* : v. 2, ποσί, corr. de Bergk au lieu de ποτέ; v. 4, ἐξῆς, corr. de Saumaise, au lieu de ἐξήκοντα; v. 5 et 6, οἶδεν ἐλόντα ἀκτὰ Ποντομέδοντος ἄθλα, corr. de Jacobs et de Pflugk, au lieu de οὐδ' ἐγένοντο ἀκτίνων τομίδων ποταθμοί, mots qui ne donnent aucun sens; v. 9, Τεγέῃ, corr. de Brunck, au lieu de Νεμέῃ. Même ainsi corrigé, ce texte inspire encore dans le détail plus d'un doute; du moins pouvons-nous apprécier, dans l'ensemble, la forme et le style de l'épigramme.

Nous ne nous étonnerons pas du mètre : le nom de Νικολάδας ne pouvait pas se prêter aux exigences du rythme dactylique, non plus que le nom d'Archénautès dans l'épithaphe de Xanthippé (n. 40). La longueur de l'inscription se justifierait aussi, malgré les habitudes de Simonide, par le nombre inouï des victoires qu'il fallait rappeler.

Le poète énumère ces victoires dans un bel ordre, en commençant par les jeux les plus vénérés de la Grèce, et en terminant par les concours locaux, mais en réservant pour la fin une victoire

1. Anthol. Pal., VII, 163.

2. Ibid., VII, 140, 165.

éclatante à Phlionte (stade et pentathlon). L'habileté du poète à préciser le nombre de ces victoires et à désigner chacune d'elles ne laisse rien à désirer : deux fois seulement l'emploi d'une épithète appliquée à une ville sans plus de raison, ce semble, qu'à une autre (v. 5 Ἴσθμῶ δ' ἐν ζαθέξ et v. 8 κρατερᾶ τ' Ἐπιδαύρῳ) paraît trahir quelque embarras; mais, sauf cette exception, les distiques 1, 4, 5 et 6 se distinguent par une rare sobriété de style. Nous n'en dirons pas autant des distiques 2 et 3, qui se rapportent l'un aux Panathénées, l'autre aux jeux Isthmiques. Il est vrai que le texte est ici plus corrompu qu'ailleurs; mais, quoi qu'on puisse proposer au lieu de ἐξῆς (v. 4), il faudra toujours admettre que le poète, à propos des Panathénées, parle d'abord de couronnes (στέφανοι) et ensuite d'amphores (ἀμφιφορέας); de même (v. 5 et 6), les mots ἀκτὰ Ποντομεδοντος, de quelque manière qu'on les construise dans la phrase, feront toujours double emploi avec Ἴσθμῶ δ' ἐν ζαθέξ. Il y a là quelque trace d'un développement banal. Mais cette complaisance du poète à rappeler la victoire de son héros peut tenir à ce que Nicoladas était originaire de Corinthe : la statue elle-même s'élevait sans doute dans cette ville. Simonide avait composé au moins une pièce pour les Corinthiens (n. 8); la présence de quelques dorismes dans le dialecte de l'épigramme ne saurait être non plus un indice défavorable à la tradition qui l'attribue à Simonide. Nous ne voyons pas de raison décisive qui nous oblige à la lui ôter.

— 77. Sur une offrande du Crétois Alcon (n. 158 B., 137 H.).

Κρής Ἄλκων Διδ[ύμου] Φοίβῳ στέφος Ἴσθμι' ἐλὼν πύξ.

Ce vers se lit dans le manuscrit palatin, à la suite de l'index, sur quatre feuillets ajoutés au volume. — Au lieu de Διδ[ύμου], leçon de Bergk et de Hiller, Schneidewin lisait Διδ[ύμηϊ].

Cette dédicace a un caractère incontestable d'antiquité; mais, en présence d'une formule aussi impersonnelle, l'attribution à Simonide est aussi difficile à défendre qu'à contester. Rappelons seulement que nous n'avons rencontré aucune épigramme sûrement authentique de Simonide qui fût enfermée dans les limites d'un seul vers.

— 78. Sur le tableau de Polygnote dans la Lesché de Delphes (n. 160 B., 139 H.).

Γράψε Πολύγνωτος, Θάσιος γένος, Ἄγλαοφώντος
υἱός, περβομένην Ἰλίου ἀκρόπολιν.

Pausan., X, 27, 4. — Plut., *de def. orac.*, 47. — Anthol. Pal., IX, 700. — Schol. Plat., *Gorg.*, p. 338 ed. Bekker. — Seul Plutarque écrit au v. 2 *περθεμένων*, que gardent, sans raison, ce semble, Bergk et Hiller.

Si, comme nous l'avons dit plus haut, la tradition rapportée par Pausanias offre une garantie insuffisante, l'épigramme elle-même, quelque célèbre qu'elle ait pu être dans toute l'antiquité¹, ne se recommande à l'attention par aucun trait saillant. D'ailleurs la *Lesché* de Delphes, commencée seulement après les guerres médiques, ne dut pas être achevée dans le temps où Simonide résidait encore en Grèce.

— 79*. Sur un tableau du peintre Iphion de Corinthe (n. 161 B., 140 H.).

Ἰφίων τόδ' ἔγραψε Κορίνθιος· οὐκ ἔνι μῶμος
χερσίν, ἐπεὶ δόξας ἔργα πολλὴ προφέρει.

Anthol. Pal., IX, 757. — L'attribution à Simonide ne repose que sur le témoignage de Planude.

Manifestement cette épigramme a été écrite, non pas comme une signature d'artiste, mais à l'occasion d'une œuvre d'art : elle exprime, à la vue d'un tableau, la réflexion d'un admirateur, étonné que l'auteur soit demeuré inconnu. Ce n'est pas à Simonide que nous serons tenté d'attribuer cette épigramme *démonstrative*.

— 80*. Sur une offrande du Corinthien Kyton (n. 164 B., 142 H.).

Εὐχέο σοῖς δόροισι, Κύτων, θεὸν ὧδε χαρῆναι
Δητοῖδην ἀγορῆς καλλιγόρου πρύτανιν,
ὥσπερ ὑπὸ ξείνων τε καὶ οἱ ναίουσι Κόρινθον
αἶνον ἔχεις χαρίτων αἴσι πόλιν στεφανοῖς.

Anthol. Pal., VI, 212. — Le texte que nous adoptons, emprunté à Bergk et à Hiller, contient, au v. 4, une correction grave : *χαρίτων αἴσι πόλιν στεφανοῖς*, au lieu de *χαρίτων, δέσποτα, τοῖς στεφάνοις*. Cette correction, indiquée par Jacobs, avait surtout pour objet, dans l'esprit de son auteur, de supprimer, dans une

1. Elle est citée encore par Photius (*Lexicon*, ed. Naber, t. I, p. 273), et par Hétychius (v. Θάσιος παῖς Ἀγλαοφῶντος).

pièce de Simonide, le mot *δέσποτα*, particulièrement suspect à Reiske. La même raison ne nous touche guère, puisque seule l'Anthologie attribue la pièce à Simonide, et que ce témoignage est insuffisant; aussi la correction nous semble-t-elle moins nécessaire et moins légitime.

Même en acceptant cette conjecture, qui donne, il est vrai, au dernier vers un sens précis et élégant, nous doutons que l'épigramme soit authentique. Et d'abord, comme nous l'avons déjà remarqué à propos d'une pièce analogue (n. 72), l'apostrophe au *dédicant* n'est guère explicable dans une dédicace réelle : c'est là bien plutôt le signe d'une épigramme descriptive, composée à propos d'une offrande. Ensuite les deux distiques sont ici étroitement unis et dépendants l'un de l'autre (*ὦδε χαρῆναι ὄσπερ*), et cette construction est étrangère aux habitudes de Simonide. Enfin il y a beaucoup de recherche, sinon dans l'expression, du moins dans le tour de la pensée, et cette recherche donne à la pensée même une apparence paradoxale qui ne convient pas, selon nous, au temps où écrivait Simonide : « Souhaite, ô Kyton, que le dieu accepte tes présents avec la même joie qu'éprouvent les étrangers et les Corinthiens à te louer des victoires que tu as remportées. » Ainsi le héros s'est acquis à la fois la reconnaissance des dieux et celle des hommes! Le rapprochement eût semblé, je crois, déplacé aux contemporains d'Eschyle.

— 81*. Sur un tableau consacré par Simonide en souvenir de ses victoires dithyrambiques (n. 145 B., 145 H.).

Ἐξ ἐπὶ πεντήκοντα, Σιμωνίδῃ, ἤραο ταύρους
καὶ τρίποδας, πρὶν τόνδ' ἀνθέμενοι πίνακα·
τοσσάκι δ' ἱμερόεντα διδασκόμενος χορὸν ἀνδρῶν
εὐδόξου Νίκας ἀγλαῖν ἄρου' ἐπέθης.

Anthol. Pal., VI, 213. — Tzetzés (*Chiliad.*, I, 634) cite une prétendue épitaphe de Simonide, imitée de cette dédicace. Mais, l'épitaphe en question étant sûrement apocryphe¹, notre épigramme elle-même peut fort bien ne pas provenir de Simonide. Notre meilleure raison pour douter de cette attribution est l'apostrophe que le poète s'adresserait à lui-même : un tel

1. Schneidewin, *op. cit.*, p. xxiii, et Bergk, *op. cit.*, p. 495, note.

mouvement nous a paru déjà plusieurs fois inexplicable dans une dédicace réelle. Qu'il y ait eu, outre le trépied ci-dessus mentionné (n. 10), un tableau offert par Simonide en souvenir de ses victoires, nous l'accordons volontiers; l'inscription qui nous occupe suppose même l'existence d'une dédicace authentique, à l'occasion de laquelle, peut-être longtemps après, un autre que Simonide aurait composé ces deux distiques. Mais que Simonide lui-même se soit représenté tant de fois porté sur le char de la Victoire, c'est ce qui nous semble impossible à admettre.

— 82*. Sur la prodigieuse mémoire de Simonide (n. 146 B., 72 H.).

Μνήμην δ' οὐτινά φημι Σιμωνίδῃ ἰσοφαρίζειν
ὀγδωκοντάετι παιδί Λεωπρεπέος.

Aristid., t. II, p. 510 ed. Dindorf. — Comme nous l'avons dit plus haut¹, l'attribution à Simonide, quoique attestée par Aristide le Rhéteur, nous semble douteuse. Ce qui nous détermine à récuser décidément ce témoignage, c'est la présence du même vers, ὀγδωκοντάετι παιδί Λεωπρεπέος, dans une épigramme certainement authentique de Simonide (n. 10). Il ne nous paraît pas possible que dans deux pièces composées la même année le poète se soit ainsi répété. En revanche, Kaibel a bien montré quelle a dû être l'origine de ce distique apocryphe : la victoire dithyrambique de Simonide était fameuse; le *Marbre de Paros* la mentionne, et en même temps ce document ajoute au nom de Simonide cette mention : ὁ τὸ μνημονικὸν εὐρών². Confondant ces deux choses (la victoire dithyrambique et l'invention d'un procédé mnémorique), quelque grammairien-poète aura mis en vers cette idée que Simonide, à l'âge de 80 ans, avait conservé une prodigieuse mémoire.

— 83. Sur un trépied qui rappelait une victoire dithyrambique de la tribu Acamantis (n. 148 B., 146 H.).

1. Cf. ci-dessus, p. 37, n. 4.

2. *Marmor Parium*, § 70 (*Fragm. histor. gr.*, ed. Müller, t. I, p. 550).

Πολλάκι δὴ φυλῆς Ἀκαμαντίδος ἐν χοροῖσιν Ἔωραι
 ἀνωλόυζαν κισσοφόροις ἐπὶ διθυράμβοις
 αἱ Διονυσιάδες, μίτραισι δὲ καὶ ῥόδων ἀώτοις
 σφῶν αὐτῶν ἐσχίασαν λιπαρὰν ἔθειραν....
 5 οἱ τόνδε τρίποδα σφίσι μάρτυρα Βακχίῳ ἀέθλων
 ἔθηκαν· εὐ τοῦσδ' Ἀντιγένης ἐδίδασκειν ἄνδρας·
 εὐ δ' ἐτίθηνεϊτο γλυκερὰν ὄπα Δωρίοις Ἀρίστων
 Ἄργεϊός ἤδ' ἄνδ' πνεῦμα χέων καθαρῶς ἐν αὐλοῖς·
 τῶν ἐχορήγησεν κύκλον μελίγηρον Ἴππόνικος,
 Στρούθωνος υἱός, ἄρμασιν ἐν Χαρίτων φορηθείς,
 αἱ οἱ ἐπ' ἀνθρώπους ὄνομα κλυτὸν ἀγλαὰν τε νίκην
 θήκην, ἰοστεφάνων θεῶν ἕκατι Μοισᾶν.

Anthol. Pal., XIII, 28. — Le *lemme* du Palatinus nommé comme auteur de cette pièce Bacchylide ou Simonide. En outre, les éditeurs de Callimaque l'attribuent de confiance à ce poète. En présence d'une tradition aussi incertaine, il nous suffit, sans discuter les détails du texte, de montrer ce qui rend impossible l'attribution à Simonide. Si l'on considère la forme et l'étendue de l'épigramme, on n'y trouve rien de la précision et de la sobriété qui caractérisent Simonide en pareille matière. Nous l'avons vu dépasser sa mesure ordinaire (un ou deux distiques), quand il s'agissait de célébrer plusieurs victoires (n. 76) ou la victoire de plusieurs personnages (n. 10). Mais il n'est question ici que d'une victoire dithyrambique, qui ne demandait pas, ce semble, un aussi long éloge. Le style présente la même abondance, le même luxe d'épithètes, avec des images nombreuses et variées. C'est un beau morceau, d'une inspiration vraiment bachique, mais qui ne ressemble en rien aux pièces analogues de Simonide. Aussi bien Bergk lui-même n'en défend-il pas l'authenticité.

— 84. Sur une flûte consacrée à Aphrodite (n. 151 B., 147 H.).

Πατρίδα κυδαίνων ἱερὴν πόλιν Ἔωπις Ἀθήνης,
 τέκνον μελαίνης γῆς, χαρίεντας αὐλοῦς
 τοῦσδε σὺν Ἡφαίστῳ τελέσας ἀνέθηκ' Ἀφροδίτῃ,
 καλοῦ δαμασθεῖς ἱμέρω Βρύσσωνος.

Anthol. Pal., XIII, 20. — Bergk reconnaît que cette pièce pourrait être attribuée à un poète alexandrin. Le début en est épique, et conviendrait à un grand sujet; le v. 2 offre une construction étrange et une expression précieuse (τέκνον μελαίνης γῆς, apposition à χαρίεντας αὐλοῦς); au v. 3, la tournure σὺν

Ἡφαίστῳ τελέσας, pour désigner les roseaux réunis avec de l'airain, ne laisse pas que d'être obscure; enfin la pensée amoureuse qu'exprime le v. 4 ne se rencontre pas une fois dans les pièces authentiques de Simonide.

— 85*. Sur un javelot consacré à Zeus (n. 144 B., 150 H.).

Οὔτω τοι, μελίᾳ ταναΐ, ποτὶ κίονα μακρὸν
ἦσο, πανομφαίῳ Ζηνὶ μένουσ' ἱερά·
ἤδη γὰρ χυλκός τε γέρων αὐτὰ τε τέτρυσαι
πυκνὰ κραδαινομένα δαίῳ ἐν πολέμῳ.

Anthol. Pal., VI, 52. — Le sujet ici traité est de ceux qu'affectionnent les poètes alexandrins; l'absence de tout nom propre et le vague des expressions (κατὰ κίονα μακρὸν δαίῳ ἐν πολέμῳ ...) font penser que l'inscription n'a jamais figuré sur une offrande réelle.

— 86*. Sur Milon de Crotone (n. 156 B., 151 H.).

Μίλωνος τόδ' ἄγαλμα καλοῦ καλόν, ὅς ποτε Πίστη
ἐπτάκι νικήσας ἐς γόνατ' οὐκ ἔπεσεν.

Anthol. Plan., 24. — Au témoignage de Pausanias (VI, 14, 2), Milon avait remporté six victoires à Olympie; aussi Bergk, après Siebelis, corrige-t-il ἐπτάκι en ἐξάκι. Mais la fin du pentamètre (ἐς γόνατ' οὐκ ἔπεσεν, au lieu d'une formule banale comme πατρίδ' ἐπηυκλείεσεν) ne laisse guère de doute sur le caractère plaisant de l'épigramme, et dès lors l'idée d'attribuer à Milon une septième victoire répond assez bien à l'ironie de toute la pièce. Pour cette raison même, l'attribution à Simonide n'offre guère de vraisemblance.

— 87*. Sur deux portes ornées de peintures (n. 162 B., 152 H.).

Κίμων ἔγραψε τὴν θύραν τὴν δεξιάν,
τὴν δ' ἔξιόντων δεξιάν Διονύσιος.

Anthol. Pal., IX, 758. — L'attribution à Simonide vient de Planude. Mais ici encore le jeu de mots sur le sens de l'adjectif δεξιάν ne convient guère à une inscription réelle. S'agit-il donc d'un παίγνιον de Simonide lui-même? On pourrait le soutenir avec quelque probabilité si le mètre iambique, que n'exigeaient nullement les noms propres, n'était pas étranger aux habitudes de notre poète.

III

ÉPIGRAMMES DIVERSES

+ 88. Prétendue dédicace de Sosos et de Soso (n. 168 B., 160 H.).

Σῶσος καὶ Σωσώ, σῶτερ, σοὶ τόνδ' ἀνέθηκον,
Σῶσος μὲν σωθεῖς, Σωσώ δ' ὅτι Σῶσος ἐσώθη.

Anthol. Pal., VI, 216. — Nous savons que Lasos d'Hermione, contemporain de Simonide, avait composé un chant ἄστυμος, intitulé les *Centaures*, et un hymne à Déméter dans le même genre¹. Simonide, prenant le contre-pied de son rival, aurait imaginé d'accumuler la lettre *sigma* dans une épigramme de fantaisie, fort spirituellement tournée.

+ 89. Sur Timocréon de Rhodes (n. 169 B., 161 H.).

Πολλὰ φαγῶν καὶ πολλὰ πιῶν καὶ πολλὰ κάκ' εἰπῶν
ἀνθρώπους κείμαι Τιμοκρέων Ῥόδιος.

Athen., X, p. 415 F (sans nom d'auteur). — Anthol. Pal., VII, 348. — Athénée prend à tort cette pièce pour une épitaphe réelle. Le *lemmatiste* de l'Anthologie se rapproche plus de la vérité en disant : εἰς Τιμοκρέοντα τὸν Ῥόδιον. Le *correcteur* attribue ce distique à Simonide, et nous ne voyons pas de raison pour récuser son témoignage. La pièce se rattache sans doute aux sentiments bien connus de Timocréon de Rhodes et de Thémistocle, l'ami de Simonide. C'est, sous la forme d'une épitaphe, une vive et jolie épigramme, au sens moderne du mot.

+ 90. Contre Timocréon de Rhodes (n. 170 B., 165 H.).

Μοῦσά μοι Ἀλκμήνης καλλισφύρου υἱὸν ἄειδε,
υἱὸν Ἀλκμήνης ἄειδε Μοῦσά μοι καλλισφύρου.

1. Athen., X, p. 455 C.

Anthol. Pal., XIII, 30. — Ces deux vers auraient, d'après le témoignage de l'Anthologie, provoqué la réponse suivante de Timocréon, réponse composée dans le même mètre :

Κηρία με προσῆλθε φλυαρία οὐκ ἐθέλοντα,
οὐκ ἐθέλοντά με προσῆλθε Κηρία φλυαρία¹.

Le sens des deux vers attribués à Simonide nous échappe ; mais nous ne nous expliquerions pas qu'une tradition aussi précise eût été imaginée de toutes pièces : c'est justement parce que les vers de Simonide présentent par eux-mêmes un sens incomplet, que nous ne pouvons nous résoudre à voir là une invention de quelque poète de basse époque.

Les résultats de l'examen critique que nous venons d'appliquer aux épigrammes de Simonide se résument dans les tableaux ci-joints, C et D.

1. Anthol. Pal., XIII, 31.

TABLEAU C.

Épigrammes vraisemblablement authentiques.

Les épigrammes comprises dans ce tableau doivent ou peuvent, selon nous, appartenir à Simonide.

VOIR ci-dessus n.	PREMIERS MOTS DE L'ÉPIGRAMME.	BERGK	HILLER
		n.	n.
22	Ἑλλήνων προμαχοῦντες	90	75
28	Εἰ τὸ καλῶς θνήσκειν	100	85
29	Ἄσβεστον κλέος αἶδε	99	84
30	Εὐθυμάχων ἀνδρῶν	103	88
36	Τούσδ' ἀπὸ Τυρρηῶν	109	93
40	Μνήσομαι, οὐ γὰρ ἔοικεν	112	95
41	Σῆμα καταφθιμένοιο	113	96
48	Τῶν αὐτοῦ τις ἕκαστος	121	103
49	Χαίρει τις, Θεόδωρος	122	104
50	Οὐκ ἐπίδων νόμφεια	124 B	105
51	Ἄργεῖος Δάνδης	125	106
62	Παῖδες Ἀθηναίων	101	86
64	Τόνδε ποθ' Ἑλληνας	140	126
67	Τόξα τάδε πολεμοιο	143	144
71	Γνώθι Θεόγγητον	149	130
73	Πατρὶς μὲν Κόρυρα	152	132
74	Ἴσθμια καὶ Πυθοῖ	153	133
76	Ἄνθηκεν τόδ' ἄγαλμα	155	135
88	Σῶσος καὶ Σωσώ	168	160
89	Πολλὰ φαγῶν καὶ πολλὰ	169	161
90	Μοῦσά μοι Ἀλκμήνης	170	165

20 épigrammes authentiques du tableau A.

21 — — — C.

Total... 41 épigrammes authentiques.

TABLEAU D.

Épigrammes vraisemblablement apocryphes.

Les épigrammes comprises dans ce tableau ne peuvent pas ou ne doivent pas, selon nous, appartenir à Simonide.

VOIR ci-dessus n. (1).	PREMIERS MOTS DE L'ÉPIGRAMME.	BERGK	HILLER
		n.	n.
21	Δίφρος ἐδμήθημεν.....	89	74
23*	Θηρῶν μὲν κάρτιστος.....	110	110
24*	Εὐκλέας αἶα κέλευθε.....	95	80
25	Ἦ ξένης, εὐδρον.....	96	81
26	Ἀχιᾶς ἐστακυῖαν.....	97	82
27	Οὔτος Ἄδειμάντου.....	98	83
31*	Τῶνδε δι' ἀνθρώπων.....	102	87
32	Οἶδε παρ' Εὐρυμέδοντα.....	105	89
33*	Τῶνδ' ἐ ποτ' ἐν στέρνοισι.....	106	90
34	Ἑλλάδι καὶ Μεγαρεῦσιν.....	107	91
35	Χαίρετ', ἀριστῆες.....	108	92
37*	Οἶδε τριακόσιοι.....	182	117
38	Τούσδε ποθεῖ φημίμενους.....	93	p.261
39	Ἀμφί τε Βυζάντειον.....	104	p.261
42*	Ἡερίη Γεράνετα.....	114	97
43	Φῆ τότε Πρωτόμαχος.....	115	98
44	Ἦστατα δὴ τάδ' ἔειπε.....	116	99
45	Αἰαί, νοῦσε βαρεῖτα.....	117	100
46	Σῆμα Θεόγνιδος.....	118	101
47	Αἰδώς καὶ Κλεόδημον.....	120	102
52	Κρής γενεάν Βρόταχος.....	127	107
53*	Οἱ μὲν ἐμὲ κτείναντες.....	128	108
54*	Οὔτος ὁ τοῦ Κεῖσιου.....	129	114
55	Σῶμα μὲν ἀλλοδαπή.....	119	111
56	Ἐνθάδε Πυθώναντα.....	123	112
57	Σῆμα τότε Σπίνθηρι.....	126	113
58	Ἀνθρωπ', οὐ Κροίσου.....	124 A	115
59*	Ἡμερὶ πανθελκτεῖρα.....	183	118
60*	Οὔτος Ἀνακρέιοντα.....	184	119
61*	Τὸν τραγόπου ἐμὲ Πᾶνα.....	133	121

(1) Rappelons que l'astérisque désigne les épigrammes démonstratives.

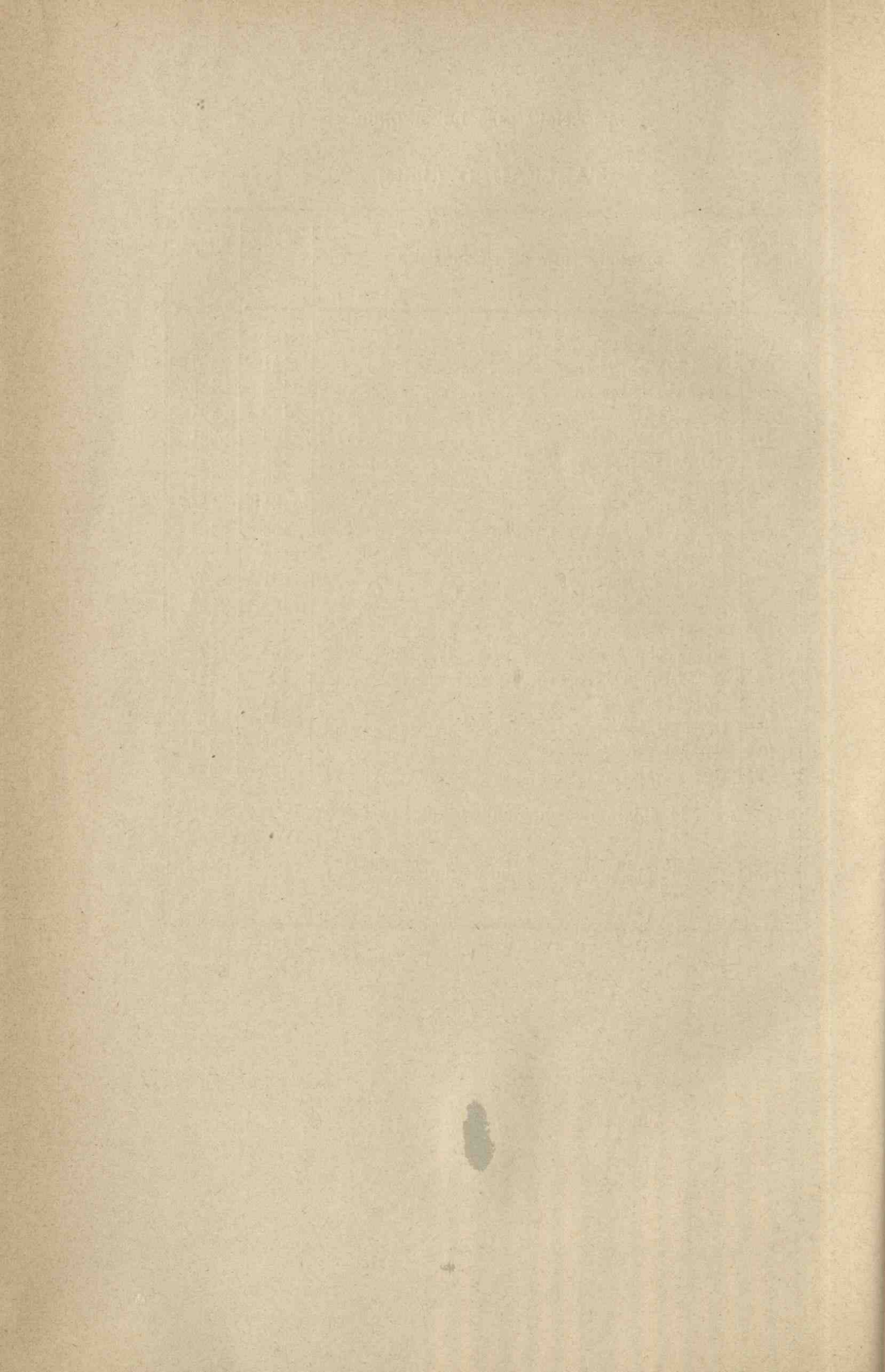
TABLEAU D (Suite).

VOIR ci-dessus n.	PREMIERS MOTS DE L'ÉPIGRAMME.	BERGK	HILLER
		n.	n.
63	Ταῦτ' ἀπό δυσμενέων.....	134	122
65*	Φημί Γέλων', Ίέρωνα.....	141	127
66*	Ἐξ οὗ τ' Εὐρώπην.....	142	128
68	Δεσμῶ ἔν ἀχλύθεντι.....	132	p.261
69	Παντοδαπῶν ἀνδρῶν.....	135	p.261
70	Ἑλλάδος εὐρυχόρου.....	139	p.262
72*	Στρούθου παῖ, τόδ' ἄγαλμα.....	150	131
75	Εἰπόν τίς, τίνας ἔσσι.....	154	134
77	Κρής Ἕλκων Διδύμου.....	158	137
78	Γράψε Πολύγνωτος.....	160	139
79*	Ἰφίων τόδ' ἔγραψε.....	161	140
80*	Ἐὔχο σοῖς δώροισι.....	164	142
81*	Ἐξ ἐπὶ πενήκοντα.....	145	145
82*	Μνήμην δ' οὔτινά φημι.....	146	72
83	Πολλάκι δὴ φυλῆς.....	148	146
84	Πατρίδα κυδαίνων.....	151	147
85*	Οὕτω τοι, μέλι.....	144	150
86*	Μίλωνος τόδ' ἄγαλμα.....	156	151
87*	Κίμων ἔγραψε.....	162	152

11 épiigrammes non authentiques du tableau B.

49	—	—	D.
----	---	---	----

Total... 60 épiigrammes non authentiques.



CONCLUSION

La conclusion sommaire que nous avons déjà présentée, à la fin de notre second chapitre¹, sur l'art et le style de Simonide dans l'épigramme, ne saurait être sensiblement modifiée par l'étude des vingt et une pièces nouvelles que nous croyons pouvoir lui attribuer. A vrai dire, c'est en partie par leur ressemblance avec les épigrammes authentiques du maître, que certaines pièces, d'une authenticité douteuse, nous ont paru dignes de lui, et il y aurait quelque défaut de méthode à prétendre chercher maintenant dans ces œuvres une forme nouvelle du talent de Simonide, puisqu'elles se rapportent déjà à une idée assez nette que nous avons conçue de ce talent.

Toutefois plusieurs de ces épigrammes ont été pour une autre cause marquées du signe de l'authenticité : c'est que, belles par elles-mêmes, et sans se rapprocher le moins du monde d'un type connu, elles ne nous ont semblé avoir aucun des caractères qui trahissent une origine postérieure à la grande époque d'Eschyle et de Pindare. C'est ainsi que l'examen des épigrammes faussement attribuées à Simonide nous a servi à mieux sentir la valeur propre des pièces susceptibles d'être considérées comme authentiques. Par contraste, nous avons distingué plus sûrement ce qui pouvait être l'œuvre du vieux poète et ce qui ne devait pas lui appartenir. Ce sera donc aussi rendre plus claire et plus précise l'image dont nous avons déjà tracé les principaux traits, que de la dégager des ornements étrangers et parasites qui ont trop longtemps voilé sa beauté simple et naturelle.

Ce que nous ôtons d'abord à Simonide, c'est un petit nombre d'épigrammes où se montre, de la façon la plus éclatante, le goût des Alexandrins pour un motif ingénieux, développé avec complaisance dans un style élégant et spirituel. Aucune œuvre peut-être ne révèle aussi clairement son origine et sa date que la double épitaphe destinée soi-disant au tombeau d'Anacréon (n. 59 et 60). Une idée gracieuse, mais subtile, sert de point

1. Cf. ci-dessus, p. 65.

de départ à un développement d'une richesse et d'une couleur charmantes : ici, c'est la tristesse d'Anacréon, seul sur les bords de l'Achéron, loin des jeunes amis qu'il a tant aimés ; là, c'est la joie que le vieux buveur goûtera encore dans sa tombe, si la vigne fleurit au-dessus de sa tête et continue à verser sur ses lèvres le jus délicieux de ses belles grappes. Avec un tout autre accent, mais inspiré par le même amour du lieu commun, l'éloge des trois cents Spartiates, morts jusqu'au dernier pour assurer à leur ville la possession d'un territoire contesté, ne laisse aucun doute sur la fausseté de la tradition qui donne Simonide pour l'auteur de cette épigramme (n. 37) : les exploits fameux de ces trois cents Spartiates et de leur chef Othryadas avaient fourni aux poètes alexandrins une source inépuisable de fortes antithèses et de fières maximes. Dans un autre genre encore, l'imprécation contre la roche Géranée, battue par les vagues de la mer Sciro-nienne, est le développement banal d'une formule que les Alexandrins ont variée à l'infini dans de prétendues épitaphes de naufragés (n. 42).

Mais d'autres épigrammes, également *démonstratives*, se présentaient à nous sous une forme plus voisine de celle qu'affectent les inscriptions réelles du v^e siècle. Tel éloge des compagnons de Léonidas (n. 24) aurait pu nous faire illusion, si le caractère artificiel de la pièce ne nous avait paru résulter de ce fait, que le lecteur se demande avec embarras s'il a sous les yeux une épitaphe destinée à Léonidas lui-même ou à ses compagnons. Tel distique, composé pour servir en quelque sorte de légende au lion fameux de Léonidas (n. 23), s'est révélé à nous comme apocryphe par certains détails de style qui frappent à peine, à première vue, dans des vers d'ailleurs concis et forts. Un éloge des Tégéates (n. 31) nous a semblé n'être que le développement littéraire d'une autre pièce réelle, mal interprétée (n. 30). Ici des épithètes recherchées et des images vagues (n. 33), là des idées faibles ou banales, des expressions obscures (n. 66), nous ont amené à la même conclusion. Il nous a fallu renoncer même à voir autre chose qu'un admirable pastiche dans la vive et spirituelle dédicace écrite pour la statue de Pan (n. 61). Des raisons d'un autre ordre nous ont fait considérer la dédicace du trépied de Gélon (n. 65) comme une pièce composée à l'occasion de cette antique offrande, mais non lors de sa consécration ; et dans la même catégorie ont pris place plusieurs autres épigrammes qui comportent un jugement ou une réflexion du poète sur une statue (n. 72, 86), un tableau (n. 79, 87), une offrande quelconque (n. 80, 85).

Enfin quatre pièces relatives à la victoire dithyrambique de Simonide (n. 81), à sa prodigieuse mémoire (n. 82), et à la sépulture donnée par lui à un homme qu'il avait trouvé mort sur le rivage (n. 53 et 54), nous ont paru trahir l'imitation d'une épigramme réelle (n. 10), ou le désir de perpétuer, sous une forme chère à Simonide, le souvenir d'une anecdote qu'il avait célébrée lui-même dans un chant lyrique.

Les autres pièces qui figurent dans le tableau D sont, à notre avis, des inscriptions véritables. Mais la moitié environ ne saurait dater du v^e siècle : deux des plus touchantes épitaphes que l'Anthologie prête à Simonide, celles de Protomachos (n. 43) et de Gorgo (n. 44), se distinguent par une forme telle qu'on ne peut s'empêcher de supposer l'existence d'un bas-relief funéraire, sur lequel l'une et l'autre était gravée; or ces scènes d'adieu sont étrangères, nous le savons, à l'art sévère du v^e siècle. Dans l'éloge des cavaliers athéniens (n. 35), c'est l'apostrophe *χαίρετε* qui nous fournit un indice chronologique presque infailible; dans l'épithaphe de Timarchos (n. 45), c'est l'invocation à la maladie (*αίχι, νόσσε βαρβαίχ*); puis, c'est le souvenir, devenu classique, des richesses du roi Crésus (n. 58), l'allongement inaccoutumé d'une syllabe brève (n. 55), l'emploi peu classique de certains mots (n. 69), une antithèse qu'aurait rejetée Simonide (n. 56), une interrogation qu'aimaient les Alexandrins (n. 75), une recherche excessive de style (n. 84) ou une abondance extrême de mots et d'images dans un sujet où Simonide se contentait de la plus exacte sobriété (n. 83).

Le choix devenait plus difficile entre les épigrammes qui offraient un caractère incontestable d'antiquité, et nous ne prétendons pas avoir toujours réussi dans cette tâche délicate. Mais, pour quelques-unes du moins, des raisons de douter s'imposaient à notre esprit avec assez de force : était-il vraisemblable que Simonide eût commencé par le même mouvement et par le même mot (*ὦ ξείνε*) deux épitaphes destinées, l'une aux Spartiates tombés dans la bataille des Thermopyles (n. 1), l'autre aux Corinthiens morts à Salamine (n. 25)? Et, si la chose est impossible, l'inscription du cénotaphe des mêmes Corinthiens, à Corinthe, ne saurait être non plus l'œuvre de notre poète (n. 26). L'épithaphe d'Adeimantos (n. 27) eût pu à la rigueur, malgré la louange excessive accordée au rival de Thémistocle, provenir de Simonide, si nous n'avions lieu de croire que le général corinthien survécut assez longtemps, plus longtemps que le poète, à la victoire des Grecs. Les mêmes doutes, tirés de la

chronologie, s'opposent à ce qu'on admette sans preuve suffisante l'authenticité des épitaphes composées pour les vainqueurs de l'Eurymédon (n. 32) ou de Byzance (n. 39); quant à celle d'Oponte, elle est sûrement postérieure à Hérodote (n. 38). Reste l'épigramme gravée sur le tombeau des Mégariens (n. 34) : à défaut d'autre indice, la nature du développement et du style nous a décidé à la condamner. Mais notre embarras devenait plus grand encore en face de pièces qui, destinées à des particuliers, n'avaient d'autre tort à nos yeux que d'être trop brèves, trop sèches, trop archaïques : un seul vers pour une épitaphe (n. 57), pour une dédicace (n. 77), c'était assez, nous le savons, pour beaucoup de poètes dont les œuvres anonymes se lisent encore sur les marbres; c'était peu pour Simonide : nous avons pensé qu'il avait toujours préféré un cadre un peu plus large, et qu'il n'avait pas poussé le respect de la tradition jusqu'à s'accommoder simplement d'une formule impersonnelle.

S'il ajoute, en effet, peu de chose à la forme officielle d'une dédicace dans deux des pièces de ce genre que nous lui avons attribuées (n. 73 et 74), du moins son habileté se joue-t-elle en quelque sorte avec la difficulté qui consiste à faire entrer dans un vers des notions techniques et précises. C'est une qualité du même ordre qui se marque dans l'épitaphe de l'Argien Dandès (n. 51) et dans celle du Corinthien Nicoladas (n. 76) : toutes deux rappellent la belle et sobre épigramme que Simonide avait composée pour lui-même après sa victoire dithyrambique (n. 10). Deux épitaphes aussi, que nous tenons pour authentiques, appartiennent au genre simple (n. 50 et 48); mais l'une se relève par une opposition, devenue banale dans la suite, entre la couche nuptiale et le sombre lit de Perséphone; l'autre, par une idée générale qui fait bien ressortir l'intention qu'a le poète de peindre le deuil public causé par la mort de Nicodicos. Il y a quelque ironie malicieuse dans l'épigramme de Théodoros (n. 49); mais aucune pièce peut-être, j'entends de celles qui se tiennent encore très près de la forme la plus archaïque et la plus succincte, ne vaut l'épitaphe de Mégaclès, discret témoignage de sympathie adressé au père de la victime (n. 41). Puis viennent des épigrammes d'un caractère plus personnel : tantôt c'est une plaisanterie sur les noms de Σώσος et de Σωσώ (n. 88), ou bien un portrait comique de Timocréon de Rhodes, à la fois glouton et mauvaise langue (n. 89 et 90); tantôt c'est une dédicace, simple et digne, destinée à la statue d'un vainqueur à Olympie, « beau à voir, aussi brave que beau » (n. 71), ou bien l'épitaphe, plus pompeuse,

d'une femme de haute naissance, recommandable sans doute plus par sa noblesse que par son mérite (n. 40).

Les pièces enfin qui se rapportent à des souvenirs de guerres et de victoires présentent, ici encore, la variété de mouvement et de style que nous avons déjà signalée comme un des traits propres au talent de Simonide : une dédicace inscrite sur des arcs suspendus dans le temple d'Athéna (n. 67) exprime moins l'enthousiasme de la bataille, que le bonheur de la paix et du repos ; en revanche, la mort des envoyés qui portaient à Apollon les prémices du butin fait sur les Tyrrhéniens est célébrée, comme une victoire, dans une phrase brève, énergique et claire (n. 36). Les Tégéates obtiennent une louange méritée (n. 30) ; mais c'est aux Athéniens surtout, les promoteurs de la confédération hellénique, que Simonide se plaît à rendre hommage. La bataille de Marathon lui inspire deux distiques d'un sentiment assez différent : l'un décrit le soulagement que la fuite du barbare fait éprouver à une ville menacée de la servitude (n. 62), l'autre représente Athènes comme le boulevard de la Grèce (n. 22) ; tous deux se recommandent par cette forme aisée et harmonieuse, qui met tout d'abord en relief les mots essentiels (*παῖδες Ἀθηναίων..... Ἑλλήνων προμαχούντες ...*), et qui produit un grand effet par le seul exposé d'un fait simple et saisissant. C'est par le même procédé, avec le même succès, que le poète glorifie l'union des Grecs autour de l'autel de Zeus Éleuthérios à Platées (n. 64) : l'assistance des dieux, le courage des hommes, la fuite des Perses, la liberté et la concorde de la Grèce, il n'oublie rien, et il aboutit à cette chute très simple et très belle dans son caractère religieux : *ἰδρύσαντο Διὸς βωμὸν Ἐλευθερίου*. Mais rien ne surpasse, rien n'égale peut-être, parmi les plus remarquables épigrammes de Simonide, les deux épitaphes qui célèbrent, sans les nommer, les défenseurs de la Grèce, tombés au champ d'honneur et couverts à jamais d'une gloire impérissable (n. 28 et 29).

Rappelons-nous, pour terminer, la fierté héroïque de l'apostrophe spartiate : « Étranger, va dire à Lacédémone..... » (n. 1), et la noble délicatesse de l'éloge accordé à la fille d'Hippias, Archédicé (n. 4). N'avons-nous pas le droit de dire après cela, en toute connaissance de cause et en toute confiance, que nous lisons et admirons les épigrammes de Simonide ? Qu'importe le petit nombre des spécimens qu'une critique rigoureuse nous a permis de considérer comme authentiques ? Les sacrifices mêmes que cette critique nous a imposés n'ont fait que rendre plus pure et plus vraie l'image, enfin retrouvée, de son art et de son génie.

INDEX ALPHABÉTIQUE

des épigrammes attribuées à Simonide.

ÉPIGRAMMES authentiques.	ÉPIGRAMMES non authentiques.	PREMIERS MOTS DE L'ÉPIGRAMME.	VOIR ci-dessus n.
+	—	Αἰαί, νοῦσε βαρεῖα	45
+	—	Αἰδ' ὑπὲρ Ἑλλάνων	8
	—	Αἰδώς καὶ Κλεόδημος	47
	—	Ἀκμαῖς ἕστακυῖαν	26
	—	Ἀμφί τε Βυζάντειον	39
+		Ἀνδρὸς ἀριστεύσαντος	4
+		Ἀνηκεν τόδ' ἄγαλμα	76
	—	Ἀνθρωπ', οὐ Κροίσου	58
+		Ἀργεῖος Δάνδης	51
+		Ἀρτέμιδος τόδ' ἄγαλμα	11
+		Ἀσέστων κλέος οἶδε	29
	—	Βοῖδιον ἠύλητρίς	tabl. B
	—	Βωμούς τούδε θεοῖς	ibid.
+		Γνώθι Θεόγγητον	71
	—	Γράψε Πολύγνωτος	78
	—	Δεσμῶ ἐν ἀγλύεοντι	68
+		Δημόκριτος τρίτος	7
	—	Δῆμος Ἀθηναίων	tabl. B
	—	Δίρφρος ἐδυήθημεν	21
+		Εἰ τό καλῶς θηήσκειν	28
	—	Εἰπόν τίς, τίνος ἔσαι	75
	—	Ἑλλάδι καὶ Μεγαρεῦσιν	34
	—	Ἑλλάδος εὐρυχόρου	70
+		Ἑλλήνων ἀρχηγός	9
+		Ἑλλήνων προμαχοῦντες	22
	—	Ἐνθάδε Πυθώνιακτα	56
	—	Ἐξ ἐπὶ πεντήκοντα	81
	—	Ἐξ οὗ τ' Εὐρώπην	66
	—	Ἐσέσθης, γηραιέ	tabl. B
+		Εὐθυμάχων ἀνδρῶν	30
	—	Εὐκλέας αἶα κέκευθε	24
	—	Εὐχεο σοῖς δάροισι	80

ÉPIGRAMMES authentiques.	ÉPIGRAMMES non authentiques	PREMIERS MOTS DE L'ÉPIGRAMME	VOIR ci-dessus n.
+		Ἡ μέγ' Ἀθηναίοισι	6
+		Ἡ σεῦ καί φθιμένας	5
	—	Ἡερὶ Γεράνεια	42
	—	Ἡμερὶ πανθέλκτειρα	59
+		Ἡν ἑκατὸν φιάλαι	13
+		Ἡρχεν Ἀδείμαντος	10
	—	Θηρῶν μὲν κάρτιστος	23
	—	Ἴσθμια δῖς, Νεμέξ	tabl. B
+		Ἴσθμια καὶ Πυθοῖ	74
	—	Ἴφίων τοδ' ἔγραψε	79
	—	Κίμων ἔγραψε	87
	—	Κρής Ἀλκων Διδύμου	77
	—	Κρής γενεάν Βρόταχος	52
	—	Μηδὲν ἀμαρτεῖν	tabl. B
	—	Μιλωνος τόδ' ἄγαλμα	86
+		Μεξονόμου τε πατήρ	15
+		Μνήμα τότε κλεινοῖο	2
	—	Μνήμην δ' οὐτινά φημι	82
+		Μνήσομαι, οὐ γὰρ ἔοικεν	40
+		Μοῦσά μοι Ἀλκμήνης	90
+		Μυριάσιν ποτὲ τῆδε	3
+		... ὁ τοι χρόνος	18
	—	Οἱ μὲν ἐμὲ κτείναντες	53
	—	Οἶδε παρ' Εὐρυμέδοντα	32
	—	Οἶδε τριακόσιοι	37
+		Οὐδὲ γὰρ οὐδ' εὐρύς περ	17
+		Οὐκ ἐπιδῶν νύμφεια	50
+		Οὐκ ἔστιν μελίζων	19
	—	Οὔτος Ἀδειμάντου	27
	—	Οὔτος Ἀνακρείοντα	60
	—	Οὔτος ὁ τοῦ Κεῖοιο	54
	—	Οὔτω τοι, μελία	85
+		Παῖδες Ἀθηναίων	62
	—	Παντοδαπῶν ἀνδρῶν	69
	—	Πατρίδα κυδαίων	84
+		Πατρίς μὲν Κόρκυρα	73
+		Πολλὰ φαγῶν καὶ πολλά	89
	—	Πολλάκι δὴ φυλῆς	83

ΕΠΙΓΡΑΜΜΕΣ authentiques.	ΕΠΙΓΡΑΜΜΕΣ non authentiques.	PREMIERS MOTS DE L'ÉPIGRAMME.	VOIR ci-dessus n.
	—	Πρόσθε μὲν ἀμφ' ὄμοισιν.....	tabl. B
+	—	Σῆμα Θεόγνιδος.....	46
	—	Σῆμα καταφθιμένοιο.....	41
	—	Σῆμα τόδε Σπίνθηρι.....	57
	—	Στροίβου παῖ, τόδ' ἀγαλμα.....	72
+	—	Σώμα μὲν ἀλλοδαπή.....	55
	—	Σώσος καὶ Σωτώ.....	88
+	—	Ταῦτ' ἀπό θυμμένων.....	63
	—	Τὴν βᾶ ποτ' Οὐλύμποιο.....	16
	—	Τίς ἄδε; Βάχχα.....	tabl. B
	—	Τίς εἰκόνα τάνδε.....	tabl. B
	—	Τὸν ἐν Ῥόδῳ κολοσσόν.....	tabl. B
	—	Τὸν τραγόπουν ἐμὲ Πᾶνα.....	61
+	—	Τόνδ' ἀνέθηχ' Ἐρμηῖν.....	12
+	—	Τόνδε ποθ' Ἑλληγες.....	64
+	—	Τόξα τάδε πτολέμοιο.....	67
+	—	Τούσδ' ἀπό Τυρρηγῶν.....	36
	—	Τούσδε ποθεῖ φθιμένους.....	38
+	—	Τῶν αὐτοῦ τις ἕκαστος.....	48
	—	Τῶνδε δι' ἀνθρώπων.....	31
	—	Τῶνδὲ ποτ' ἐν στέρνοισι.....	33
	—	Ἔστατα δὴ τάδ' ἔειπε.....	44
	—	Φῆ τότε Πρωτόμαχος.....	43
	—	Φημὶ Γέλων', Ἰέρωνα.....	65
+	—	Φημὶ τὸν οὐκ ἐθέλοντα.....	14
+	—	Φοῖβος ἐσαγείται.....	20
+	—	Χαίρει τις, Θεόδωρος.....	49
	—	Χαίρετ', ἀριστῆες.....	35
	—	Χειμερίην νιφετοῖο.....	tabl. B
+	—	᾿Ω ξεῖν', ἀγγελλεῖν.....	1
	—	᾿Ω ξένε, εὐϋδρον.....	25

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Avant-propos.....	I
Introduction.....	1

I. EXAMEN CRITIQUE DES SOURCES

§ 1. Les inscriptions.....	5
§ 2. Hérodote.....	9
§ 3. Thucydide.....	15
§ 4. Aristote.....	16
§ 5. Chaméléon d'Héraclée.....	17
§ 6. Callistratos.....	21
§ 7. Méléagre et l'Anthologie Palatine.....	21
§ 8. Grammairiens et polygraphes : Apion, Hérodien, Héphestion, Stobée, Ps.-Tryphon, Pollux et Diogène Laërce.....	29
§ 9. Plutarque et Ps.-Dion Chrysostome.....	32
§ 10. Pausanias.....	35
§ 11. Aristide le Rhéteur et son scoliaste.....	36
TABEAU A : Épigrammes authentiques.....	39
TABEAU B : Épigrammes apocryphes.....	40

II. ÉTUDE DES ÉPIGRAMMES QUE DES TÉMOIGNAGES DIGNES DE FOI NOUS FONT CONSIDÉRER COMME AUTHENTIQUES

§ 1. Étude des épigrammes funéraires.....	41
§ 2. Étude des épigrammes votives.....	50
§ 3. Épigrammes diverses.....	63
Conclusion.....	65

III. CRITIQUE DES ÉPIGRAMMES DONT L'ATTRIBUTION A SIMONIDE NE REPOSE PAS SUR DES TÉMOIGNAGES SUFFISAMMENT AUTORISÉS

I. Épigrammes funéraires.....	69
§ 1. Épigrammes relatives à des événements historiques.....	69
§ 2. Épigrammes destinées à des particuliers.....	99

	PAGES
II. Épigrammes votives.....	
§ 1. Épigrammes relatives à des événements histo- riques.....	118
§ 2. Épigrammes destinées à des particuliers.....	132
III. Épigrammes diverses.....	143
TABLEAU C : Épigrammes vraisemblablement authen- tiques.....	145
TABLEAU D : Épigrammes vraisemblablement apo- cryphes.....	146
Conclusion.....	149
Index alphabétique des épigrammes attribuées à Simonide	155
Table des matières.....	159

